



# Projet Social

2017-2020

*Accueillir différemment...  
pour mieux Agir Ensemble !*

*Editorial ...*



*Jean - Marie Brahic*  
PRÉSIDENT DU CENTRE SOCIOCULTUREL

## *le mot du Président*

Engagée lors du Conseil d'Administration du 2 décembre 2015, la *démarche projet social* aura rythmé une grande partie de la vie de l'ESCAL en 2016, pour arriver à une validation unanime de notre projet social 2017-2020 lors du CA du 19 octobre 2016.

**Cette unanimité est le symbole de la concorde, qui existe au sein de notre association. Familles, Associations et Partenaires ont encore une fois, réaffirmé leur volonté d'AGIR ENSEMBLE au sein de l'ESCAL.**

**Accueillir différemment ... pour mieux Agir Ensemble !** va donc être notre feuille de route pour les quatre prochaines années, avec la volonté de faire de notre ACCUEIL la pierre angulaire de notre action, par différentes actions détaillées dans ce document, dont le recentrage de notre accueil sur le siège social, la stratégie de labélisation de notre accueil, la redéfinition des missions du chargé d'accueil, la dématérialisation des procédures d'inscriptions ... ou encore le réaménagement de nos locaux du Mas Praden pour l'accueil des moins de 06 ans, ou tout simplement la réflexion sur un futur centre socioculturel. Autant d'actions qui démontrent la volonté des administrateurs de renforcer notre ACCUEIL, comme un carrefour, espace de Rencontres pour les habitants au sein de la Cité !

Depuis presque un quart de siècle, l'ESCAL a su se construire et évoluer, pour rester en phase avec son environnement et les attentes des habitants. **C'est la synergie des acteurs impliqués dans nos différents projets qui a été la réussite de cette formidable aventure humaine. Je tiens ici, au nom du CA, à les en remercier : bénévoles, salariés, administrateurs...** Nous sommes tous pleinement mobilisés et engagés dans ce processus, pour lequel nous savons pouvoir compter sur la reconnaissance et l'appui de nos partenaires historiques, mais vis-à-vis duquel, nous sommes convaincus de la nécessité de créer de nouvelles collaborations, au service des habitants.

**La tâche est ambitieuse, mais palpitante !**

**A nous maintenant, de nous donner les moyens ...**

**... d'AGIR ENSEMBLE !**

# *Sommaire*

**PARTIE 1**

**ESCAL notre identité, notre histoire, nos valeurs, ..... p 6**

**PARTIE 2**

**2013-2016 : 4 ans d'actions ..... p 20**

Évaluation des fiches action 2013 - 2016

**PARTIE 3**

**ESCAL, notre environnement et nos moyens ..... p 34**

**PARTIE 4**

**Orientations du projet social ..... p 70**

**PARTIE 5**

**Fiches action du projet social ..... p 88**

# Partie 1

ESCAL NOTRE IDENTITÉ, NOTRE HISTOIRE, NOS VALEURS, ...

|  |      |
|--|------|
| <i>Intro</i> .....   | p 7  |
| <i>Notre histoire, au travers de nos Projets Sociaux</i> ..... | p 8  |
| <i>Être centre socioculturel en 2016</i> .....                 | p 12 |
| <i>Nos valeurs</i> .....                                       | p 14 |
| <i>Nos actions</i> .....                                       | p 16 |
| <i>Nos publics</i> .....                                       | p 18 |

*« Celui qui ne sait pas d'où il vient,  
ne peut savoir où il va »*

Antonio GRAMSCI (1891-1937)

écrivain italien

**C'est par son histoire, son expérience, puis son expertise que le centre socioculturel ESCAL est devenu ce qu'il est, qu'il a construit ses convictions, modélisé ses pratiques et cultivé ses valeurs.**

**Depuis maintenant 24 ans, l'Ensemble Socio Culturel Associatif Local a une place particulière dans le paysage marguerittois, et même au-delà. Celle-ci ne peut se comprendre qu'au travers de la connaissance des huit projets sociaux qui ont permis de donner du sens à l'action de l'ESCAL depuis près d'un quart de siècle, mais aussi de par la connaissance et l'acceptation des dogmes institutionnels qui conditionnent l'existence des centres sociaux de France.**

**Cette première partie a donc pour ambition de retracer notre histoire, et de réaffirmer nos valeurs, en lien avec nos activités et nos publics.**

# Notre histoire, au travers de nos projets sociaux

Depuis sa création le 19 novembre 1992, l'Ensemble Socio Culturel Associatif Local a été structuré autour de huit projets sociaux.

## 1992 « Création d'un centre social pour la ville de Marguerittes »

Ce premier document, valide du 1er avril 1992 au 31 mars 1993, ne présentait pas de projet d'orientations, mais justifiait par une analyse de situation, la création du futur centre social. Il insistait sur la mise en place d'un fonctionnement institutionnel sain, permettant une ouverture de la structure à l'ensemble des marguerittois.

Le développement d'une politique de la jeunesse avec la mise en place d'une Maison des Jeunes, était l'idée première. Assez rapidement les élus de la ville de Marguerittes modifièrent leur projet au travers de la création d'un «Centre Social» permettant une intervention plus large, afin de s'adresser à toute la population, dans une démarche globale d'interaction, entre les différents secteurs la composant.

Intervenant sur la prise en compte des besoins des habitants, le centre social développe des actions favorisant la création de liens sociaux. Il s'inscrit à la fois dans la coordination de la vie associative et dans l'intervention sociale.

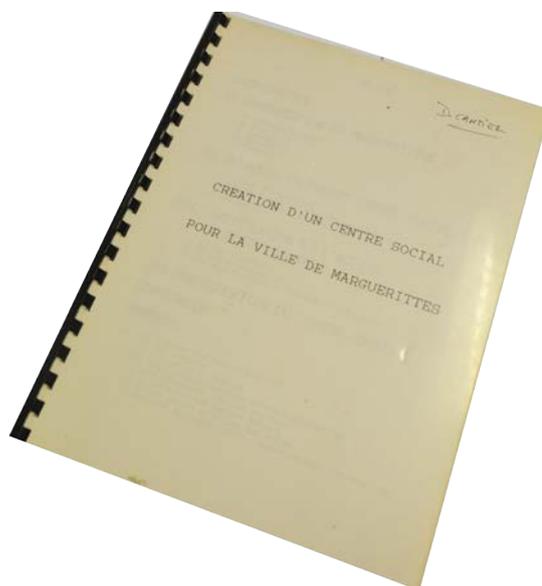
Parallèlement au projet municipal, une association locale de prévention à la santé – Le Comité Marguerittois Santé Environnement – avait lancé un travail dans le domaine de la prévention de la toxicomanie et se proposait de mettre en place un «bar sans tabac et sans alcool», sur la commune en direction des jeunes.

L'initiative associative et la démarche municipale s'unifiaient dans le cadre de l'ouverture de ce bar. Le lieu baptisé «Titanic» ouvrit ses portes début mars 1992.

De mars à novembre 1992, diverses réunions d'habitants, d'associations locales, dans plusieurs groupes de travail, permettaient la création de l'association de gestion du centre social et la définition de son premier projet social. L'ensemble Socio Culturel Associatif Local (ESCAL) était officiellement créé le 19 novembre 1992, après deux assemblées générales, où l'ensemble de la population avait été convié et pouvait prendre part au vote.

Les instances statutaires de cette association sont majoritairement confiées aux habitants de Marguerittes (membres usagers) et aux associations locales (membres associatifs) avec le soutien des institutions (municipalité, Conseil Général et Caisse d'Allocations Familiales du Gard) constituant les membres de droit.

Le centre social est un lieu de rencontre à la disposition des habitants de Marguerittes qui, ensemble, peuvent répondre à leurs demandes, besoins ou désirs.



## 1993/1994 « Une dynamique marguerittoise pour un projet marguerittois ».

Ce deuxième projet social a reçu un agrément de 21 mois du 1er avril 1993 au 31 décembre 1994. Sur le constat de l'existence d'un isolement pluridimensionnel (social, urbain, générationnel...), ce projet proposait des hypothèses d'évolution devant permettre de réduire les dysfonctionnements.

Si initialement le centre social a structuré son existence autour du bar sans alcool sans tabac dénommé «Le Titanic», menant des actions de prévention et de loisirs vers le public jeune ; cette action jeunesse, secteur à part entière, développera au fur et à mesure des actions essentiellement tournées vers le loisir éducatif (aide aux devoirs, journées d'activités, séjours, chantiers, Centre de Loisirs Sans Hébergements).

Si dès sa création quatorze associations adhéraient au centre social lors de l'assemblée générale, le développement des services s'est réalisé à partir des outils de secrétariat existants, notamment des photocopies. D'autres services se sont développés par la suite : prêt de salles, téléphonie, boîte postale, inscriptions, conseils en gestion... En décembre 1993, «Le petit futé», périodique édité à 5 numéros par an, voit le jour. Il est distribué aux 200 adhérents de l'association.

L'ESCAL développe des actions dans le domaine «*Enfance Famille*», qui représente également un secteur à part entière du centre social. L'association des familles fut un des premiers soucis, de manière à répondre au mieux à leurs besoins. C'est ainsi que le Centre de Loisirs du Mas Praden a fonctionné durant les petites vacances et ensuite le mercredi. D'autres activités impliquant les familles comme les sorties familles, les ateliers parents enfants et le café des parents se mettent progressivement en place.

Au niveau des adultes, le centre social a soutenu des initiatives individuelles et collectives qui ont permis la mise en place de loisirs à destination des adultes sous forme d'ateliers.

### 1995/1998 « Un projet social pour la fin du millénaire »

Ce troisième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1998, avec comme objectif d'amener les habitants de Marguerittes à devenir des marguerittois : meilleures connaissances de chacun de l'environnement pour mieux agir sur sa vie. Ce troisième projet recentrait la problématique locale d'absence d'identité collective générée par l'évolution démographique et urbaine des dernières décennies.

En 1997, au vu du nombre croissant d'adhérents et du développement des activités, la municipalité a fait le choix de doubler l'espace animation avec une extension du bar sans tabac et sans alcool par la création de la salle Multimédia et de la salle Atlantide.

Le petit futé devient l'ESCAL Info Associations, fin 1998, il est diffusé à 2800 exemplaires et permet aux 37 associations adhérentes de communiquer sur leurs actions.

Dès la rentrée 1998, l'ESCAL s'implique dans l'animation périscolaire.

Côté insertion, à partir de 1997, l'ESCAL a participé à une réflexion collective sur les questions liées à l'insertion des personnes en difficultés. Ainsi est née l'Action Collective d'Insertion (ACI) «l'Epiceriz sociale», sous la responsabilité du CCAS, avec une participation de différents partenaires, dont l'ESCAL. Ce premier travail sur les logiques d'insertion sera les prémices de la création du Point Ressource Emploi (PRE).

En 1999, l'ESCAL se positionne sur les questions d'insertion professionnelle en lien avec le Programme Départemental d'Insertion (PDI) du Conseil Général du Gard et met en place une plateforme de recherche d'emploi, le PRE conventionné avec différents partenaires liés à l'emploi (ANPE, DEI, PLIE, MLJ) et les communes de proximité (Bezouze, Cabrière, Ledenon, St Gervasy).



# Notre histoire, au travers de nos projets sociaux

## 1999/2001 « Ensemble pour continuer notre action »

Ce quatrième projet social a reçu un agrément de trois ans du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001. Il avait pour vocation de s'inscrire dans la continuité des projets précédents et avait encore pour finalité d'amener les habitants de Marguerittes à devenir marguerittois, en leur proposant de mieux maîtriser leur environnement pour agir sur leur vie.

En 1999, la municipalité signe son premier Contrat Temps Libre avec la CAF sur lequel l'ESCAL s'est fortement impliqué, quant à la question des loisirs des 6-16 ans. De nouvelles activités naissent comme le **multimédia jeune** ou le **Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE)**, pour des questions d'animations périscolaires en temps méridiens se déroulant aux écoles élémentaires Peyrouse et De Marcieu.

En 2001, dans le cadre de la Politique de la Ville, la commune de Marguerittes signe avec la ville de Nîmes une convention sur le thème de la jeunesse donnant le jour à de nouvelles activités pour des jeunes émargeant dans le cadre du Contrat Ville comme les animations et permanences de quartiers, ou la pratique de musiques actuelles avec le studio municipal de répétition.

Au centenaire des associations en 2001 l'ESCAL comptait 41 associations adhérentes.

Pour les adultes à partir de 2001, de nouvelles activités à caractère socioculturel comme l'**Aquarelle**, voient le jour.

## 2001/2004 « Favoriser la création de liens sociaux entre les habitants de la commune dans une démarche de prévention globale »

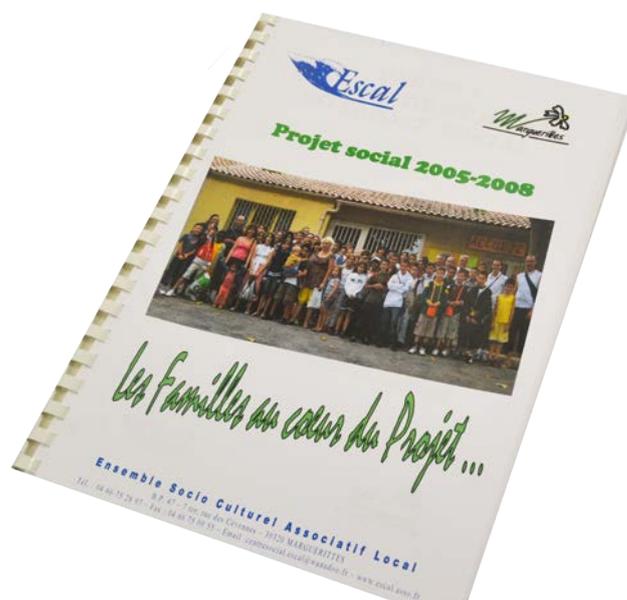
Ce projet social agréé pour 4 ans favorisait la participation des habitants aux actions en direction de familles notamment celles rencontrant des situations d'exclusions. Après presque 10 ans de fonctionnement, la structure a acquis une reconnaissance et une certaine confiance des habitants. L'enracinement progressif et durable de la population sur la commune a facilité l'écoute et a permis une meilleure connaissance des besoins.

L'année 2001, a donné lieu à un moment évènementiel autour du centenaire de la vie associative, rassemblant près de 41 associations. Cet évènement a permis à certains responsables associatifs de mieux se faire connaître et de mieux travailler ensemble.

Depuis 2002, des séjours de plus de 6 jours et agréés Centre de Vacances et de Loisirs (CVL) ont été développés pour les enfants et les adolescents de 6 à 16 ans dans le cadre du contrat temps libre de la ville de Marguerittes.

De nouvelles activités adultes voient le jour comme la **Peinture sur Soie** en 2004.

## 2005/2008 « Les familles au cœur du projet »



Ce projet social agréé pour 4 ans favorisait l'implication des familles dans les actions notamment sur des **questions éducatives liées à la parentalité**.

Si le concept de famille est en constante évolution dans notre société, il n'en demeure pas moins que les réponses aux problématiques familiales restent un enjeu majeur de l'ESCAL. C'est parce qu'il n'y a pas des enfants d'un côté, des parents de l'autre, que l'ESCAL cherche à créer toujours plus de transversalité dans la mise en place de ses actions, et s'attache à co-construire le projet avec le Comité des Parents. Grâce à ce travail, l'action famille de l'ESCAL est reconnue par la CAF, mais aussi par le Conseil Général qui a créé depuis 2004 le « Poste de référent Familles » et l'Etat dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement aux Parents).

## 2009/2012 « Territoires en Mouvement et dynamique d'habitants »

Ce projet social agréé pour 4 ans favorisait le développement d'un projet social à vocation intercommunale sur le territoire des « 4 moulins ».

Ce projet social pose véritablement la question du territoire d'impact de l'ESCAL. Si le centre socioculturel a été créé au niveau marguerittois, très vite de nombreux usagers « extérieurs » se sont intéressés à son action, représentant 30% des adhérents en 2010. C'est dans cette logique que l'ESCAL est très vite devenu une référence sur le territoire, ce qui a conduit à un travail intercommunal avec les élus de Bezouze, Bouillargues, Manduel et Redessan.

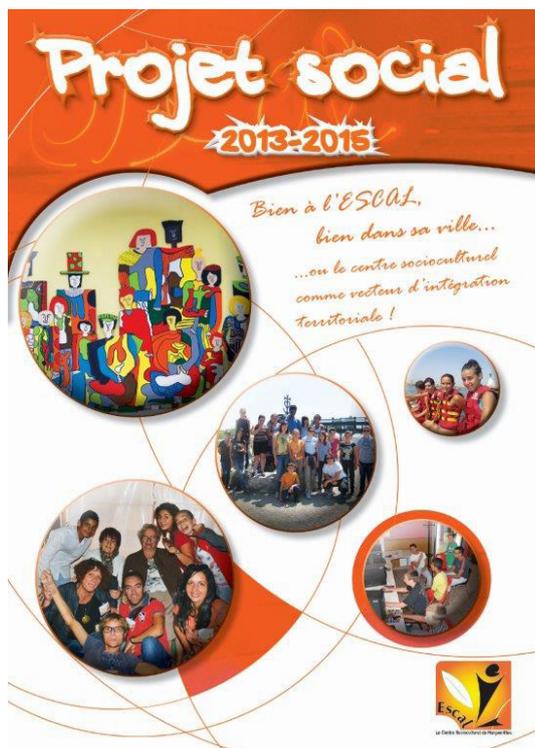
A partir de 2011, une réorganisation des secteurs d'activités a été engagée, afin de créer plus de transversalité et de cohérence entre les différentes actions et/ou ateliers :

- Le secteur développement social, qui comprend l'animation globale et la coordination, le soutien à la vie associative et le PRE ;
- Le secteur animation, qui comprend l'enfance, la jeunesse, la famille et les adultes.

C'est dans cet esprit que l'Assemblée Générale de 2012 a décidé la fusion des adhésions familiales et individuelles, afin de réaffirmer la dimension famille portée par ESCAL.

En 2010, le PRE s'installe dans des locaux extérieurs à ESCAL permettant la mise en place d'une cyberbase emploi.

En 2011 – 2012 les locaux du TITA prennent un « coup de jeune » et de rafraîchissement, avec d'importants travaux de peinture notamment.



## 2013 – 2016 « Bien à l'ESCAL, bien dans sa ville où le centre socioculturel comme vecteur d'intégration territorial »

La finalité de ce projet social était de permettre la participation des habitants au sein du centre socioculturel, pour favoriser leur intégration dans la vie citoyenne, dans une démarche intergénérationnelle.

En 2013, la réforme des rythmes éducatifs a permis à l'ESCAL de repenser le fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP). Un accueil de qualité est proposé aux familles dès le matin avec du personnel d'animation, afin de permettre une passerelle éducative entre les familles et l'Education Nationale. Lors du temps de restauration scolaire, une réelle dynamique d'animation est mise en place : accompagnement au goût par les animateurs, une organisation matérielle favorisant l'échange et le dialogue à table, propositions d'ateliers libres dans le temps méridien... Les activités éducatives s'inscrivent dans les domaines des activités d'expression culturelle, artistique, sportive et de pleine nature.

Les vacances d'automne 2013 ont été l'occasion de proposer le CLUB ADO, nouveau mode d'accueil éducatif des 11-15 ans. Mêlant sécurité et développement de l'autonomie, ce groupe de 8 ou 16 jeunes accompagnés par des animateurs est accueilli tous les jours de la semaine de 08 h 30 à 18 h 30. Cette dynamique de groupe permet de mettre en œuvre des projets majeurs sur le temps des vacances scolaires. Ce mode d'accueil propose également de mettre en place des actions « passerelles » entre l'ALSH du Mas Praden et le CLUB ADO.

Pour les adultes, une réelle dynamique d'échanges s'est opérée autour de deux repas par an, rassemblant l'ensemble des participants aux ateliers adultes. Cette démarche permet d'une part de présenter la diversité des actions proposées et d'autre part de créer du lien entre les différents ateliers.

L'été 2015 a permis d'expérimenter de nouvelles actions à destination des familles. Premièrement avec des réunions d'informations, avant chaque période de vacances scolaires sur les Accueils de Loisirs ainsi que pour les séjours. Une dynamique de soirées festives a été mise en place durant les vacances d'été, permettant aux familles de se rencontrer, de partager autour des loisirs de leurs enfants, de valoriser ce qui est réalisé lors des temps d'accueil, mais aussi de rencontrer et d'échanger avec les équipes d'animation. Egalement en 2015, une réorganisation des pôles a été mise en place.

# Être centre socioculturel en 2016

**Être centre socioculturel, c'est avant tout être reconnu en tant que tel par la CAF qui délivre l'agrément, sur la base d'un projet social.**

## Être centre socioculturel en 2016

La Convention d'Objectifs et de Gestion 2013-2017 fixe comme ambition de développer les services aux familles et réduire les inégalités en :

- Renforçant le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les familles et de tous les territoires;
- Contribuant à la structuration d'une offre « enfance et jeunesse » adaptée aux besoins des familles;
- Soutenant la fonction parentale en facilitant les relations parents enfants.

La Circulaire CNAF du 20 juin 2012 (Caisse Nationale Allocations Familiales) définit les missions générales des structures de l'animation à la vie sociale, tels que les centres sociaux comme :

- **Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle**, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;

Il est ouvert à l'ensemble de la population, à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges entre générations. Il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

- **Un lieu d'animation de la vie sociale** permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et réaliser leurs projets.

Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens logistiques à leur disposition.

**La participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable.**

## FOCUS

### Les Cinq missions complémentaires aux missions générales, définies par la CNAF :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

La dynamique participative constitue un principe fondateur et une plus-value de l'animation de la vie sociale. La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Aujourd'hui, ce sont près de 2800 structures de proximité, centres sociaux et structures d'animation locale, qui s'inscrivent dans la politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille et 24 centres sociaux dans le Gard dont

l'ESCAL, une des plus anciennes structures agréées dans le département.

Certaines évolutions sociales, communes à de nombreux territoires, interrogent et ont un impact sur la notion de « vivre ensemble » :

- l'accentuation des questionnements autour des familles (monoparentalité, responsabilités éducatives, cohabitation, ruptures familiales),
- la place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge,

- le développement de la précarité et le renforcement des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel,
- le vieillissement de la population,
- l'amplification des préoccupations relatives au développement durable.
- l'extension des zones périurbaines.



Convaincus que l'implication citoyenne, la participation, l'acceptation d'un fonctionnement collectif,... sont les fondements de la construction d'un projet social fédérateur, la création de l'association « Ensemble Socio Culturel Associatif Local » allait de soi.

#### Des valeurs réaffirmées :

Les valeurs et principes de la République Française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale.

En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle.

Dans les périodes troublées que nous vivons, les centres sociaux sont les acteurs principaux du VIVRE ENSEMBLE et du maintien du principe de LAICITE tel que notre République le définit. Une LAICITE d'ouverture, qui n'a d'autre volonté que de favoriser la participation de chacun à notre unité nationale.

#### Etre centre socioculturel à Marguerittes

Le vingtième anniversaire du centre socioculturel de Marguerittes, à l'automne 2012, fut l'occasion de réunir tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à faire l'ESCAL depuis deux décennies et à essayer de résumer ensemble 20 ans d'actions locales, en un seul mot. C'est alors le mot **Rencontre** qui a été retenu. En effet, l'ESCAL se veut être une rencontre.

Partant en 1992, du constat que depuis plus de trente ans, Marguerittes ne cessait de grandir, sans pour autant qu'une logique de partage entre ses habitants existe, chacun restant dans son isolement, il est devenu indispensable de créer une dynamique de Rencontres, afin de pallier cet état de fait. L'idée d'un projet fédérateur est apparue comme une nécessité et le concept de «centre social» fut alors une évidence, avec l'ambition de favoriser la Rencontre entre tous les habitants, quels que soient leur condition, leur âge, leur confession, ...

- En premier lieu, **ESCAL est une Rencontre humaine**. C'est la synergie entre les bénévoles, les responsables associatifs, les salariés et les représentants des partenaires, qui fait la force de l'ESCAL et contribue à la pluralité de son projet associatif ;
- ESCAL, **c'est a Rencontre institutionnelle**, qui au travers de la reconnaissance par nos partenaires, leurs soutiens et leurs implications, permet le développement et l'évolution de l'ESCAL ;
- ESCAL, **c'est une Rencontre intergénérationnelle**, avec la volonté permanente de favoriser la création d'échanges et de liens entre les générations ;
- ESCAL, **c'est la Rencontre du monde associatif**, faisant du centre socioculturel un véritable carrefour pour les associations locales, permettant leur émergence et soutenant leur dynamique ;
- ESCAL **c'est une Rencontre familiale**, au travers du lien qui nous unit avec la CAF et aux spécificités de nos actions à destination des familles. Notre conception de la famille est large : être une famille c'est se retrouver autour d'un foyer. Pour nous, il n'y a pas de famille idéale, que la famille soit traditionnelle, monoparentale, homoparentale... elle trouvera pleinement sa place au sein du centre socioculturel.
- ESCAL, c'est enfin une **Rencontre philosophique, au travers de l'Education Populaire** et autour des valeurs de solidarité, de dignité humaine, de démocratie. C'est cet attachement à ces idéaux qui fondent l'engagement de tous les acteurs de l'ESCAL et contribue à faire du centre socioculturel une association novatrice, audacieuse et originale.

L'ESCAL reste fidèle à ses idéaux, qui ont contribué à son développement. Etre à la croisée de tous ses acteurs, être le catalyseur des énergies locales, être l'articulation entre les aspirations des habitants et les commandes institutionnelles... telles sont les missions de l'ESCAL, avec pour objectif de permettre aux habitants de mieux «vivre ensemble» aujourd'hui pour agir ensemble demain.

# Nos valeurs

**Dans une société où le repli sur soi et l'individualisme sont de plus en plus présents, notre responsabilité est de redonner du sens à notre action, au travers de la réaffirmation de nos valeurs.**

## La laïcité ciment de la République

Cette responsabilité individuelle et collective, reste donc d'œuvrer pour, encore et toujours, favoriser le « vivre ensemble » et ainsi consolider notre société. Nos actions s'inscrivent dans le principe de Laïcité. Non pas une laïcité qui exclurait l'un ou l'autre, mais bien une laïcité d'ouverture, qui n'a d'autre volonté que de favoriser la participation de chacune et chacun à l'unité nationale. La laïcité offre à tous, les conditions d'exercice du libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

C'est donc une laïcité, ciment de notre « vivre ensemble » que nous défendons, convaincus que la différence est une richesse pour notre société et pour la France, et que nous réaffirmons notre acceptation de l'autre... quel qu'il soit, quels que soient son histoire, son parcours, ses convictions ...

Comme la CAF le rappelle dans sa charte, élaborée et adoptée en septembre 2015, la laïcité vise à concilier :

- la **liberté**, qui permet aux individus de pouvoir agir selon leur propre volonté dans un système politique ou social dans la mesure où cela ne porte pas atteinte aux droits des autres ;
- l'**égalité**, donnant le droit à tout être humain d'être traité de la même manière, avec la même dignité, de disposer des mêmes droits et d'être soumis aux mêmes devoirs ;
- la **fraternité**, ce sentiment qui rassemble plusieurs personnes et qui porte à son fondement le respect de la personne humaine ainsi que le lien de **solidarité**, valeur sociale qui unit le destin de tous les hommes les uns aux autres dans une démarche humaniste qui leur fait prendre conscience qu'ils appartiennent à la même communauté. Ces valeurs républicaines sont le fondement de l'entente entre les citoyens.

Au travers de ce « vivre ensemble », tant de fois revendiqué dans nos différents projets sociaux depuis plus d'une vingtaine d'années, nous avons la responsabilité de poursuivre ce travail humaniste et citoyen.

## La citoyenneté

La citoyenneté se fonde sur plusieurs principes :

- La **responsabilité sociale et morale** : apprendre, dès le plus jeune âge à se conduire avec confiance, d'une manière responsable, moralement et socialement, à la fois envers les personnes en charge de l'autorité et envers les autres.
- **L'engagement dans la vie de la cité** : apprendre à s'impliquer dans la vie et dans les préoccupations des communautés, y compris apprendre en s'engageant dans des actions locales au service des gens.
- **L'éducation au politique** : apprendre en quoi consiste la vie publique et comment y prendre part ; comment influencer, par le savoir, le savoir-faire et les valeurs.
- **La citoyenneté se vit au travers du «faire ensemble» très présent dans l'Education Populaire**. Etre citoyen c'est donc avoir des droits mais aussi des devoirs. Permettre à chaque enfant d'en prendre connaissance au travers de la déclaration des droits de l'enfant et en réaffirmant les principes de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen nous semble être la pierre angulaire pour permettre d'accompagner l'enfant puis le jeune dans son devenir d'adulte.
- **L'éducation à la citoyenneté** outille les jeunes en leur fournissant des savoirs, des savoir-faire et une compréhension de la société qui leur permettra de jouer un rôle actif, efficace en étant des citoyens éclairés et critiques, moralement et socialement responsables. Elle vise à leur donner la confiance et la conviction qu'ils peuvent agir en coopération avec les autres et qu'ils peuvent avoir une influence.

## L'Education Populaire : entre histoire et convictions

L'Education Populaire s'est nourrie des mouvements sociaux et politiques qui visaient l'accès au savoir du plus grand nombre. Héritière de la tradition communautaire républicaine mais aussi chrétienne, elle a cherché à développer l'autonomie de la personne, à créer du sens, à promouvoir des valeurs et à regrouper les individus pour développer la vie sociale (de la coopérative ou de la mutuelle ouvrière aux mouvements de jeunesse).

L'Education Populaire agit en dehors de la famille, de l'école ou de l'université, mais en complémentarité avec elles. C'est l'apprentissage de la citoyenneté, avec une pratique active. C'est l'éducation de tous par tous, et tout au long de la vie.

La notion d'Education Populaire, héritée de Condorcet et des luttes pour une démocratie réelle dans notre pays, s'appuie sur des valeurs de respect et de solidarité. L'Education Populaire a pour projet l'émancipation de la personne et privilégie l'action collective. Elle vise à permettre à chaque enfant et à chaque adolescent, à chaque femme et à chaque homme de mettre en œuvre pleinement ses capacités intellectuelles, corporelles et sensibles dans toutes les situations de la vie sociale, économique, culturelle et politique et de participer à la construction d'une société plus juste et plus démocratique.

Elle invente, pour cela, des démarches et des méthodes originales, fondées sur la découverte par chacun(e) de ses propres potentialités, l'implication des personnes, l'entraînement à la prise de décision, la discussion organisée dans l'espace public, l'exercice de l'esprit critique. L'Education Populaire concourt ainsi à la transformation de la société en créant des alternatives éducatives, culturelles, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus peuvent être co-auteurs de leur devenir.

Notre adhésion aux Francas du Gard et notre attachement au CRAJEP Languedoc-Roussillon, sont le témoignage de notre engagement dans l'Education Populaire et dans la promotion de ses valeurs.

### Notre conception de la famille

A l'ESCAL, nous concevons la famille comme essentielle dans les processus d'éducation. C'est certainement, lié à notre histoire, mais surtout à l'inscription de notre action dans la politique de la branche Famille de la Sécurité Sociale. Notre conception de la famille est large. Etre une famille c'est se retrouver autour d'un foyer, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée, homoparentale,... elle reste une famille avec quelquefois ses faiblesses mais surtout ses richesses.

L'exercice de la parentalité ne se restreint pas à l'univers familial. Il s'inscrit dans un environnement, un contexte politique, économique, social, culturel, éducatif, en évolution, puis dans une mutation sociale plus large. Tous ces éléments impactent très fortement et inégalement les familles. Il est de notre devoir de les accompagner en reconnaissant et valorisant leurs ressources et leurs compétences car lorsqu'il s'agit d'éducation, l'enjeu est de taille pour l'enfant, pour le parent mais également pour la société.

## FOCUS

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » Nelson MANDELA

L'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain. Comme le définit Pierre de Rosa « l'éducation comprend toutes les influences volontaires ou involontaires, qui peuvent s'exercer sur un individu tout au long de sa vie ».

L'éducation est donc une combinaison d'influences diverses, les unes volontaires, issues d'actes qui se veulent éducatifs, fruit d'une volonté d'éduquer; et involontaires, issues de l'environnement, sans intention éducative consciente.

Quelle que soit leur nature, toutes ces influences se conjuguent : l'éducation est globale. Au fil de la vie, toutes ces influences ne cessent de se multiplier et d'interagir : l'éducation est donc continue.

L'éducation permet, notamment, de transmettre les principes communs aux nouvelles générations, et de conserver et de perpétuer les valeurs de toute une société. Elle contribue ainsi à l'épanouissement personnel en favorisant l'intégration sociale et professionnelle. Elle prépare à la société un homme et un citoyen qui sera en harmonie avec elle.

Elle vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles, morales et techniques). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue.

Pour l'ESCAL, c'est au travers de l'éducation, que nous pourrons bâtir les conditions de la réussite des enfants. C'est avec les enseignants, les parents, mais aussi avec les associations... que nous allons poursuivre notre travail d'éducation, dans un esprit d'ouverture et de complémentarité ! La réforme des rythmes éducatifs est venue confirmer que l'ESCAL est un acteur à part entière en matière d'éducation, aux côtés de l'école et des familles, car nos actions, complémentaires, convergent vers un seul but, celui de préparer les jeunes générations à devenir les citoyens de demain !

# Nos actions

**Il est à noter que depuis fin 2014 les secteurs d'activités de l'ESCAL ont été redécoupés en pôles, afin de répondre au mieux aux attentes des habitants et des partenaires, mais surtout pour donner plus de cohérence à nos actions dans une démarche de transversalité.**

## Il existe donc aujourd'hui 3 pôles :

- Le pôle Associatif
- Le pôle Enfance Jeunesse
- Le pôle Familles Adultes

## Les actions du pôle associatif :

- Conseil en gestion : au travers d'un centre de documentation et des conseils de professionnels qualifiés, nous accompagnons les bénévoles associatifs aux montages de projet, aux règles comptables...
- Parution dans l' ESCAL INFO ASSOCIATIONS : édité onze fois par an, l'ESCAL INFO ASSOCIATIONS reste un formidable outil de valorisation des projets associatifs ;
- Service reprographie : réalisation de l'édition et du façonnage de travaux associatifs (photocopie, reliure...);
- Prêt de locaux et de matériels (sonorisation, véhicules, congélateur...) : mise à disposition de salles (Atlantide et Activité), de matériels (tables, chaises, réfrigérateur, scène, comptoir..) et de véhicules (2 de 9 places) ;



- Secrétariat : pour chaque association adhérente des heures de secrétariat sont possibles ;
- Domiciliation : réception de courrier, siège social...
- Formation : plusieurs fois dans l'année des formations sont proposées aux responsables associatifs (comptabilité, réseaux sociaux...)

## Les actions du pôle enfance / jeunesse :

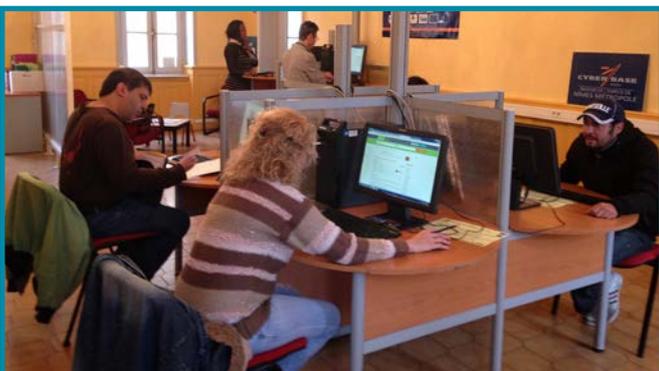


- Accueil de Loisirs sans Hébergements du Mas Praden (ALSH) : au cœur du parc, le domaine du Mas Praden offre aux 3-11 ans des animations pédagogiques les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël) ;
- Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) : les animations en restauration scolaire favorisent l'apprentissage des plus jeunes par l'animation du repas. Des ateliers reposant sur les piliers du socle commun de connaissances et de compétences, sont également mise en place sur les temps périscolaires ;
- Séjours de Vacances : ces séjours diversifiés tout au long de l'année, favorisent l'autonomie, la découverte et la socialisation des enfants ;
- Le Conseil Municipal des Enfants : élus pour 2 ans, les enfants se réunissent mensuellement en plusieurs commissions pour faire des propositions pour la ville de Marguerittes ;

- Le TITA : lieu d'accueil et d'échange sans alcool, ni tabac, pour les jeunes de 11 à 18 ans ouvert du mardi au samedi (des soirées sont organisées le vendredi). Il dispose d'un Espace multimédia ;
- Les Journées d'Activités : pendant les vacances scolaires, des journées d'animation sont proposées aux 11-15 ans ;
- Le Club Ados : pendant les vacances scolaires, sous la forme d'un accueil de 8 h 30 à 18 h 30, des projets à la semaine sont proposés aux 11-15 ans ;
- Point Information Jeunesse (PIJ) : espace d'information sur les loisirs, la scolarité, les métiers ;
- Music Ados : Mise à disposition du studio pour les jeunes de 11 à 18 ans ;
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : apprendre autrement avec l'objectif de développer la confiance en soi, l'imagination et la création individuelle et collective ;
- Ludothèque : espace convivial itinérant dédié au jeu sous toutes ses formes, entre amis, entre adultes ou en familles.
- **Club parlons en** : groupe de parole, proposé une fois par semaine aux jeunes collégiens.

#### Les actions du pôle familles – adultes :

- Accueil et information des demandeurs d'emploi : ouvert à l'ensemble de la population le PRE (Point Ressource Emploi), libre et gratuit permet d'accéder à la cyber base emploi tous les matins de 8 h 30 à 12 h 30 ;
- RDV de l'entreprise : ces rendez-vous bimestriels permettent de venir à la découverte de corps de métiers ;
- Job dating : ces rendez-vous bimestriels permettent de mettre en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi d'un secteur d'activité défini ;



- Les ateliers socioculturels adultes : ces activités ont pour objectif de favoriser la rencontre et la mutualisation des échanges. Aujourd'hui il existe 7 ateliers socioculturels (aquarelle, peinture sur soie, multimédia, les Rachalans, ESCAL Chœur Classique, ESCAL créativité, Bricolage et Langue Provençale) ;
- Les actions collectives familles : au travers de sorties, soirées, week-end, et ateliers parents enfants, l'objectif est de favoriser les liens inter et extra familiaux ;
- Les conférences et ateliers pour les parents : l'objectif est d'informer les habitants sur différentes thématiques.

#### Les actions et évènements transversaux :



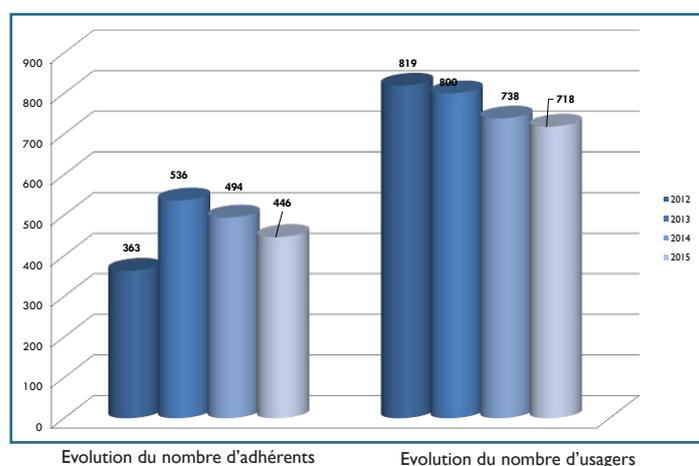
- Le Carnaval des Enfants
- Le Noël des Bambins
- La Fête de la Musique
- Le Festival de Musiques Actuelles
- La Pégoulade de la Fête Votive
- Le Marché aux Jouets
- La Peinture dans tous ses Etats
- Le Forum des métiers
- le Marguerithon
- le Cross du Collège
- La Bodega des enfants
- Le forum des associations
- La journée Patrick Terrens
- La Semaine Bleue
- Fête Cool

# Nos publics

Dans le cadre de son rôle d'équipement de proximité ouvert à tous les habitants, usagers, adhérents et bénévoles constituent la population du centre socioculturel avec un niveau d'implication plus ou moins important en fonction des activités.

## Les adhérents

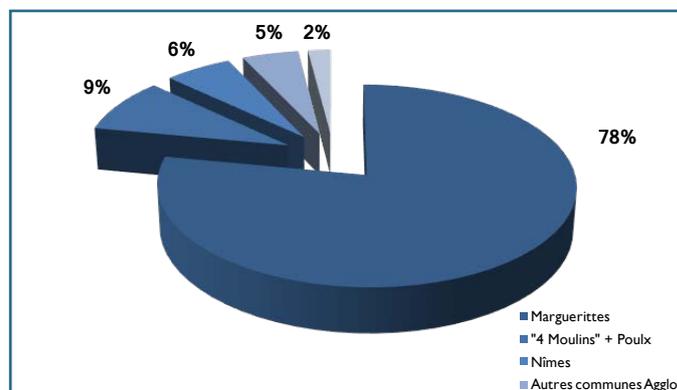
### Les Familles



Après une augmentation du nombre d'adhérents en 2013, nous constatons une baisse régulière sur les années 2014, puis 2015. Celle-ci s'explique probablement par la redéfinition des modalités de calcul des adhésions (suppression du principe de double adhésion), mais aussi par l'impact de la réforme statutaire de 2012. En effet, l'Assemblée Générale consciente de la nécessité de répondre aux problématiques familiales de manière plus transversale, a fait le choix de fusionner les adhésions familiales et individuelles, en une seule adhésion « familles ». Parallèlement nous constatons une relative stabilité du nombre d'usagers issus de ces familles, impact de la régularisation dans le temps des effets de la réforme statutaire.

### L'origine géographique des usagers

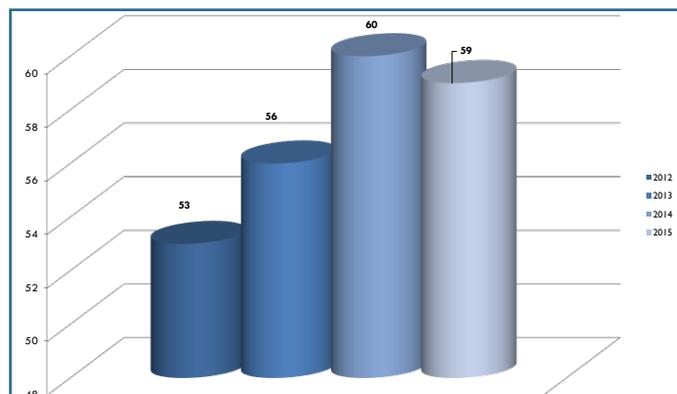
Si 78 % des adhérents habitent Marguerittes, 98 % des adhérents résident sur l'agglomération Nîmes Métropole. Au-delà des adhérents à jour de leurs cotisations, l'ESCAL dénombre plus de 3 500 usagers. En effet, certaines activités, liées à des services conventionnés (PRE, ALP,...) ou la mise en place d'événements festifs, ne nécessitent pas l'adhésion, constituant ainsi une porte ouverte vers l'ensemble du centre.



Répartition territoriale des adhérents 2015 de l'ESCAL (AG du 8 avril 2016)

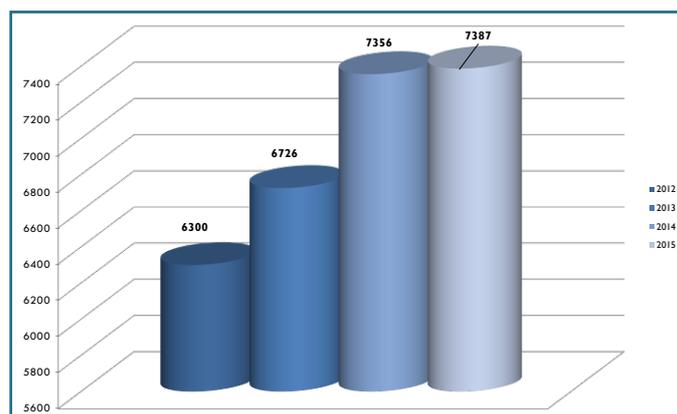
## Les associations

Le nombre d'associations adhérentes à l'ESCAL a augmenté de 11% entre 2012 et 2015, passant de 53 à 59, ce qui démontre la reconnaissance par le milieu associatif marguerittois de l'importance de l'ESCAL comme fédération locale.



Evolution du nombre d'associations adhérentes entre 2012 et 2015

Nous constatons une progression constante du nombre d'adhérents des associations adhérentes, ce qui démontre l'attractivité grandissante de la vie associative marguerittoise.



Evolution du nombre d'adhérents des associations adhérentes entre 2012 et 2015

## Les usagers

|          |                                      | 2012       | 2013       | 2014       | 2015 | Evolution |
|----------|--------------------------------------|------------|------------|------------|------|-----------|
| Enfance  | ALP enfants                          | 294        | 294        | 322        | 428  | + 45.5 %  |
|          | ALSH enfants                         | 300        | 319        | 333        | 315  | + 5 %     |
|          | Séjours de vacances 09-12 ans        | 41         | 37         | 37         | 18   | - 56 %    |
|          | Séjours courts 07-12 ans             | 60         | 31         | 26         | 28   | - 53 %*   |
|          | CME                                  | 29         | 29         | 29         | 15   | - 48 %    |
| Jeunesse | Music'Ados                           | 17         | 19         | 8          | 10   | - 41 %    |
|          | Tita et Multimédia                   | 504        | 592        | 596        | 502  | - 0.5 %   |
|          | Journées d'activités Ados            | 145        | 124        | 123        | 112  | - 22 %    |
|          | Club Ados                            | inexistant | 11         | 46         | 63   | + 572 %   |
|          | Ados trotters                        | 0          | 3          | 0          | 0    | NC        |
|          | Séjours courts 12 - 16 ans           | 55         | 28         | 29         | 26   | - 52 %*   |
| Famille  | Sorties familles (week-end, soirées) | 45         | 46         | 35         | 33   | - 26 %*   |
|          | Ateliers parents-enfants             | NC         | 32         | 8          | 0    | NC        |
|          | Accompagnement à la scolarité        | 46         | 47         | 37         | 45   | - 2 %     |
| Adultes  | PRE                                  | NC         | 251        | 351        | 418  | + 66.5%   |
|          | ESCAL Créativité                     | 86         | 80         | 73         | 61   | - 29 %    |
|          | Atelier Provençal                    | inexistant | inexistant | inexistant | 13   | NC        |
|          | Rachalans                            | inexistant | inexistant | 5          | 7    | + 40 %    |
|          | Chœur Classique                      | inexistant | inexistant | 24         | 30   | + 25 %    |
|          | Multimédia                           | 86         | 81         | 81         | 71   | - 17,5 %  |
|          | Bricolage                            | inexistant | inexistant | 5          | 7    | + 40 %    |
|          | Peinture sur Soie                    | 11         | 10         | 11         | 12   | + 10 %    |
|          | Aquarelle                            | 23         | 23         | 30         | 34   | + 48 %    |

\* suite aux bilans de l'ETE 2016, nous observons un regain d'inscriptions sur les séjours courts (76 enfants et jeunes), ainsi que sur les activités familles (77 familles, soit 237 personnes), notamment grâce au recrutement de l'Animatrice Familles.

### Enfance - Jeunesse

L'augmentation du chiffre des ALP s'explique notamment par la mise en place de la **réforme des Rythmes Educatifs**.

Les séjours de vacances sont en forte diminution depuis 4 ans, ceci dû au contexte socio-économique et à la baisse des aides de la CAF.

La diminution des chiffres du CME s'explique par la réorganisation de celui-ci en 2015. (élections de 15 élus par an au lieu de 29 élus tous les 2 ans).

Les chiffres restent stables côté TITA. Si l'on fait la moyenne des deux accueils (Journées d'Activité et Club Ados), **les chiffres augmentent même**.

Côté Music'Ados, la diminution s'explique par le fait que certains groupes locaux ont intégré la « pépinière » Paloma, après avoir remporté des tremplins, mais aussi par le fait que les jeunes partent faire des études ailleurs que sur Nîmes.

### Familles - Adultes

Côté Adultes, **le nombre de participants aux ateliers est, soit stable, soit à la hausse** notamment pour les derniers créés. ESCAL Créativité enregistre une diminution liée au fait qu'il n'y a plus de voyages organisés et que les conjoints n'apparaissent plus comme c'était le cas auparavant. Si le multimédia chute de 17 % sur la période, cela est lié à la suppression des deux ateliers photos suite au décès de l'animatrice bénévole.

Côté Familles, nous constatons **une forte proportion de nouveaux arrivants sur le territoire** (72 sur 237 personnes), pour lesquels l'action famille est un moyen de créer du lien et de se faire une place dans le village.

L'augmentation des chiffres du PRE s'explique par le changement de l'accompagnatrice à / et dans l'emploi, une meilleure prise en charge dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi et le **partenariat développé avec Pôle Emploi** qui oriente de plus en plus les demandeurs au PRE.

# Partie 2

2013-2016 : 4 ans d'actions

évaluations des fiches actions 2013 - 2016

|   |      |
|---|------|
| <i>Intro</i> .....  | p 21 |
| <i>Agir en prévention des isolements</i> .....                  | p 22 |
| <i>Rendre acteur de sa vie professionnelle</i> .....            | p 24 |
| <i>Fédérer les associations et les accompagner</i> .....        | p 26 |
| <i>Construire un citoyen bien intégré dans sa société</i> ..... | p 28 |
| <i>Créer du lien et soutenir</i> .....                          | p 30 |

*« Il ne suffit pas de dire : je me suis trompé,  
il faut dire comment on s'est trompé »*

**Claude BERNARD (1813-1870)**

fondateur de la médecine expérimentale

Cette seconde partie a pour objet de balayer l'ensemble des 19 fiches actions 2013-2016 et d'en extraire la synthèse, au travers notamment :

- Des rapports d'activités 2013, 2014 et 2015 ;
- Des bilans des séminaires annuels du personnel ;
- Du retour des 120 questionnaires réalisés auprès des salariés et administrateurs en novembre 2015.

Si leur analyse démontre la pertinence des actions réalisées au vu des objectifs fixés, et au travers d'eux, la réalisation de notre finalité passée, de **favoriser la participation des habitants au sein du centre socioculturel, pour faciliter leur intégration dans la vie citoyenne, dans une démarche intergénérationnelle**, cette partie permet surtout de mettre en exergue des perceptives pour construire les actions du futur projet social, au sein duquel la question de la transversalité va se poser. En effet, l'articulation entre les différentes actions, et ainsi le sens donné à celle-ci, sera un des enjeux du Projet Social à venir.

# Agir en prévention des isolements

Les quatre premières fiches du projet social 2013-2016 concernent la mission centrale du centre socioculturel : l'ANIMATION GLOBALE.

Au travers de cette mission support, ces quatre fiches action ont pour vocation de rompre les isolements par l'accueil, la communication, l'échange, l'inscription dans les réseaux locaux et le soutien aux initiatives locales.

Missions transversales, en lien avec l'ensemble des actions directes (activités de l'ESCAL) ou indirectes (activités des associations adhérentes et/ou partenaires), l'ANIMATION GLOBALE est une spécificité des centres sociaux.

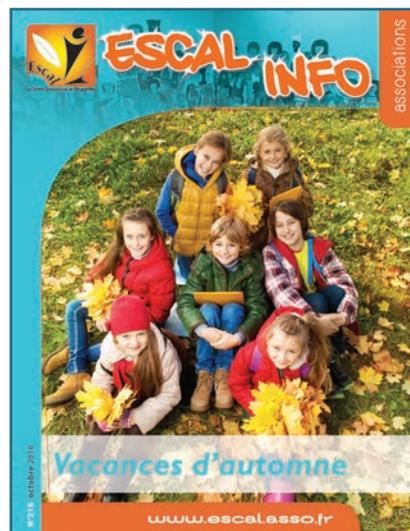
## *Communiquer et Echanger :*

L'ESCAL INFOS ASSOCIATIONS reste le principal outil de communication de l'ESCAL. Diffusé à 3600 exemplaires 11 fois par an, il permet de créer du lien entre les habitants et facilite la communication des associations. Il a d'ailleurs pris un nouveau format type magazine au 1er janvier 2013.

Pour autant d'autres outils de communication existent et ont été développés durant le précédent projet social, afin de compléter l'offre proposée par l'ESCAL :

- L'ESCAL INFOS ANIMATION a été maintenu au mois de mai, afin de présenter les activités estivales ;
- Le GUIDE PRATIQUE a été créé en 2014, avec pour vocation de présenter les détails des activités associatives sur l'année scolaire. Edité à 4 000 exemplaires, il est diffusé en septembre ;
- Les supports papier (plaquette ATOUT EMPLOI VILLAGE, CLAS, Ateliers ADULTES, ...) ont été repensés et réactualisés ;
- Le site internet ;
- Le Facebook s'est vu étoffé d'un compte twitter (encore inactif) et d'un compte INSTAGRAM ;
- La LETTRE aux FAMILLES a été imaginée en 2014, afin de présenter l'actualité de la Réforme des Rythmes Educatifs aux familles et le détail des activités proposées ;
- Deux kakemonos et deux drapeaux aux couleurs de l'ESCAL ont été créés en 2014, afin de compléter les supports visuels !

La communication a aussi été pensée en complémentarité avec les Offices Municipaux, qui ont en charge la communication municipale.



### *Accueillir, écouter et informer :*

Ouvert 51 semaines par an, 36 h 30 par semaine, l'accueil de l'ESCAL reste le fer de lance de cette première fiche action, même si la question de l'accueil est à concevoir sur l'ensemble des sites d'activités du centre (PRADEN, écoles, PRE, ...). Des créneaux spécifiques sont proposés pour l'accueil des familles (5,5 h par semaine), des demandeurs d'emploi (26,5 h/ semaine), ... pour autant, même si sur chaque site, un accueil personnalisé a été proposé, en lien avec les attentes des publics ciblés, une approche transversale reste à imaginer.



Les supports de communication imaginés en interne ont permis d'informer les habitants, aussi bien sur nos activités que sur les activités locales (associations, mairie, ...). Pour autant, l'abondance d'information a pu être un frein à une communication efficace !

Différents espaces d'écoute et de partage ont été organisés (commission, comité de suivi, ...) afin d'échanger et de recueillir la parole des habitants.

### *S'inscrire dans les réseaux locaux et en animer :*

Par sa place spécifique dans l'environnement, liée à son agrément centre social, l'ESCAL a su maintenir son inscription dans différents réseaux partenariaux durant la période 2013-2016 (coordination sociale, groupes de travaux municipaux, liens aux écoles ...), mais aussi développer de nouveaux liens avec les acteurs de l'Emploi (Cité des Métiers, COMIDER, AFPA, Pôle Emploi, ...).

En complément à ces participations, l'ESCAL reste à l'origine de l'animation des petits déjeuners partenariaux, du « p'tit dej des élus », de la coordination des acteurs éducatifs du territoire (PEDT), ... Toutefois, ces actions demandent sans nul doute à être davantage rendues lisibles, afin de permettre une mobilisation accrue et une meilleure compréhension de la pertinence de ces réseaux.

Grâce à la reconnaissance de son expertise, l'ESCAL contribue de sa place, à différents réseaux départementaux, notamment aux dynamiques départementales sur les PEDT.



### *Soutenir les initiatives locales :*

C'est par une participation à l'ensemble des actions de proximité organisées sur Marguerittes, que l'ESCAL a pu, souvent aux côtés des Offices Municipaux, contribuer à l'animation de la vie locale (Carnaval, Fête de la Musique, Forum des Métiers, Journée Patrick TERRENS, Fête Votive, Marché aux Jouets, Bodéga des Enfants, Semaine Bleue, Noël des Bambins, ...).

Cette volonté du centre socioculturel de vivre pleinement les moments forts du village, aux côtés des habitants, reste un des axes forts du projet, puisqu'elle contribue à favoriser le partage et le « mieux vivre ensemble » à Marguerittes.

Pour autant, certaines manifestations doivent être repensées, notamment au travers du sens qu'elles ont pour l'ESCAL, mais aussi par rapport à leur inscription dans une autre temporalité.

# Rendre acteur de sa vie professionnelle

Le POINT RESSOURCE EMPLOI s'est donné pour mission : accueillir, accompagner et faciliter les démarches d'insertion professionnelle des habitants de Marguerittes et des 5 communes de la Zone Garrigue (St Gervasy, Poulx, Cabrières, Lédénon et Bezouze) tout en adaptant des acteurs spécifiques, à compter du 1er juillet 2015, Lédénon s'est retiré du dispositif.

Ce qui signifie : savoir se prendre en charge, anticiper et définir un projet professionnel, connaître ses compétences actuelles, en développer de nouvelles, connaître son environnement pour être capable de répondre à la question « Quelle est mon employabilité ? » ou bien « Comment me rendre acteur de ma vie professionnelle »

La démarche de nos actions est basée sur la proximité, la disponibilité et l'accessibilité du conseil et de l'accompagnement autour de 2 objectifs :

1. Accueillir et orienter les demandeurs d'emploi
2. Accompagner les demandeurs d'emploi

Pour mettre en œuvre et afin de répondre au mieux à ces 2 axes, l'enjeu a d'abord été de redynamiser le PRE en aménageant un espace d'accueil plus convivial ainsi qu'en proposant de nouvelles actions facilitant l'altruisme entre usagers et la reprise de confiance.

Ces 4 années peuvent donc se résumer en 5 mots :  
Nouveauté, Dynamisme, Convivialité, Construction collective, Réseau.



**POINT RESSOURCE EMPLOI** 

**Horaires d'ouverture :**  
Tous les matins de 8 h 30 à 12 h 00  
Lundi et mercredi de 14 h 00 à 17 h 00  
Jeudi de 14 h à 17 h 00 (permanence à la Mairie de Bezouze)  
contact : 04 66 63 18 15 - [www.escal.asso.fr](http://www.escal.asso.fr)

Accueil   Conseil   Accompagnement  
Information   Orientation   Projet



## *Accueillir et Orienter les demandeurs d'emploi :*

Le PRE a accueilli 470 demandeurs d'emploi avec une moyenne mensuelle de 230 visites environ.

Des actions phares telles, les Ateliers de Technique de Recherche d'Emploi, les RDV de l'Entreprise et les Jobs Dating sont venues alimenter la richesse de notre action. La création de petits groupes lors des ateliers de Technique de Recherche d'Emploi du lundi après-midi, a créé et renforcé le lien entre usagers, facilité leur autonomie, donné un nouvel allant à leur démarche de retour à l'emploi, en les impliquant sur une forme de travail en réseau, en mutualisant leurs connaissances et compétences. La mise en place, en toute convivialité, d'un RDV Pro mensuel, avec des chefs d'entreprise, tous les 3èmes jeudis, a mis à plat les particularités de certains métiers que tous croient connaître, a suscité des vocations et des entrées en formation. Enfin, pour améliorer et faciliter les recrutements directs lors des jobs dating, les usagers ont été préparés aux entretiens afin de bonifier leur chance face aux recruteurs.

Ce panorama doit être enfin complété par le renforcement de nos liens avec des partenaires de l'emploi, afin d'apporter un meilleur service pour lever les freins à l'insertion professionnelle, explorer le marché caché de l'emploi et assurer une veille constante du contexte économique local.

## *Accompagner les demandeurs d'emploi :*

Une action spécifique pour les demandeurs les plus éloignés de l'emploi et rencontrant des freins à l'insertion professionnelle a été proposée, sous la forme d'un accompagnement individuel renforcé : ATOUT EMPLOI VILLAGES

Cette action visait à faciliter la reprise d'emploi ou de formation par l'engagement à une démarche active de recherche spécifique, tout en mettant en œuvre une stratégie adaptée à la situation sociale des demandeurs d'emploi. Soutenue et Financée par le Fonds Social Européen et portée par des structures comme le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole puis, depuis 2015, par le Conseil Départemental, cette action ne s'est adressée qu'à 60 personnes par an, et répondant à des critères particuliers (bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi longue durée, reconnus travailleurs handicapés, femmes seules isolées...).

En 4 ans, force est de constater que cette action a donc concerné les demandeurs d'emploi longue durée (24 mois d'inscription à Pôle Emploi), de faible niveau de qualification (V ou V bis) et âgés en moyenne de + de 45 ans.

L'accès à des contrats de droit commun est beaucoup plus complexe pour les demandeurs d'emploi de + de 50 ans. Bien conscients que leur âge ne représente plus forcément un atout lié aux compétences et expériences, le renforcement de l'accompagnement prend alors tout son sens contre l'évitement, le rejet et le burnout. Il nous a semblé important d'insister sur toutes les nouvelles mesures pour l'emploi accessibles à ce public, valoriser celles-ci dans l'accomplissement d'un projet de vie.

Malgré ce, il est à noter que les sorties positives en emploi ou formation sont en nette augmentation d'année en année. En tout, 75 personnes (31%) ont pu retrouver une activité professionnelle ou un nouvel élan dans leur parcours.

# Fédérer les associations et les accompagner

Le nombre d'associations adhérentes de l'ESCAL a augmenté de plus de 10 % entre 2012 et 2015. Presque 60 associations, soit 70 % des associations marguerittoises, adhèrent à l'ESCAL en 2015, ce qui démontre la pertinence des actions proposées aux responsables associatifs, au travers des quatre objectifs développés dans le projet social 2013-2016.

## *Assurer des services aux Associations*

Depuis sa création, l'ESCAL a toujours souhaité se mettre au service des associations, au travers de nombreux services (reprographie, domiciliation, mise à disposition de salles ou de matériel, secrétariat, ...). Si ces services ont peu évolué durant ce dernier projet social, il est toutefois à souligner la disparition de l'usage du secrétariat, étant donné la forte évolution de l'équipement informatique individuel et une nouveauté, à savoir la mise à disposition des deux véhicules de l'association. Durant cette période, l'ESCAL a eu la volonté d'améliorer la qualité du matériel mis à disposition (acquisition de deux nouveaux équipements de sonorisations, d'une chambre froide, ...) et de simplifier son usage (sono fixe, ...).

Le développement de l'usage du matériel de l'ESCAL doit toutefois nous conduire à entreprendre une réelle réflexion sur les modalités de prêt (état des lieux, grilles de réservations, ...), afin de simplifier l'organisation des responsables associatifs et d'améliorer leur prise en charge globale, au travers de l'accueil.



### *Informier et conseiller les associations :*

C'est la salle 1901 qui reste la référence en matière d'espace d'accueil et d'orientation des responsables associatifs. Pour autant cet espace demande à être repensé, afin de répondre plus pleinement aux attentes des usagers. Les abonnements (Midi Libre, ASH, Juris Associations, Associations mode d'Emploi, ...) ne sont pas assez mis en valeur et ne permettent pas de rendre lisible cette action.

De même, si la diffusion d'information par la mail-list [associations@escal.asso.fr](mailto:associations@escal.asso.fr) reste un vecteur important de diffusion de l'information, les espaces dédiés sur le site Internet n'ont pas été mis à jour et utilisés régulièrement.

C'est donc par la prise en charge individuelle de chaque association, en fonction de ses besoins exprimés et/ou identifiés à l'accueil, que les réponses sont construites et personnalisées.

### *Former les responsables associatifs :*

Nouvel axe du projet social de l'ESCAL, la période 2013-2016 a vu la mise en place de 3 à 4 formations par an, avec près d'une centaine de participants cumulés. Celles-ci ont pour vocation de mieux « armer » les responsables associatifs dans la réalisation de leurs missions.

Si ces sessions de formations trouvent un réel écho auprès de certains des adhérents, force est de constater la difficulté récurrente à mobiliser certains responsables associatifs, malgré l'adaptation des horaires de formation et des thématiques. De plus, si les thématiques très techniques (statuts, comptabilité, responsabilité, ...) permettent une forte mobilisation, malheureusement les sessions liées à l'animation du projet associatif ne semblent pas répondre aux attentes des associations adhérentes.

### *Soutenir et promouvoir les actions inter-associatives :*

De sa place de Fédération locale des associations, l'ESCAL a joué pleinement son rôle d'articulation entre les différentes associations. Grâce à sa proximité et à sa complémentarité avec les quatre offices municipaux, l'ESCAL a contribué à améliorer progressivement le FORUM des Associations (logique de repas partagés, mise à disposition de matériel, ...) et a favorisé l'organisation de la Pégoulade des Associations en ouverture de la fête votive, depuis 2014.

En interne, la traditionnelle galette des rois des responsables associatifs a été supprimée, en parallèle de quoi les associations ont été invitées au pot de fin d'année, et ce, dans un souci de transversalité, donnant à cet événement un rôle symbolique important, en concluant collectivement l'année socio-éducative du village et de ses environs.

# Construire un citoyen bien intégré dans sa société

Lors de l'écriture du projet social 2013 – 2016, nous nous étions fixés comme objectif de construire un citoyen bien intégré dans sa société. Pour cela nous avons axé nos actions autour de cinq grands objectifs :

*Agir en complémentarité de l'école*, fut l'une de nos principales orientations. La réforme des rythmes éducatifs, est venue bouleverser nos pratiques et nous a obligés à repenser le fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires. Rencontres régulières avec les équipes enseignantes, de façon formelle ou institutionnelle, coordination du PEdT, organisation d'activités éducatives en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, réunions et formations des équipes d'animation, écriture des projets pédagogiques en cohérence avec les projets d'établissements et participation à la vie communale au travers de différents projets (carnaval, histoire d'écrire, ...) ont permis de renforcer les liens entre tous les acteurs de l'éducation (enseignants, familles, équipes d'animation), d'être plus cohérents et complémentaires au bénéfice des enfants.

L'accompagnement à la scolarité a été repensé du fait d'une baisse de fréquentation. L'implication de l'animatrice Famille, des animateurs permanents, mais aussi des rencontres régulières avec les familles et la possibilité laissée aux jeunes de pouvoir s'impliquer au sein de chaque atelier ont permis de redynamiser cette action.

Après plus de dix ans d'interventions au sein du club « Parlons-en » au Collège, il a fallu relancer la dynamique. L'intervention du référent du TITA, est apparue comme une évidence afin de renforcer le lien auprès du public. En effet de par sa présence quotidienne au sein du bar, il a pu communiquer auprès du public les différents projets mis en place et ainsi les motiver à vouloir y participer.

*Favoriser la découverte et l'apprentissage* au travers d'activités spécifiques comme la ludothèque, l'accès aux nouvelles technologies par le biais de l'Espace Multimédia Jeunes ou encore les clubs thématiques (photos-vidéos, d'expression corporelle, théâtre, arts plastiques, ...) ont permis à l'enfant et au jeune de s'ouvrir à de nouveaux centres d'intérêts et d'apprendre autrement. Un effort de communication visuelle (plaquettes, panneaux d'affichage, logo de la ludothèque, ...) et orale (promotion des actions par les animateurs auprès des différents publics) et la mise en place d'événements (Fête du jeu, Fête du CLAS, ...) ont été réalisés, ce qui a permis une meilleure adhésion du public sur nos actions. Les séjours proposés aux 7 – 17 ans ont favorisé la découverte d'environnements nouveaux (Corse, Landes, Espagne, ...) et d'autres cultures, facteurs d'enrichissement personnel, de partage, d'entraide et découverte de l'autre. Les séjours courts sont restés constants au niveau des effectifs contrairement aux séjours de vacances pour lesquels une réflexion doit être menée, notamment au niveau de la tarification en lien avec les aides de la CAF du Gard.

*Favoriser l'éducation à la citoyenneté* en favorisant la participation et la prise de décision par les publics nous semblent essentielles pour la construction d'un adulte en devenir. Depuis 2015, l'organisation des élections du CME a été repensée afin d'améliorer le fonctionnement et de mieux répondre aux besoins des enfants : élections de 15 élus de CMI chaque année afin de ne plus « perdre » certains élus (ceux qui entrent en 6ème). Cette action est une première initiation à la vie politique et permet de mettre en place des projets participatifs pour l'ensemble des enfants et des habitants.

Les conseils de centre ou « paroles de jeunes » ont été organisés mais restent à améliorer afin de mieux associer les publics aux décisions qui les concernent. Pour l'instant cette participation ne cible que certains points : soirées jeunes, propositions de projets d'enfants ..., mais ne concernent pas l'ensemble de nos actions. La formation des équipes nous paraît prépondérante pour aller dans ce sens.

Les chantiers éducatifs mis en place chaque année ont pour principal objectif de faire découvrir au jeune le sens de l'intérêt collectif.



*Soutenir les initiatives et projets jeunes*, en mettant au cœur du projet l'implication des jeunes au sein de différentes activités. Le Point Information Jeunesse informe, oriente et accompagne les jeunes dans l'élaboration ou la concrétisation d'un projet. Ainsi plusieurs actions ont vu le jour comme le dispositif Anima'jeunes (bénévolat valorisé) qui a concerné entre deux et trois jeunes, le Forum des métiers, l'action Music' Ados qui permet aux jeunes par la suite de s'investir lors du Festival de Musiques Actuelles ou lors de la Fête de la Musique ou encore Ados Trotter qui, elle, n'a fonctionné que lors de l'été 2013. Quant à l'action Fête Cool, même si elle est à destination des jeunes (et plus largement de l'ensemble de la population), l'objectif reste d'arriver à les associer pleinement en tant que bénévoles d'un soir.

*Agir dans le cadre des loisirs de proximité* est possible au vu de notre implication dans tous les temps libres de l'enfant et du jeune. Les ALSH restent un axe majeur de notre action. Dotés d'un projet éducatif et de projets pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge, les ALSH sont des espaces de loisirs éducatifs où l'activité n'est qu'un support. Depuis 2012, la volonté des équipes Enfance et Jeunesse est de mettre en place des projets d'animation pour sortir de l'immédiateté et du « consumérisme ». Ainsi un travail autour des temps d'accueil, des temps calmes, du règlement intérieur, de la place des parents, de la mise en place de passerelles entre Praden et le Tita, mais aussi dans l'organisation et le fonctionnement des ALSH ont été réalisés. Le Club Ados a vu le jour en octobre 2013, répondant à un besoin des jeunes et de leur famille, l'accès au Tita est, depuis septembre 2016, réservé aux adhérents afin de pouvoir mieux associer le public à des dynamiques de projets. Avec la réforme des rythmes éducatifs, l'ALSH des mercredis s'est adapté en prenant en compte le nouveau rythme des enfants, mais aussi depuis peu l'accueil des enfants de trois ans. De ce fait, l'ESCAL a fait le choix de rallonger les temps de réunions et de préparation des animateurs. Les projets mis en place, découlent de thématiques permettant à l'enfant et au jeune de participer à tous les moments forts de la ville : carnaval, Pégoulade lors de la Fête votive, ... cela leur a permis d'aller à la rencontre de l'autre, d'impulser la participation et de favoriser le « vivre ensemble ».

# Créer du lien et soutenir

Lors de l'écriture du projet social 2013-2016 nous nous étions fixés comme objectif de créer des liens familiaux et sociaux et les soutenir. Pour cela nous avons orienté notre action entre quatre grands axes à savoir :

- Créer des espaces de convivialité ;
- Favoriser les logiques de mutualisation et d'échanges ;
- Accompagner et orienter les familles dans leur construction ;
- Soutenir les projets d'activités

Ces actions se sont pleinement inscrites dans le projet social. Après 4 ans d'actions et pour notre projet social 2016-2020 nous avons souhaité revenir sur les actions réalisées durant ces 4 dernières années.

*Créer des espaces de convivialité*, fut une de nos orientations principales pour répondre à l'objectif de créer du lien et soutenir. Ainsi au cours de ces quatre dernières années nous avons œuvré à la mise en place et la pérennisation d'espaces collectifs de rencontre pour les adultes et les familles, qui permettent l'échange de pratiques et de savoirs et favorisent la rencontre. Ces quatre années, ont été marquées par la pérennisation et la fondation de nouveaux ateliers socioculturels. Ces espaces ont été édifiés comme des lieux conviviaux autour d'un loisir, où l'activité est un prétexte au partage et à la rencontre.

En parallèle à ces espaces de rencontre nous avons souhaité développer la convivialité en organisant des événements permettant de provoquer des échanges entre les différents ateliers socioculturels adultes. Ces événements ont pris la forme de deux repas annuels qui ont regroupé entre 80 et 100 personnes à chaque repas. Nous avons également proposé des sorties culturelles et organisé deux expositions « la Peinture dans tous ses états » mettant en avant les artistes de la ville de Marguerittes.

Pour les familles, des sorties, soirées et week-end ont été mis en place au cours de ces quatre années. Ces temps conviviaux ont permis d'occasionner des rencontres entre les familles et de renforcer les liens familiaux et extra-familiaux.



*Soutenir des projets d'activité*, c'est aussi rendre acteurs les usagers de l'ESCAL en favorisant la co-construction des projets. Ces 4 années ont été riches dans la pérennisation et la création de nouveaux projets pour les familles et les adultes de l'ESCAL.

La coordination des ateliers socioculturels adultes nous a permis de décroisonner les ateliers et de créer une dynamique de réflexion collective autour de deux repas par an. Nous avons également développé les sorties culturelles communes aux ateliers adultes.

Durant ces 4 années, trois nouveaux ateliers ont également vu le jour (Escal chœur Classique, Bricolage et Langue Provençale) suite à des demandes émanant de nos usagers.

L'exposition « la Peinture dans tous ses Etats » a rassemblé en 2014 et 2016 des artistes marguerittois et les participants des ateliers Peinture sur Soie et Aquarelle autour d'une exposition commune.

Nous avons également souhaité développer le lien entre les accueils collectifs de mineurs et les familles, ainsi nous proposons depuis l'été 2015 des soirées festives familles dans les ACM durant les vacances. Ces soirées familles permettent de mettre en avant le travail réalisé avec les enfants durant les temps d'accueil tout en favorisant la rencontre entre les familles.

*Favoriser les logiques de mutualisation et d'échanges*, fut une démarche édictée afin de permettre l'échange de pratiques et de savoirs et favoriser la rencontre. Ainsi les adultes ont pu être impliqués et participer aux ateliers socioculturels adultes initiés, co-construits et animés par un groupe de bénévoles. Les bénévoles, véritables piliers de l'animation à destination des adultes, permettent la mise en place d'une véritable dynamique favorisant les échanges de pratiques et de savoirs au cœur de chacun de leurs ateliers.

Les ateliers parents enfants, menés depuis de nombreuses années ont été un outil majeur dans le travail de la parentalité. L'objectif de ces ateliers en plus de favoriser la rencontre entre les familles et créer du lien, est de permettre aux familles présentes de favoriser les échanges et la découverte autour d'une activité manuelle.

Autre action, autour de la parentalité, les causeries parentales permettaient aux familles de se retrouver et d'échanger autour d'un thème énoncé. Cet atelier s'est essouffé au fil des années pour laisser place à une dynamique de conférence sur des thèmes sélectionnés avec le Comité des Parents.

*Accompagner et orienter les familles dans leur construction*, c'est également informer, dialoguer et orienter les familles dans les démarches éducatives et leur permettre de mieux utiliser les dispositifs et structures existantes.

Nous avons mis en place des espaces de parole (causeries parentales) et d'information à destination des familles permettant, par le débat et la discussion, de favoriser la mutualisation des échanges autour de la fonction parentale. Après un essouffement des causeries parentales en 2014, nous nous sommes interrogés avec le Comité des Parents sur la mise en place de nouvelles actions permettant de continuer à répondre à cet objectif.

Ainsi depuis 2015, avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice famille - adulte, nous avons fait le choix de développer davantage d'espaces de rencontre et d'accueil pour les familles, comme les réunions d'informations sur les vacances et les soirées festives durant les vacances d'été au sein des Accueils Collectifs de Mineurs. Plus récemment, ce travail de co-construction nous a permis de mettre en place les ateliers des parents qui permettent aux familles de se retrouver et d'échanger autour d'une méthodologie sur le thème de la communication non violente.

# Synthèse et Perspectives

## A l'issue de ces 5 fiches actions, une lecture transversale de notre action paraît nécessaire :

Les objectifs de notre ancien projet social ont été atteints dans leurs missions respectives, prenant en compte les différentes évolutions de l'environnement (Réforme de l'École de la République, hausse du chômage...). Ils ont permis de démontrer une nouvelle fois la nécessité de l'existence de l'ESCAL sur le territoire de Marguerittes, ainsi que la perspicacité d'analyse des salariés et des élus de notre association.

En effet, chaque pôle d'implication du centre socioculturel a pu répondre favorablement aux besoins et attentes des habitants du bassin.

**L'Animation Globale** avait pour mission de favoriser l'accueil et la communication, ainsi que de soutenir les initiatives locales. Un important travail sur les supports de communication, avec la création de la *Lettre aux Familles* (2014) et du Guide Pratique des Associations (2013), a été mis en œuvre aussi bien pour nos activités que pour celles proposées localement. D'autre part en lien avec les Offices Municipaux, nous avons pleinement participé aux manifestations festives de la commune (Carnaval, Fête Votive...).

**Le Point Ressource Emploi**, dans ses missions d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi a su mettre en place des actions d'information et de rencontres entre les demandeurs d'emploi et les entrepreneurs du territoire élargi (Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole). Il a permis de mettre en place un accompagnement de proximité de chaque demandeur, en lien avec les différents acteurs du travail répondant aux objectifs des fiches actions établies en 2012 mais aussi, et surtout, aux réalités du moment, avec des initiatives, telles que les Rendez-vous de l'Entreprise ou les Job-dating.

Concernant **le pôle associatif**, nous avons pu soutenir et fédérer les associations adhérentes ; une soixantaine environ. Il nous a semblé évident de former et conseiller les responsables associatifs dans la réalisation de leurs missions. D'autre part, nous assurons à l'année des services tant administratifs que techniques. Notre rôle fédérateur se base également sur l'échange inter-associatif.

**Le pôle enfance-jeunesse** a su maîtriser les nouveaux enjeux de la Réforme des Rythmes Educatifs, celle-ci ayant pour ambition de faciliter les logiques de coéducation, permettant un travail de qualité en direction des enfants du territoire avec l'ensemble des acteurs (enseignants, parents, élus, professionnels de l'animation...), avec la responsabilité de coordonner le Projet Educatif de Territoire. Par ailleurs, l'organisation du Conseil Municipal des Enfants a été modifiée, seulement 15 enfants de CMI ont été élus, c'est-à-dire la moitié de l'effectif total du conseil. Nous avons à cœur l'engouement des jeunes pour la citoyenneté. Nous sommes attentifs à la parole des jeunes et à leurs attentes. D'autre part, nous avons favorisé l'apprentissage et la découverte au travers de divers ateliers éducatifs, pédagogiques, culturels, artistiques..

En outre, nous nous étions fixés comme objectifs de créer des espaces de convivialité, rencontres et partages autour de diverses actions. **L'animation Familles-Adultes** a pu être développée et redynamisée, en lien avec le pôle enfance-jeunesse, par l'évolution à temps plein du poste de l'animatrice. De plus, nous avons constaté une plus forte participation des familles au sein des différentes activités qui leur étaient proposées. Concernant l'animation adultes, une démarche a été co-construite avec les bénévoles, afin de créer du lien entre les différents ateliers (repas...) et d'harmoniser les pratiques (tarifications modulées, calendrier...). Ces multiples ateliers ont facilité la rencontre et les échanges.





L'évaluation de notre précédent **Projet Social** nous démontre que les réponses apportées aux familles et associations adhérentes sont en adéquation avec les besoins. Toutefois il apparaît nécessaire, afin de permettre aux différentes actions de « trouver plus de sens », de travailler sur la **TRANSVERSALITE**.

C'est notamment par l'accueil, que se fera cette transversalité.

Véritable carrefour et espace de rencontres du centre, les missions de l'accueil semblent devoir être repensées avec une véritable réflexion liée à celles-ci, afin de mieux communiquer sur l'ensemble des actions, mais aussi de répondre au mieux aux besoins des différents publics avec le soucis permanent de réinterroger sans cesse les besoins des habitants, ceux qui fréquentent le centre mais aussi ceux qui ne viennent pas, le tout dans une approche participative et dans une démarche de développement durable.



La fonction accueil est une activité à part entière, elle se construit autour de différentes missions : *accueillir les publics et les partenaires, favoriser l'accessibilité des services, faciliter les démarches des usagers, favoriser la convivialité et l'investissement des publics dans le fonctionnement du Centre, participer à la gestion des relations partenariales, contribuer activement au recueil, à l'analyse et à la communication des données et informations sur les demandes identifiées et émergentes.*

L'accueil constitue un axe stratégique, dans le sens où il est la « porte d'entrée » avec la structure et est déterminant dans les relations et les liens qui se créent entre la personne et son environnement (Centre socioculturel, partenaires, administrations, habitants...). Aussi, au-delà d'un savoir-faire, il requiert un véritable savoir-être du chargé d'accueil : *écoute active, bienveillance, disponibilité, discrétion...* Ce savoir-être est à la fois un impératif en terme de respect de la dignité humaine, mais aussi une condition pour pouvoir créer une relation de confiance, faire émerger la parole, harmoniser nos pratiques professionnelles autour de la prise en compte des besoins, des attentes, des freins, des ressources de la personne. Cette conception partagée par l'équipe, s'oppose à une logique de guichet, pour tendre vers un accompagnement social individuel et collectif, et une mise en réseau.

Ainsi l'accueil permettra de réguler les interactions, d'être un catalyseur pour réactiver l'envie de faire ensemble et d'être une interface entre l'accueil, le social, l'animation, contribuant de la sorte à inscrire les personnes dans un réseau d'échanges générateur de confiance et de pouvoir **AGIR ENSEMBLE**.



# Partie 3

ESCAL son environnement et ses Moyens

|  |      |
|--|------|
| <i>Intro</i> .....                             | p 33 |
| <i>L'environnement territorial</i> .....       | p 34 |
| <i>Données sociodémographiques</i> .....       | p 40 |
| <i>Données sociales</i> .....                  | p 42 |
| <i>Les moyens humains</i> .....                | p 44 |
| <i>Les moyens logistiques (locaux)</i> .....   | p 50 |
| <i>Les moyens logistiques (matériel)</i> ..... | p 55 |
| <i>Les moyens de communications</i> .....      | p 57 |
| <i>Les moyens financiers</i> .....             | p 60 |
| <i>Les partenaires</i> .....                   | p 62 |
| <i>Les dispositifs</i> .....                   | p 64 |

*« Tous les moyens sont bons, quand ils sont efficaces »*

*Jean-Paul SARTRE (1905-1980) - Philosophe français*

*“Dans un environnement qui change,  
il n’y a pas de plus grand risque que de rester immobile.”*

*Jacques CHIRAC (1932 - ) - Ancien Président de la République*

Selon l'article premier de notre Constitution « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. **Son organisation est décentralisée.** »

Il existe officiellement trois niveaux de collectivités territoriales : la commune, le département et la région. Chaque collectivité s'est vu attribuer des blocs de compétences précis. Initialement, les lois de décentralisation de 1982 et 1983 avaient pour volonté de spécialiser ces collectivités. Au final, on assiste à un véritable enchevêtrement des compétences, provoquant doublons, inertie et étant peu lisible pour le citoyen.

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le Président de la République, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et la loi relative à la délimitation des régions.

La ville de Marguerittes s'inscrit pleinement dans cette logique territoriale structurée, qui de la Région, à son bassin de vie en passant par l'agglomération, contribue à la construction de son identité propre et structure son organisation locale, avec de fortes conséquences pour des structures telles que l'ESCAL, que ce soit dans la définition de ses moyens ou de son organisation.

# *l'environnement territorial*

## de la Région au Département

### La Grande Région : un nouveau territoire riche d'atouts économiques

Née officiellement le 1er janvier 2016, la Grande Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée redessine les contours du territoire le plus attractif de France.

Cette nouvelle Région aux compétences renforcées, regroupe désormais 13 départements et un patrimoine exceptionnel. Elle est classée deuxième plus grande région de France, avec la plus forte croissance de l'hexagone (8.1% de l'emploi en France et une activité essentiellement dominée par le tertiaire). Elle est également la première région en taux de création d'entreprises.

Le **développement économique** est l'une des compétences majeures de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (Industrie, agriculture, artisanat, tourisme, sciences du vivant, ou encore économie littorale...).

Les atouts, dont dispose ce territoire, constituent autant d'opportunités de création d'emplois et de richesse.

« *Ma priorité pour les habitants de notre région : le développement équilibré des territoires, pour favoriser l'activité économique et l'emploi. Cela passe par l'éducation et la formation, qui sont des armes essentielles pour lutter durablement contre le chômage* » souligne Carole DELGA, présidente de la Région.

Avec une enveloppe de plus d'un milliard d'euros dédiée à l'éducation, à la formation, à l'enseignement supérieur et à la recherche, soit près de la moitié de son budget annuel, la Région se donne les moyens d'une politique ambitieuse et volontaire.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée lance une large concertation pour établir sa stratégie pour l'emploi et la croissance en s'appuyant sur l'élaboration de trois documents d'orientation obligatoires : le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I), le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).



Cette stratégie vise à assurer la cohérence et l'efficacité d'une politique économique régionale reconnue comme facteur de compétitivité et d'insertion durable dans l'emploi, notamment parce qu'elle inclut tous les aspects qui relèvent du développement économique, de l'innovation, de l'internationalisation des entreprises, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Depuis 2010, l'ancienne Région Languedoc-Roussillon et l'ESCAL avaient créé un partenariat particulier autour du projet *d'Accueil Orientation Jeunesse*, sortant des principes régionaux de financements des têtes de réseaux. Le redécoupage régional et la redefinition des compétences de cette nouvelle entité, vont nous amener à repenser nos liens, en nous appuyant essentiellement sur les questions de la Jeunesse, mais aussi de l'Emploi et de la Formation.

### Le département du Gard : une nouvelle organisation et une politique d'action sociale affirmée



#### Le Gard

Le Gard fait partie de la région Occitanie. Sa superficie est de 5 853 km<sup>2</sup>. Près de la moitié de son territoire (49% ou 2 172 km<sup>2</sup>) est occupée par des

surfaces boisées, un bon tiers (1 918 km<sup>2</sup>) est constitué de surfaces agricoles et 8 % du territoire représentent l'espace urbain.

Département méditerranéen, le Gard exerce un fort pouvoir d'attraction, étant classé au 4ème rang national par sa croissance démographique. En un demi-siècle, sa population a augmenté de plus de la moitié. Actuellement, la population gardoise est estimée à 704 000 habitants. Depuis 1990, la population départementale s'est accrue de 7 700 habitants par an, et même de 8 100 habitants par an au cours des dix dernières années. Si la population continue de progresser à ce rythme, il faudra compter sur 200 000 Gardois de plus en 2040.

Le Département du Gard compte 23 cantons gérés par 46 conseillers départementaux, 353 communes, 21 intercommunalités et distingue quatre centres urbains et économiques : Nîmes (sa préfecture), Alès, Le Vigan, Bagnols-sur-Cèze.

Riche de 242 000 emplois dont 65 % dans les services, le département accueille néanmoins de grands noms de l'industrie française qui représentent à eux seuls près de 40 % des emplois industriels du Gard. Les politiques publiques mises en œuvre par le département génèrent 18 618 emplois directs ou indirects et 6 525 emplois induits (le seul secteur des politiques en faveur des personnes âgées génère à lui seul près de 10 000 emplois délocalisés).

### Le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 réaffirme le département comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

La loi MAPTAM prévoit que, dans les conditions fixées par décret en Conseil d'État, pour la période 2014-2020, soit confiée aux départements, qui en font la demande, tout ou partie des actions relevant du Fonds Social Européen (FSE).

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, qui applique désormais le principe de spécialisation des départements et des régions, a entraîné une diminution de la liste de compétences du département. Mais celui-ci a sauvegardé certaines de ses compétences emblématiques, telles que l'action sociale, la gestion de l'aide sociale et celle des routes départementales, dans un contexte qui était celui de la disparition des départements programmée pour 2020.

La loi NOTRe confie en outre au département, conjointement avec l'État, l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services, visant à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité (art. 98 Loi NOTRe). Dans le respect de ce schéma, pourront être implantées les maisons de services au public créées également par la loi NOTRe (en remplacement des maisons de service public).

### Le Conseil Départemental et l'ESCAL

« Une réponse de proximité, inscrite sur un territoire clairement identifié, construite autour d'un projet social pensé avec et pour les habitants, en veillant aux plus fragiles, et en y associant les partenaires associatifs et institutionnels », telles sont les priorités que le Conseil Départemental souhaite proposer et financer, en lien avec ses partenaires historiques que sont les communes et la Caisse d'Allocations Familiales qui délivre l'agrément.

Le Conseil Départemental est présent dans l'histoire de l'ESCAL depuis sa création. Cette complémentarité dans les réponses territoriales ne s'est jamais démentie. Dès les premiers temps d'existence du Centre Social, au travers de la création du Bar, sans tabac et sans alcool, le TITANIC, lieu de prévention en direction des jeunes Marguerittois, puis dans la place toute particulière qu'a pris la structure dans le soutien à la vie associative locale. Au milieu des années 2000, la création du poste de référent famille, financé par le Conseil Départemental et la CAF va permettre au Centre Social avec ses partenaires sociaux d'aller au-devant de nos concitoyens les plus en difficultés. La volonté du Conseil Départemental à construire des réponses opérantes en matière de prévention spécialisée prend appui à Marguerittes sur le Centre Social, offrant ainsi la possibilité de conjuguer réponse individuelle et action collective.

Depuis 2010, le Conseil Départemental du Gard s'est réorganisé autour des UTASI (Unité Territoriale d'Actions Sociales et d'Insertion). Celles-ci ont vocation, à inscrire la politique sociale du département au plus près du local, de donner de la cohérence à l'action de l'ensemble des travailleurs sociaux. Marguerittes est rattachée à l'UTASI Camargue-Vidourle. La création d'un Centre Médico-Social sur Marguerittes même, en 2009, a permis de renforcer les liens entre les travailleurs sociaux du territoire dans la construction de projets et l'accompagnement des familles.

Suite à la promulgation de la loi MAPTAM, le Conseil Départemental du Gard est en charge, depuis Juin 2014, de la gestion des crédits de la subvention globale du Fonds Social Européen (FSE) au titre du programme national FSE « Emploi et Inclusion », pour l'ensemble des acteurs de l'inclusion. L'ESCAL, dans sa capacité de connaissance des habitants et des publics qu'il reçoit, de son environnement économique et de ses partenaires de l'insertion sociale et professionnelle, a répondu favorablement en proposant l'action « Atout Emploi Villages » portée par son Point Ressource Emploi (PRE).

Des espaces de soutien à la vie associative, de soutien à la parentalité, de développement d'une vie culturelle riche et diversifiée, sont nécessaires. La mise en place de projets pour les jeunes marguerittois, l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens et la mise en œuvre du PEDT (Projet Educatif Local de Territoire) sont autant d'actions que le Conseil Départemental appuie et encourage. C'est toute la richesse et diversité d'un centre socioculturel tel l'ESCAL, que de valoriser, fédérer et partager avec ses habitants tous ces services.

C'est la raison pour laquelle le Conseil Départemental est et restera un partenaire de l'ESCAL.

# L'environnement territorial

## de l'Agglo à la zone Garrigues Costières

La commune de Marguerittes est rattachée depuis le 31/12/2001 à la communauté d'agglomération Nîmoise (Nîmes Métropole). Avec les communes de Poulx, St Gervasy, Bezouze, Cabrières et Lédénon, elle constitue la zone dite « garrigues » au Nord Est de l'agglomération nîmoise.

### L'Agglomération de Nîmes Métropole : une nouvelle carte territoriale

Nîmes Métropole est née en 2002, de la volonté de nombreux maires qui se sont rassemblés pour porter un projet commun. En constituant la Communauté d'agglomération, les communes membres ont eu la volonté de partager leurs moyens humains et techniques, de mutualiser leurs compétences afin de supporter financièrement des actions transversales et des projets d'envergure qu'elles n'auraient pu mener seules.



Leurs actions ainsi fédérées ont permis la mise en œuvre de projets de développement local et de rattraper le retard pris par la dispersion des énergies d'un territoire jusqu'alors divisé. Aujourd'hui, Nîmes Métropole constitue une collectivité à part entière.

Depuis 2002, l'Agglomération s'est agrandie, ses compétences se sont étoffées, avec toujours les mêmes ambitions : apporter de meilleurs services à ses habitants, préserver la qualité de vie, donner un nouvel élan et définir ensemble le devenir du territoire.

La Communauté d'Agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, regroupant 27 communes formant, à la date de sa création, un ensemble d'habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs commune(s).

Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Pour la définition et la mise en œuvre des projets, la Communauté d'Agglomération s'appuie sur ses Conseillers Communautaires, son Bureau et ses Commissions.

Avec la loi NOTRe fixant désormais deux seuils minimaux pour les communautés de communes, à savoir qu'aucune intercommunalité en zone de plaine ne peut

avoir moins de 15 000 habitants, 5 000 habitants pour les communautés situées en zone de montagne, une nouvelle intercommunalité gardoise, Leins Gardonnenque, se voit rattachée à Nîmes Métropole dès Janvier 2017. Ainsi la nouvelle Agglomération s'agrandit de 12 communes supplémentaires et a pour conséquence, la recomposition de son conseil communautaire.

Nul doute que celle-ci, engendrée par l'absorption de Leins Gardonnenque, territoire très engagé sur les questions d'Education Enfance Jeunesse, aura pour conséquence d'amener une réflexion sur une éventuelle prise de compétences en la matière, sur du moyen terme.

Nîmes Métropole a décidé de préparer son avenir en démarrant à l'automne la construction d'un projet de territoire à l'horizon 2030. Véritable feuille de route en matière de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, de développement économique, de politique de la ville, l'objectif sera de mettre en exergue des axes de développement. L'élaboration devrait prendre une dizaine de mois à partir de trois grandes étapes : le diagnostic territorial, une phase de réflexion stratégique et la formulation d'un programme opérationnel.

Parallèlement la création dès 2015 de l'Agence de développement économique de Nîmes Métropole baptisée, OPENÎMES Métropole, vient structurer l'accompagnement de la démarche, avec pour objectif de cette structure associative de « vendre la destination Nîmes Métropole à l'international pour pousser des entreprises à s'installer sur notre territoire ». Des liens avec le Point Ressource Emploi, seraient donc à imaginer.

Nul doute que les évolutions prochaines devraient entraîner une réflexion de l'articulation entre le projet communautaire et celui d'une structure telle que l'ESCAL.



## II. Les zones Garrigues et Costières :

Les communes de Marguerittes, Bezouze, Cabrières, Lédénon, Poulx et Saint-Gervasy se situent à l'Est de Nîmes. Ces six communes font partie de Nîmes Métropole et constituent, avec Sernhac, la zone Garrigues de l'agglomération.

La loi portant réforme des collectivités territoriales a modifié en profondeur cette architecture institutionnelle locale.

Le canton a donc perdu 5 de ses communes de la zone garrigues pour se voir attribuer celles de la zone Costières : Bouillargues, Caissargues, Garons et Rodilhan; Poulx et Manduel étant les seules communes à être restées.

Ce nouveau redécoupage cantonal interroge sur la nouvelle place de l'ESCAL en son sein. En effet, un objectif de mutualisation et de complémentarité s'est affiné au fur et à mesure des rencontres avec les élus des communes de Bezouze, Cabrières, Lédénon et Saint

Gervasy. Ces villages travaillent ensemble depuis plusieurs années. Ils ont déjà réalisé des projets en commun (centre de loisirs, crèche...), pour autant ce regroupement volontaire reste sans structuration juridique claire, ce qui ne permet pas de définition d'un véritable projet de territoire clair et affirmé. Si l'ESCAL, en partenariat avec

les Francas, avait entrepris en 2008 un travail sur la question des loisirs des adolescents l'absence de position cohérente a freiné, puis remis totalement en cause cette volonté d'harmoniser les pratiques et mutualiser les moyens.

Pour autant, dès 2006 avec la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole (MDENM), la Mission Locale Jeune d'Agglomération, le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE), l'ESCAL a conventionné avec celles-ci sur la question de l'insertion et l'emploi, à travers son Point Ressource Emploi.

Malgré la disparition de la MDENM en 2015 et du PLIE en 2016, le PRE est aujourd'hui reconnu par les Maires de ces communes du secteur de Marguerittes comme Relais Unique d'Information et de Conseil pour accompagner les demandeurs d'emploi sur le territoire. Le PRE réaffirme avec ses communes partenaires, son engagement et sa volonté de construire des projets participatifs, de renforcer ses actions, d'optimiser le partenariat et le rendre efficient.

Une volonté de se développer sur ce nouveau canton sur la question de l'emploi reste à l'étude.

## FOCUS

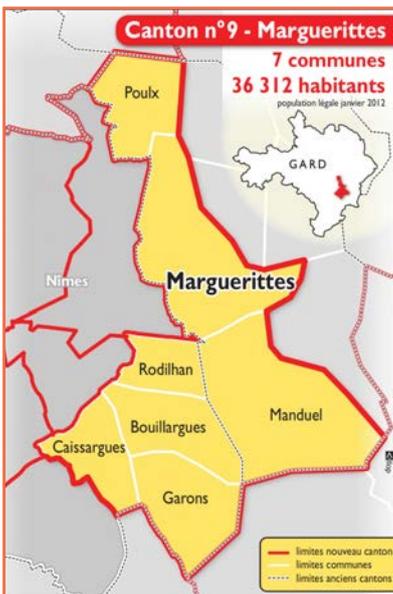
Dans le cadre de l'ancien canton de Marguerittes, trois centres socioculturels existent :

- **L'ESCAL** à Marguerittes ,
- **L'Odysée** à Redessan ;
- **Soleil Levant** à Manduel.

Si historiquement ces trois associations, aux missions et fonctionnements pourtant similaires n'ont jamais entrepris de projet commun, en 2013, avec l'organisation d'un séjour neige mutualisé, un premier partenariat avec Redessan a été construit, renforcé par l'appui apporté par le directeur de l'ESCAL à la directrice par interim de Redessan, dans l'attente de l'arrivée de leur nouveau directeur.

En 2016, à l'initiative du centre de Manduel, les trois associations ont construit un projet commun d'action de prévention au sein des collèges, soutenu par la Caisse Locale du Crédit Agricole.

Cette première étape de collaboration doit nous amener à construire d'autres passerelles, entre nos trois structures, étant donné la promiscuité de nos territoires d'action, même si depuis 2015, le canton a été redécoupé, avec le départ de Redessan.



# *l'environnement territorial*

## la Commune de Marguerittes

**Chef-lieu de canton, Marguerittes compte 9 000 habitants et s'étend sur une superficie de 2 500 hectares.**



### Une ville et son histoire

Ici, l'olivier et la vigne sont présents en tout lieu et assurent une parfaite transition entre la plaine des Costières et les premiers reliefs de la Garrigue.

De par sa situation entre Cévennes, Camargue, Provence et Languedoc, ce carrefour européen hérite d'un prestigieux patrimoine ancien et d'un potentiel d'espaces d'accueil.

Entre les Arènes de Nîmes et le Pont du Gard sur l'axe privilégié de l'Aqueduc Romain, au cœur de l'agglomération Nîmes Métropole, Marguerittes développe en sa périphérie des zones d'activités artisanales, commerciales, industrielles et hôtelières, tout en réhabilitant son centre ancien.

MARGUERITTES, ville dynamique en constante évolution assure en ce début de troisième millénaire un équilibre harmonieux entre le passé et le futur.

Le développement péri-urbain de Marguerittes constitutif de la première couronne urbaine de Nîmes a été fortement dynamisé par l'accession à la propriété développée dans les années 70-80 par l'Etat (PAP et autres dispositifs), qui a permis à des familles de nouveaux arrivants de s'installer sur la commune à travers l'achat de leur résidence.

Cette évolution a d'ailleurs marqué l'urbanisation de Marguerittes fortement caractérisée par le développement de zones pavillonnaires et de lotissements ceinturant le centre ancien. Le village originel reste le cœur de la zone urbaine, mais n'en représente plus à présent qu'une petite partie.

### Une volonté municipale affirmée

La municipalité a su en parallèle investir sur de nouvelles infrastructures (crèche et halte-garderie, équipements socio-sportifs et culturels, écoles,...) et des services de proximité (accueils périscolaires, foyer résidence pour personnes âgées,...) pour rendre la commune plus attractive auprès de nouvelles populations arrivantes. La présence de services publics comme la Poste, la gendarmerie, les pompiers, le collège, le CFA, mais aussi de professionnels de la santé (médecins, infirmiers, dentistes,...) renforce cette attractivité.

La ville de Marguerittes a une politique municipale en faveur du développement social, culturel et éducatif. En effet, la ville a mis en place de nombreuses structures permettant le développement de cette politique, avec entre autres :

- Le CCAS, établissement public autonome répond en partie à la politique sociale municipale ;
- Le centre socioculturel ESCAL en 1992, appuie à la fois la coordination de la vie associative et l'intervention sociale ;
- Les différents offices municipaux : l'OMS, l'OMC, l'OMF et l'OMEPT œuvrent quant à eux, dans leur domaine respectif.

Marguerittes enrichit sa politique culturelle avec l'ouverture de la Médiathèque Simone Veil et de la Maison de la Garrigue, qui abordent différents thèmes comme le bioclimatique, le terroir, le paysage en garrigue et le développement durable. Elle développe également le thème de la jeunesse en animant les temps méridiens dans les écoles élémentaires



## Une urbanisation maîtrisée

Marguerittes arrive aujourd'hui aux limites de son extension, enclavée par le développement urbain des quartiers Est de Nîmes, d'une part, et le développement de Saint Gervasy au Nord Est de son territoire, d'autre part.



La volonté municipale de favoriser la mixité sociale a permis au travers d'une urbanisation variée entre pavillon et logement sociaux en R+1 et R+2, d'éviter la logique de «quartiers» et ainsi de contribuer au mieux vivre ensemble. Elle a d'ailleurs été cataloguée en 2015 comme parmi les 12 communes du Gard en manque de logements sociaux.

Malgré tout, le Plan Local d'Urbanisation (PLU) a été modifié en avril 2015 divisant ainsi le territoire communal en zones urbaines, en zones à urbaniser, en zones agricoles et en zones naturelles. Aussi, un nouveau projet d'urbanisation à vocation principale d'habitat est à l'étude sur le secteur de Mézeirac et quartier de la gare.

Certains secteurs de la commune de Marguerittes sont inondables et sont définis par le Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) approuvé par arrêté préfectoral du 4 avril 2014.

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation est un document émanant de l'autorité publique visant à déterminer les zones susceptibles de subir des inondations. Le PPRI divise le territoire communal en différentes zones de risques (basées sur les crues de référence) et fixe les conditions de construction et les mesures de protection obligatoires pour chacune d'entre elles.

## Une dynamique économique volontariste

Marguerittes dispose d'une activité économique riche avec un parc d'activités (ZAC du TEC) regroupant environ 43 entreprises et de nombreux commerçants dans le centre du village. Cette activité économique se voit récompensée et mise à l'honneur chaque année par de nombreuses entreprises marguerittoises, que ce soit sur le plan de l'innovation ou de la gourmandise.

La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole envisage l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques d'intérêt communautaire sur la commune de Marguerittes, en extension de la zone d'activités du Tec existante.

Ce projet dénommé « Actiparc Tec II » est destiné à accueillir, sur près de 41 hectares, de nouvelles activités économiques, notamment artisanales, tertiaires, commerciales, logistiques et de services. La zone est située à l'entrée Est de Marguerittes, en limite avec la commune de Saint-Gervasy, entre deux axes structurants majeurs : l'autoroute A9 et la RD6086. Cette situation privilégiée lui confère un fort potentiel d'attractivité, qui se verra davantage renforcé du fait des nombreuses mutations prévues dans les années à venir à l'échelle de l'agglomération, à savoir :

- La réalisation de la gare LGV à Manduel qui permettra de relier Nîmes à Perpignan en un temps réduit ;
- La réalisation de la rocade de contournement Nord de l'agglomération nîmoise ;
- La possibilité de réouverture de la gare TER de Marguerittes qui deviendrait un terminus ainsi qu'un pôle multimodal d'échanges ;
- La possible extension du TCSP de Nîmes Métropole sur la RD6086 jusqu'à l'Actiparc Tec II ;
- A moyen terme, les réflexions en cours sur les extensions 5 et 6 de l'Actiparc de Grézan, au Sud de Marguerittes.

L'ensemble de ces projets va engendrer un dynamisme supplémentaire à l'échelle du bassin nîmois.

## FOCUS

### Marguerittes dispose de plusieurs infrastructures éducatives :

- Un Centre Petite Enfance Françoise Dolto ;
- Trois écoles maternelles : De Marcieu, (107 élèves), Genestet (71 élèves) et Peyrouse (100 élèves) ;
- Deux écoles élémentaires : De Marcieu et Peyrouse avec 543 élèves ;
- Un collège « Lou Castellans » avec 769 élèves
- Un Centre de Formation par Alternance de la Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- Une Maison Familiale et Rurale «La Pinède» ;
- La Médiathèque Simone Veil avec 5 442 abonnés ;
- Un studio de Répétition Municipal ;
- Une Maison de la Garrigue ;
- Service de prévention Samuel Vincent.

# Données sociodémographiques

Les données sociodémographiques de Marguerittes sont à mettre en perspective avec celles de son environnement (Région, Département, Agglomération, Canton)

## Population

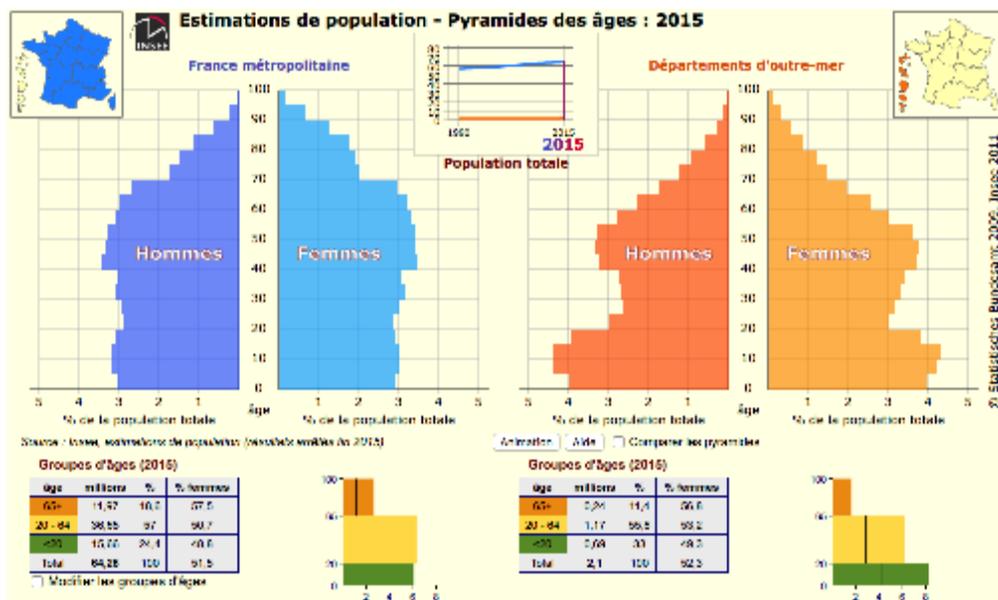
|                         | 1982  | 1990  | 1999  | 2008  | 2013  |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Population              | 5 149 | 7 548 | 8 181 | 8 671 | 8 608 |
| Variation annuelle en % | + 7,2 | + 4,9 | + 0,9 | + 0,6 | - 0,1 |

La population de Marguerittes observe une grande stabilité depuis 1999 suite la maîtrise de l'urbanisation; Marguerittes arrivant aux limites de son extension. Cependant, la population de la ville de Marguerittes a évolué de 12 en solde naturel (naissances - décès) entre 2012 et 2013, le nombre de naissances étant de 76 personnes pour un nombre de décès de 64.

venir, de nouveaux marguerittois viendront s'installer avec le nouveau projet d'urbanisation situé sur le secteur de Mezeirac. De plus, avec la future gare TGV implantée sur la commune de Manduel et l'extension du TCSP jusqu'à l'actiparc II renforceront son attractivité.

Longtemps reprochée comme commune sans suffisamment de logements sociaux, il est à penser, que dans les années à

## Age



La région reste en toute première place des régions de France en terme de croissance démographique ; résultant essentiellement d'intenses flux migratoires. Cette progression dynamique profite à l'ensemble des départements de celle-ci. Toutefois, l'attractivité du département du Gard est relativement moins forte que celle des départements de l'Aude ou de l'Hérault. On note que 58% des migrations ont eu lieu sur le Bassin d'Emploi de Nîmes. Un migrant sur deux est âgé de 25 à 54 ans (51%) et 33% sont des jeunes de moins de 25 ans.

La part de la population seniors (+ 60 ans) a tendance à poursuivre son accroissement alors que l'effectif des personnes en âge de travailler a tendance à diminuer pour les jeunes (25-44 ans) et à stagner pour les médians (45-59 ans). Cette part se retrouve également sur le plan de la catégorie socioprofessionnelle du territoire où le nombre de retraités représente la part la plus importante. Force est de constater qu'il fait bon vivre à Marguerittes où un large choix d'activités leur est réservé.

|      | 0 à 29 ans | 30 à 44 ans | 45 à 59 ans | 60 à 74 ans | 75 et plus | TOTAL |
|------|------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------|
| 2008 | 3046       | 1 734       | 2 069       | 1 275       | 547        | 8 671 |
| 2013 | 2 815      | 1 532       | 2 023       | 1 506       | 732        | 8 608 |

Evolution de la population sur Marguerittes par âge (Année 2008 et 2013)

### Catégories socioprofessionnelles

Les rapports de force et les pourcentages de représentation d'une catégorie sociale par rapport à l'ensemble des ménages donnent une vision globale simple du dynamisme économique d'une ville, d'un département....

La catégorie socioprofessionnelle la plus importante est

celle des « retraités » pour le département du Gard, la ville de Nîmes et Marguerittes. Viennent ensuite les catégories « employés, ouvriers et professions intermédiaires » relatives à la situation sociale des ménages et à leur niveau de qualification, catégories représentatives sur l'échelon national.

| Données 2013                          | Gard    | Canton | Nîmes  | Marguerittes |
|---------------------------------------|---------|--------|--------|--------------|
| Ensemble                              | 307 403 | 35 197 | 65 514 | 3 593        |
| Agriculteurs, exploitants             | 3 731   | 242    | 107    | 8            |
| Artisans, commerçants, Chefs d'Ent    | 18 815  | 1 129  | 2 577  | 159          |
| Cadres et professions intellectuelles | 23 870  | 11 399 | 5 784  | 242          |
| Professions intermédiaires            | 41 973  | 1 843  | 8 721  | 595          |
| Employés                              | 37 256  | 5 024  | 10 146 | 432          |
| Ouvriers                              | 48 751  | 3 194  | 9 228  | 584          |
| Retraités                             | 109 973 | 4 335  | 21 499 | 1 431        |
| Autres sans activité professionnelle  | 23 034  | 8 031  | 7 452  | 142          |

### Habitats

Comme vu précédemment avec le nombre d'habitants, le nombre de logement diminue depuis 2008. La nouvelle extension urbaine sur le quartier de Mézeirac changera ces données pour les années à venir.

| Logements Marguerittes               | 2008 | 2013 |
|--------------------------------------|------|------|
| Part des résidences principales en % | 95,5 | 94,5 |
| Part des ménages propriétaires en %  | 73,7 | 72,1 |

| Logements en 2013                    | Occitanie | Gard    | CA Nîmes Métropole | Marguerittes |
|--------------------------------------|-----------|---------|--------------------|--------------|
| Nombre de logements                  | 3 375 530 | 406 400 | 121 523            | 3 801        |
| Part des résidences principales en % | 75        | 79,2    | 89,2               | 94,5         |
| Part des ménages propriétaires en %  | 60,1      | 59      | 51,2               | 72,1         |

# Données sociales

Les données sociodémographiques de Marguerittes sont à mettre en perspective avec celles de son environnement (Région, Département, Agglomération, canton)

## Ménages

Entre 2008 et 2013, ce ne sont pas moins de 160 ménages qui sont venus s'installer sur Marguerittes. Sur l'ensemble des ménages, environ 35 % sont allocataires de prestations sociales versées par la CAF. Il est également à noter que ce chiffre correspond également au nombre de ménages non imposés sur la commune. On note par ailleurs une augmentation du nombre des femmes seules.

À Marguerittes, 1 256 ménages sont allocataires des prestations sociales versées par la CAF dont 383 bénéficiaires du RSA. En 2013, Le CCAS de Marguerittes constatait, depuis 2008, une augmentation de l'effectif des familles venant bénéficier de l'aide alimentaire. Afin d'aider les familles en difficultés, Marguerittes a fait le choix cette année de mettre en place une complémentaire santé pour tous ses habitants. Celle-ci permet aux habitants de bénéficier de tarifs avantageux.

| Composition des ménages Marguerittes |  | 2008  | %    | 2013  | %    |
|--------------------------------------|--|-------|------|-------|------|
| <b>Ensemble</b>                      |  | 3 433 | 100  | 3 593 | 100  |
| <b>Ménage d'une personne</b>         |  | 756   | 22   | 901   | 25,1 |
| Hommes seuls                         |  | 361   | 10,5 | 314   | 8,7  |
| Femmes seuls                         |  | 395   | 11,5 | 587   | 16,3 |
| <b>Autres ménages sans familles</b>  |  | 97    | 2,8  | 70    | 2    |
| <b>Ménages avec familles dont :</b>  |  | 2 580 | 75,1 | 2 622 | 73   |
| Couple sans enfants                  |  | 1 089 | 31,7 | 1 219 | 33,9 |
| Couple avec enfants                  |  | 1 162 | 33,9 | 1 051 | 29,2 |
| Famille monoparentale                |  | 329   | 9,6  | 353   | 9,8  |

| Revenus en 2012               | Occitanie | Gard    | Nîmes Métropole | Marguerittes |
|-------------------------------|-----------|---------|-----------------|--------------|
| Nombre de ménages fiscaux     | 2 428 719 | 309 538 | 100 859         | 3 418        |
| Part des ménages imposés en % | 58,8      | 56,4    | 56              | 65           |
| Taux de pauvreté en %         | 16,9      | 20      | 22,5            | 12,3         |

## Taux de pauvreté / précarité

En Occitanie, près de 250 000 personnes sont, aujourd'hui concernées par le Revenu de Solidarité Active (RSA). Un chiffre inquiétant car dans la totalité des départements de la région, le nombre d'allocataires a explosé entre 2009 et 2015. Dans le Gard, la part des bénéficiaires du RSA est 85.1 pour 1000 habitants âgés de 15 à 64 ans, soit une augmentation de 30% entre 2009 et 2015. Cette augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA touche toute la France.

Entre 2009 et 2015, il y a eu 32 % de bénéficiaires du RSA en plus au niveau national, soit 2,5 millions d'allocataires en septembre 2015. Une charge qui devient de plus en plus lourde pour les départements au point que le premier ministre, Manuel Valls, a fini par céder aux plaintes et aux menaces des élus départementaux et a proposé de « renationaliser » le RSA à partir du 1er janvier 2017.

| DONNEES CAF  | Population allocataire |                     |              | Prestations versées               |                               |                                     |                               | Allocataires à faibles revenus    |                     |  |                             |
|--------------|------------------------|---------------------|--------------|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---------------------|--|-----------------------------|
|              | Nombre allocataires    | Nombre de           |              | Revenu de Solidarité Active - RSA |                               | Revenu de Solidarité Active «socle» |                               | Bénéficiaires d'un revenu garanti |                     | Nombre allocataires dont les ressources sont constituées |                             |
| Libellé      |                        | personnes couvertes | dont enfants | Total                             | Nombre de personnes couvertes | Total                               | Nombre de personnes couvertes | Nombre d'allocataires             | Personnes couvertes | à 50 % ou plus des prestations CAF                       | à 100 % des prestations CAF |
| Marguerittes | 1 256                  | 3 666               | 1 713        | 225                               | 430                           | 158                                 | 280                           | 328                               | 595                 | 253  | 147                         |

## Emploi Chômage

| Emploi - Chômage                              | Occitanie | Gard    | CA Nîmes Métropole | Marguerittes |
|---|-----------|---------|--------------------|--------------|
| Emploi total (salarié et non salarié) en 2013 | 2 167 099 | 241 638 | 98 418             | 2 506        |
| Taux d'activité des 15-64 ans en 2013 en %    | 71,75     | 70,20   | 68,60              | 69,80        |
| Taux de chômage des 15 - 64 ans en 2013 en %  | 15        | 17,10   | 18,70              | 12,50        |

Sur le bassin de Nîmes, on observe une diminution des emplois salariés entre 2009 et 2014, une importance de l'emploi à temps partiel et intérimaire qui reste un levier d'ajustement des employeurs en situation d'incertitude conjoncturelle. On constate également que le chômage de

longue durée est élevé et qu'il y a une forte proportion des demandeurs d'emploi sans diplôme ou avec un faible niveau de qualification (CAP/BEP).

|   | 2008  | 2011  | 2013  |
|---|-------|-------|-------|
| Nombre de chômeurs                      | 492   | 491   | 489   |
| Taux de chômage en %                    | 12,30 | 12,50 | 12,50 |
| Taux de chômage des hommes en %         | 10,70 | 11,20 | 11,20 |
| Taux de chômage des femmes en %         | 14    | 14    | 13,90 |
| Part des femmes parmi les chômeurs en % | 54,80 | 54    | 54    |

Sur ce nombre d'habitants. 3 844 sont en capacité de travailler et sont considérés comme des actifs.

Sur ce nombre d'actifs 489 personnes étaient au chômage, soit un taux de chômage de 12.50 %. Ce taux est relativement proche des communes de la Zone Garrigue (Bezouce, Cabrières, Ledenon, St Gervasy, Poulx) qui oscillent elles-

mêmes entre 11% et 15 %. Ce taux de chômage est également à comparer à celui de la France qui est de 10,9 % en 2013.

Au total pour la ville de Marguerittes 489 personnes qui le souhaiteraient ne travaillent pas.

| Lieu de travail                    | 2008  | %     | 2013  | %     |
|------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Ensemble                           | 3 526 | 100   | 3 449 | 100   |
| Travaillent sur Marguerittes       | 837   | 23,70 | 918   | 26,60 |
| Travaillent dans une autre commune | 2 688 | 76,30 | 2 531 | 73,40 |

La facilité d'accès de Marguerittes proche de l'échangeur autoroutier A9 et la ville de Nîmes encourage la mobilité des habitants. Il est à penser que la mobilité sera renforcée lorsque la ligne LGV sera opérationnelle avec la gare située à Manduel et l'extension du TCSP.

# Les moyens humains

## Les salariés

Dans le cadre du champ d'action qui est le sien, l'ESCAL est tenu d'appliquer avec ses salariés la Convention Collective Nationale (CCN) des centres sociaux et socioculturels du 4 juin 1983, devenue aujourd'hui la convention collective des acteurs du lien social et familial.

Au 1er octobre 2016 l'association employait 18 salariés (voir organigramme ci-contre) dont 8 dans le cadre de dispositifs spécifiques et de contrats aidés (Emploi d'Avenir). Pour rappel, en 2007 l'association employait 17 salariés permanents dont 8 avec des contrats aidés.

Dans le cadre de son dernier projet social, l'ESCAL a fait le choix de pérenniser l'emploi de la secrétaire d'accueil (en emploi aidé depuis 13 ans au sein de l'association) et de l'agent de maintenance (en emploi aidé depuis 5 ans).

### La formation des permanents

L'ESCAL a toujours eu une attention particulière à renforcer la qualification professionnelle de ses animateurs permanents au travers de la validation de formations spécifiques et complémentaires à l'animation (Brevet de Surveillant de Baignade, PSC I...), les permanents de la structure étant dotés à minima de diplômes de niveau IV (BEATEP, BEESAPT, BPJEPS,...), voire de niveau III (DE-JEPS et CESF), ou encore de niveau I (DEA en psychologie sociale). Le directeur de l'ESCAL a une qualification de niveau II (DEFA et DES-JEPS).

En septembre 2016, deux permanents ont engagé une formation de Licence Professionnelle de Coordinateur des Temps Extra et péri scolaires, au sein de l'ESPE.

### Les Emplois Aidés

L'évolution des dispositifs d'emploi aidés, de CAE-CUI en Emploi d'Avenir a été une réelle avancée pour les salariés concernés, avec une opportunité de construire leur projet professionnel sur 3 ans, à temps complet avec un véritable engagement de formation. En 3 ans, l'ESCAL a donc pu faire bénéficier ces jeunes de 3 BP-JEPS, 1 formation professionnelle en infographie, 2 BAFD, 3 BSB, 1 permis de conduire...

### Les jeunes en Engagement Educatif

L'association emploie également en Contrat d'Engagement Educatif pendant les périodes de vacances scolaires une trentaine d'animateurs occasionnels, pour l'encadrement des différents accueils collectifs de mineurs. Par cette démarche et conformément à ses objectifs statutaires, notamment d'agir pour un développement individuel et collectif dans le cadre de l'Education Populaire, l'ESCAL intègre pleinement ces jeunes salariés dans son projet éducatif et contribue à fédérer les jeunes autour du projet pédagogique des accueils de mineurs et concourt, souvent par l'accès à un premier emploi, à la reconnaissance du travail réalisé en faveur des enfants de leur propre village. Le CEE est un contrat dérogatoire au code du travail, inscrit dans le cadre du code de l'action sociale et des familles, qui donne l'opportunité d'embaucher des animateurs occasionnels sur la base d'un forfait journalier, d'un minimum 2,2 fois le SMIC horaire par jour.



# ORGANIGRAMME

AU 01.10.2016

Directeur  
David DUMAS

Pôle

Responsables du Pôle

Équipes

## Fonctionnement Général

Brigitte MOUCHAGUE

Secrétaire de la Vie Associative :  
Asma LAAOUJ

Agent de Maintenance :  
Jean-Pierre LAURENTI

Secrétaire d'Accueil :  
Danie LOUIS

## Adultes Familles

David DUMAS

Accompagnatrice à et dans l'Emploi :  
Delphine PESSAN

Animatrice Familles/Adultes :  
Delphine CERVELLIN

## Enfance-Jeunesse

Stéphanie SOLIGNAC

Animateurs :

Rudy ALVAREZ  
Laurie FERRAND  
Célia MARIA-MORENO  
Sylvain ROUSSEL  
Brahim YOUNSI

Animateurs d'Activités :

Najet BOUSSEKOUIM  
Marine JULIEN  
Maryne LETRILLARD  
Mairi MACKENZIE  
Nora RHAZALI

Animateurs d'Activités  
en CEE

### Données de 2015

Salariés permanents en CDI : 10 salariés,  
représentant 8,75 équivalents temps plein

Salariés en CDD : 2 salariées,  
représentant 1,73 équivalents temps plein

Salariés en emploi aidés : 6 salariés,  
représentant 4,98 équivalents temps plein

Salariés occasionnels (CEE) : 31 salariés,  
représentant 0,91 équivalents temps plein

**Soit un total de 49 salariés,  
représentant 16,37 équivalents temps plein.**

### L'Organisation du Travail

Au vu du développement de l'activité et afin d'intégrer pleinement l'impact de la Réforme des Rythmes Educatifs, le choix d'une nouvelle organisation selon **trois pôles** a été proposé par le bureau. Ainsi nous sommes passés d'un fonctionnement par secteurs : secteurs animation regroupant enfance, jeunesse, familles, adultes et secteur développement social comprenant la vie associative, l'animation de la vie locale et le PRE, en fonctionnement par Pôles : le Pôle Fonctionnement Général, le Pôle Familles – Adultes et le Pôle Enfance – Jeunesse.

Cette nouvelle organisation a permis de recentrer les missions de chacun, de créer du lien entre les différentes actions mais aussi d'améliorer le fonctionnement général de la structure en terme de communication, d'échanges, d'actions communes...

Cela a démontré par ailleurs, qu'une certaine transversalité entre les secteurs qui n'était pas visible, existait réellement, notamment entre les actions du PRE et celles en direction des familles et des adultes.

Depuis la création du centre, des **réunions mensuelles**, avec l'équipe complète de salariés, sont mises en place, permettant à tous d'être informés des actualités du moment mais aussi d'anticiper les projets à venir.

Depuis trois ans, un **séminaire du personnel** se déroule en fin d'année, ce qui permet à l'ensemble de l'équipe de se retrouver, pour une durée de deux jours, à raison d'une fois par an, à la fois pour travailler nos actions et projets dans une dynamique collective, mais aussi de passer un moment convivial tous ensemble.

Il en est de même concernant les **réunions de préparation de l'été**, où un collectif de travail (permanents ESCAL, personnels municipaux, vacataires...), est organisé afin de définir ensemble les différents thèmes de l'été mais aussi d'assurer une cohérence pédagogique sur période estivale. Ces moments d'échanges sont importants car ils permettent de fédérer une équipe de directeurs et de se retrouver dans un projet partagé.

# Les moyens humains

## Les bénévoles

### Des bénévoles au cœur du projet social

Comme énoncé dans la première partie, des bénévoles issus d'une association locale de prévention santé et des responsables de 14 associations locales, accompagnés dans leur réflexion par les élus municipaux et les services d'un professionnel de l'animation, se sont mobilisés pour transformer le projet de création du centre socioculturel en réalité.

Au delà de la genèse de la création de l'ESCAL, ces bénévoles se sont réunis, ont échangé leurs idées et partagé leur point de vue, ont donné de leur temps et de leur énergie, pour concrétiser leur projet en déposant les statuts de l'association le 19 novembre 1992 auprès des services de la Préfecture.

Tout au long de ce quart de siècle de fonctionnement, ils ont recruté des professionnels auprès desquels ils ont assumé la responsabilité d'employeur, mais ils se sont également impliqués personnellement dans le montage

ou le déroulement d'activités, ils ont négocié avec les décideurs politiques l'octroi de subventions nécessaires au développement de la structure tout autant qu'ils se sont formés pour comprendre l'évolution de l'environnement institutionnel, juridique, socio-économique du Centre Socioculturel.

Bien sûr, comme tout groupe humain, des anciens bénévoles sont partis et de nouveaux sont arrivés à leur place, avec parfois pas ou peu de passage de relais, et souvent beaucoup d'incertitudes.

Pour autant, l'ESCAL fonctionne toujours avec des bénévoles, aujourd'hui comme hier, et très probablement demain. De plus depuis 2013, le bénévolat est valorisé dans la comptabilité de l'ESCAL, grâce notamment au **Cahier du Bénévole**, mis en place à l'arrivée de chaque bénévole et permettant de comptabiliser ses heures d'engagements.

Ce document a un double intérêt :

- pour l'ESCAL, il permet de mettre en lumière l'engagement de ses bénévoles ;
- pour les bénévoles, il permet de pouvoir faire valoir son engagements, dans une éventuelle VAE.

## ORGANIGRAMME DU CA AU 01.10.2016

### Président

Jean-Marie BRAHIC

### Élus du bureau

Vice-président : Michel TEISSIER

Secrétaire : Julio DORDIO de CARVALHO

Secrétaire Adjoint : Marlène JAFFIOL

Trésorier : Michel-Honoré PICARD

Trésorier Adjoint : Antoine GIL

### Élus du conseil administration

**Collège USAGERS** : Sabine ALARCON, Jacqueline BATTAGLIA, Michel BERNARD, Chantal BOURNETON, Jean-Marie BRAHIC, Nadine BRAHIC, Incarnation CABRERA, Frédéric CERUTTI, Antoine GIL, Roland GUETAT, Marlène JAFFIOL, Marie-José LOUAIL, Michel-Honoré PICARD, Michel TEISSIER, Stéphanie TROUILHET, Sauveur VIDAL ;

**Collège ASSOCIATIONS** : Nathalie ARAVECCHIA, Paul BATTAGLIA, Christiane CHABROL, Nicole DANIEL, Julio DORDIO DE CARVALHO, Anick LAURETTA, Guy LOOSVELD, Rémi NICOLAS

**Collège MEMBRES de DROIT** : Jacqueline BATTE, Marie-France BIGUET, Catherine GOMEZ, Vivian MAYOR, William PORTAL (ou Denis BRUYERE), Denis BOUAD, Gilles BARGOIN, Isabelle KNOWLES.

**Bénévoles engagés à l'ESCAL en 2015 : 35 bénévoles, dont 17 femmes et 18 hommes**

soit 1,60 Equivalents Temps Plein, dont 1,07 pour l'animation, 0,23 pour le Conseil d'Administration et 0,30 pour le Bureau

## L'encadrement d'activités régulières

Ces activités peuvent concerner différents publics : enfants, adolescents, adultes. Elles sont régulières et obligent les bénévoles qui s'y impliquent à être rigoureux sur leur engagement et le temps à y consacrer pour ne pas créer d'insatisfaction chez les usagers. En septembre 2016, on dénombre :

- aquarelle adultes : 1 bénévole ;
- peinture sur soie : 1 bénévole ;
- multimédia adultes : 3 bénévoles ;
- escal créativités : 2 bénévoles ;
- les Rachalans : 1 bénévole ;
- provençal : 2 bénévoles ;
- chœur classique : 1 bénévole.

L'implication des encadrants d'activités s'engagent dans la mise en œuvre du projet envers les usagers du centre socioculturel.

## L'aide ponctuelle

Ces événements festifs sont généralement ouverts à tout public. Etant ponctuels, ils permettent à des bénévoles ayant moins de temps de disponible de pouvoir s'engager sur une durée relativement brève et ils sont de fait plus nombreux. Des bénévoles proposent leur aide au moment de charges de travail : mise sous enveloppe des courriers aux adhérents pour l'assemblée générale, conduite de véhicules, déplacements de matériels, installation de la base fixe estivale...

## L'administration et la gestion de l'association

Comme énoncé dans le fonctionnement statutaire, les bénévoles qui deviennent administrateurs doivent être disponibles pour s'impliquer dans les conseils d'administration et les commissions. Pour les administrateurs membres du Bureau, cet engagement est encore plus conséquent dans la mesure où au delà de la fréquence des réunions de Bureau (par quinzaine), il se greffe d'autres réunions liées à la représentation du centre socioculturel : réunions avec les décideurs financiers, participation à diverses réunions, entretien d'évaluation annuel du directeur, ...

Il va de soi que les modes d'implication des bénévoles au sein de l'ESCAL présentés ici ne sont pas exhaustifs et que d'autres formes d'implications peuvent être suggérées, l'ESCAL restant ouvert à toutes propositions.

Cette contribution humaine des bénévoles reste indéniablement une ressource pour l'ESCAL, comme pour les personnels mis à disposition par les partenaires, se traduirait en charges de personnels supplémentaires si l'association ne pouvait en bénéficier.

Un travail spécifique sera mené au sein du projet social, afin de mieux accompagner les bénévoles autour de la création d'une « charte du bénévole » mais aussi sur : « Comment amener un usager à devenir adhérent ? Comment amener un adhérent à devenir bénévole ? Comment amener un bénévole à devenir administrateur ? ».

On constate également parfois, un phénomène d'usure ou d'essoufflement se produisant auprès de bénévoles fortement impliqués. Cela tient généralement à la difficulté de trouver et former la relève pour prendre le relais, mais aussi à l'activité professionnelle de certains.

## FOCUS

**Dans une réelle dynamique de démocratie associative, nous pouvons déceler à travers l'exemple de l'ESCAL, qui pourrait se concrétiser sur d'autres structures, différents stades dans la participation au projet :**

- **L'usager** : il bénéficie des services de l'ESCAL, sans réelle implication dans le projet global. L'usager s'inscrit dans une démarche de consommation des activités proposées par les animateurs. C'est lors de ce stade, que la mission de l'animateur sera de faire comprendre à l'usager l'intérêt global du projet de l'ESCAL, afin de le faire adhérer.
- **L'adhérent** : après avoir bénéficié des services proposés, l'adhérent pour aller plus loin dans le projet et soutenir la démarche globale, accepte le projet à travers le paiement de sa cotisation, pour bénéficier d'un champ plus large d'activités. A ce stade, il reconnaît l'utilité sociale du projet global de l'ESCAL, mais reste dans une logique d'observation de celui-ci. La mission de l'animateur est alors de l'impliquer de façon plus avancée dans le projet, pour en faire un acteur associé.
- **Le bénévole** : il connaît le projet, y adhère et fait bénéficier de ses savoirs et savoir-faire. Ce stade de l'implication reste le plus stratégique. L'animateur a alors réussi à associer l'individu dans une démarche collective au service du plus grand nombre. Il s'agit alors de le responsabiliser, afin qu'il puisse être associé pleinement aux transformations du projet.
- **L'administrateur** : c'est l'avant dernière phase du processus de participation au sein de l'ESCAL. L'usager, devenu adhérent, puis bénévole, devient alors décideur et acteur de transformation sociale au sein de l'association. Il en connaît l'ensemble des missions et est à même de prendre les décisions nécessaires à sa pérennisation.
- **Le dirigeant** : c'est la phase ultime de la participation au sein de l'ESCAL. Etant administrateur, le dirigeant est membre du bureau de l'association (président, secrétaire, trésorier et trois adjoints respectifs). Il a pour mission de mettre en application les décisions du CA et incarne l'association en interne (responsabilité d'employeur) et en externe vis-à-vis des partenaires.

# Les moyens humains

## les personnels mis à disposition

**Il existe d'autres ressources humaines pour l'ESCAL, au travers des professionnels mis à disposition par la ville de Marguerittes partenaire essentiel et privilégié du centre socioculturel.**

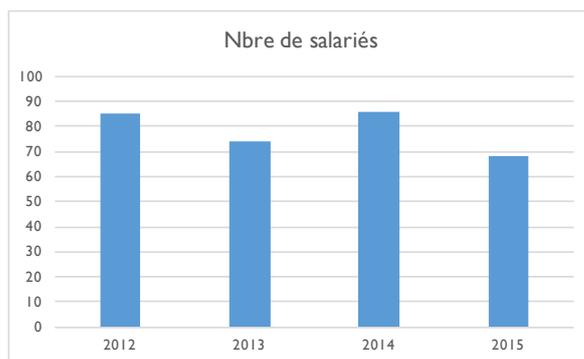
Cette mise à disposition de personnel s'est développée et est devenue plus lisible, année après année, grâce aux différents contrats comme le Contrat Enfance Jeunesse (outil de développement des loisirs des 6-18 ans) signé entre la CAF du Gard et la Ville de Marguerittes entre 1999 et aujourd'hui.

Ces professionnels ont des profils de types différents et répondent à des besoins concrets pour le fonctionnement des différents projets développés par l'ESCAL.

Par ces mises à disposition gratuites de personnel, l'ESCAL bénéficie d'une forme d'avantages en nature que l'on retrouve dans le compte de résultat de l'association et plus précisément dans les contributions volontaires (charges de personnel que l'ESCAL devrait payer sur son budget propre sans ces mises à disposition).



### L'évolution du nombre de personnel mis à disposition



Chaque année, les effectifs de personnels mis à disposition sont quantifiés et intégrés dans la comptabilité de l'ESCAL, en comptes de classe 8.

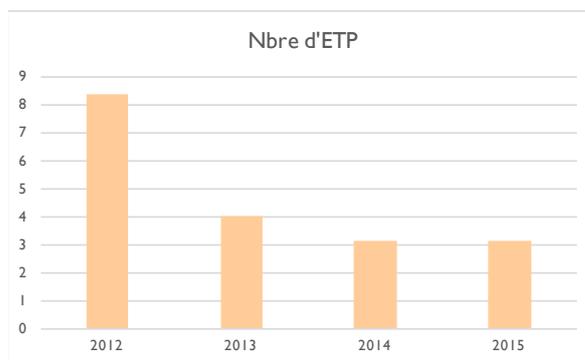
En 2015, cela représente un volume financier de presque 95 000 euros.

Nous observons dans le graphique ci-dessous l'évolution du nombre d'agents mis à disposition entre 2012 et 2015. Comme nous pouvons le constater, leur nombre a diminué de 20 % sur la période, du fait de la réintégration de la gestion des Accueils de Loisirs Périscolaires au sein de la ville, à partir de 2013, suite aux préconisations du contrôle CAF de janvier 2012.

En effet, selon les règles établies par la CAF, c'est la Prestation de Services Ordinaires (environ 50 cts par heures d'accueil d'enfants) ne peut être versée qu'au gestionnaire de l'activité, c'est à dire la structure encaissant les participations des familles.

Un schéma original a alors été élaboré en lien avec la CAF, la ville devenant *gestionnaire* et l'ESCAL *organisateur*.

En corrélation, leur nombre en Equivalent Temps Plein a lui aussi diminué, comme le montre le graphique ci-dessous :



## FOCUS

Ainsi, entre 2012 et 2015, les ETP Mairie mis à disposition sont passés de 8,40 à 3,14, soit une baisse de 60%.

Si celle-ci n'est pas proportionnelle à l'évolution du nombre d'agents, c'est lié à l'importance que les actions périscolaires ont au regard des volumes d'activité de la Ville et de l'ESCAL.

Il va de soi qu'au fur et à mesure de l'évolution des projets, la quantification énoncée ici peut être modifiée.

### Les différents personnels mis à disposition

Nous pouvons diviser les personnels municipaux mis à disposition en trois grandes catégories :

- Les personnels éducatifs et d'animation
- Les personnels de service et d'entretien
- Les personnels techniques

#### Les personnels éducatifs et d'animation

Certains de ces personnels interviennent régulièrement à l'ESCAL (agents municipaux CME, musicien formateur, ...) et d'autres de façon plus ponctuelle en fonction des projets. (Carnaval, FETE COOL, ...).

Depuis 2009, la Mairie de Marguerittes a engagé une importante logique de formation de ces personnels d'animation, par la formation d'une vingtaine d'agents municipaux au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et 4 agents municipaux au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

#### Les personnels de service et d'entretien

Ces personnels interviennent à l'ESCAL ou sur tous les lieux mis à disposition de l'ESCAL pour les différentes activités. Ils représentent les femmes de ménages, les personnels de service pour l'ALSH, les personnels de cuisine élaborant les repas au prorata de leurs temps d'intervention sur les projets.

#### Les personnels techniques

Ces personnels interviennent également à l'ESCAL et tous les lieux municipaux mis à disposition, pour les questions de maintenance ou de travaux de réparation.

Depuis la mise en place de la Réforme des Rythmes Educatifs, les équipes de direction des deux Accueils de Loisirs Périscolaires des écoles élémentaires se réunissent une fois par semaine, afin de porter une réflexion quant aux différents temps d'accueils des enfants. Bien que les deux accueils soient différents dans leurs formes, nous portons une attention particulière, quant à la prise en compte des besoins des enfants, de leurs rythmes de vie et des objectifs éducatifs communs en direction du public.

Un travail autour de la cohérence des projets pédagogiques est effectué lors de ces rencontres qui permettent un échange des différentes pratiques mais aussi une prise de recul liée au travail du quotidien.

Les équipes d'animation sont quant à elles accompagnées par leurs directions respectives dans l'élaboration des différents projets pédagogiques mis en œuvre lors des activités éducatives. Ces moments de proximité permettent un réel échange et accompagnement dans l'élaboration des projets mais aussi dans la réflexion pédagogique de leurs actions.

Ces temps d'accompagnement et de préparation sont renforcés, depuis la rentrée septembre 2016, par des actions de formation communes. Ces moments permettent de donner des apports d'animations (méthodologie de projet, techniques d'animations) mais aussi de renforcer la cohérence éducative concernant les différents accueils de loisirs périscolaires de la commune.

# Les Moyens logistiques

## Les locaux du siège social

Le siège social du Centre Socioculturel se situe au 7 ter de la rue des Cévennes à Marguerittes. Les bâtiments du siège social, ainsi que l'ensemble des locaux où l'ESCAL mène ses activités appartiennent à la ville de Marguerittes.

Il est à noter que la ville de Marguerittes prend en charge sous forme de charges supplétives l'ensemble des frais inhérents à l'utilisation des locaux mis à disposition de l'ESCAL, notamment :

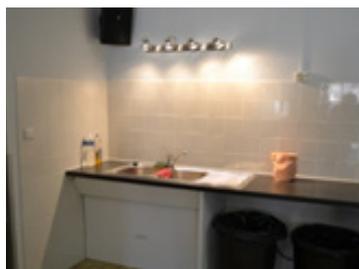
- le loyer et les taxes foncières ;
- l'eau, l'électricité et le gaz ;
- les assurances, les amortissements ainsi que les produits d'entretien nécessaires.

### Accueil



L'accueil est ouvert 51 semaines par an du lundi au samedi de 9 h à midi, et les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h 30, les mardis de 15 h à 18 h 30.

### Salles Atlantide et Activités



Equipées de 6 placards de rangement, 30 tables, 150 chaises, 2 congélateurs, 1 chambre froide ainsi qu'une cuisinière électrique à plaques à inductions et four, 1 hotte aspirante et 1 évier.

### Les espaces de travail



Les bureaux administratifs se situent au rez de chaussée et à l'étage. Ils sont équipés de bureaux, de téléphones, d'armoires et de petits mobiliers de rangement, de PC fixes et portables mis en réseau, du logiciel d'adhérents NOE et d'une imprimante. Des étagères assurent le rangement de petit matériel pédagogique d'activités et d'archives.

### Salles dédiées aux activités Enfance - Jeunesse



Le TITA : espace aménagé en accueil jeunes équipé d'un bar sans alcool et sans tabac, d'un billard, d'un baby foot, d'un réfrigérateur et d'un congélateur, d'un espace multimédia équipé de 8 ordinateurs, de 4 tables et 12 chaises, ludothèque. Cet espace accueille également le PIJ (Point Information Jeunesse)

## FOCUS

Depuis 5 ans, les demandes d'occupation de nos salles d'activité ne cessent d'augmenter, en lien avec l'augmentation du nombre d'associations adhérentes mais aussi avec la multiplicité des actions menées. En effet, les espaces de travail collectifs deviennent rapidement saturés, les espaces de discrétion sont insuffisants, et l'attribution des salles doit se faire en fonction du type d'activité du fait de la mauvaise insonorisation !

L'orientation du PS, de recentrer les actions à l'ESCAL, va amplifier ceci du fait du rapatriement du PRE à l'ESCAL. En effet une salle devra être dédiée à l'accueil des publics : Espace emploi, Point Relais CAF, Accueil des Familles,... ce qui va entraîner une réorganisation des différents espaces dédiés à l'accueil.

Il apparaît évident que sur du long terme, une autre solution doit être envisagée dans un avenir proche, car les espaces actuels (salle d'activités, bureaux, espace d'accueil,...) sont insuffisants.



# Les Moyens logistiques

## Les locaux de Praden et du PRE

### ALSH - domaine de Praden



Praden : aménagé en accueil de loisirs enfants équipé de matériel pédagogique en activité manuelle, sportive, d'expression,... d'l réfrigérateur et d'l congélateur, d'espaces extérieurs multiples, de 3 salles à manger, d'l salle de motricité, d'l salle polyvalente, de 4 salles d'activité, de 2 blocs sanitaires, d'l bureau direction, d'l sonorisation.



### FOCUS

Suite à la fermeture de l'ALSH Françoise DOLTO, nous avons engagé, avec la municipalité, une réflexion afin d'accueillir les enfants dès l'âge de 03 ans au sein de notre Accueil de Loisirs du Mas Praden à partir du 1er septembre 2016. Pour mémoire, nous avons l'autorisation d'accueillir les enfants de 04/06 ans, la municipalité ayant fait, à l'époque, le choix d'un accueil « cocooning » pour les enfants de moins de 04 ans.

Suite à la visite du médecin de la PMI, en présence des élus de la ville et du Président de l'ESCAL, nous avons acté de réaliser quelques aménagements : porte anti pince-doigts, récupération de mobiliers suite à la fermeture d'une école maternelle, installation d'un WC adapté à la taille des enfants, mise en place de barrières de sécurité à l'étage, ... en attendant de réaménager l'aile supérieure du bâtiment et de la dédier à l'accueil des « tous petits » : rénovation de la salle de sieste, réalisation d'une salle d'eau et de toilette, ... prévu courant 2017, mais aussi d'effectuer des achats de mobiliers, matériel pédagogique, ...

L'obtention de l'agrément, pour l'accueil de 40 enfants de moins de 06 ans a permis de répondre aux besoins des habitants, puisque depuis la rentrée scolaire 2016, nous accueillons en moyenne une trentaine d'enfants.

Point Ressource Emploi à l'ancienne Mairie

FOCUS

En 2010, afin de se recentrer sur ses missions et afin d'apporter une meilleure lisibilité (visibilité) vis-à-vis des demandeurs d'emploi et de leur proposer une meilleure offre de services, le PRE s'est désolidarisé des locaux de l'ESCAL pour s'installer au 1er étage de l'ancienne mairie. Avec lui, la permanence de la Mission Locale Jeunes de Nîmes Métropole déménageait aussi, dans une même unité de lieu.

L'effort s'est porté, depuis, sur l'accueil des demandeurs d'emploi au travers, notamment d'une optimisation de l'espace avec, aujourd'hui, 8 ordinateurs à disposition et des modules de travail plus spacieux.

Pour autant, si cette délocalisation fut bénéfique, il manque une entité à l'ESCAL. Une réflexion est aujourd'hui à l'étude afin que le PRE réintègre son fief d'origine. D'autre part, cette pensée est également étayée par l'accès à l'étage, via un escalier extérieur, totalement impossible pour toutes les personnes en situation de handicap, les parents avec poussettes et enfants en bas âge, les personnes les plus fragilisées physiquement, qui constituent une forte proportion du public du PRE.



Le PRE est situé au premier étage de l'ancienne mairie. Il est équipé de 8 PC, de modules de travail ergonomiques, 1 fax, 1 scanner, 1 imprimante, accès internet et ligne téléphonique accessibles aux usagers. Un bureau assure également la confidentialité. Cet espace de travail optimisé permet aussi de travailler en groupe lors des ateliers thématiques de Technique de Recherche d'Emploi. Les usagers ont, d'autre part, accès à de la ressource documentaire.



# Les moyens logistiques

## Les lieux d'interventions

### ALP Ecole Elémentaire Peyrouse



L'ALP Peyrouse est équipé de matériels pédagogiques pour les activités manuelles, sportives, d'expressions..., de deux salles d'activités, d'une salle informatique, d'un préau, d'une cours et d'une BCD

### ALP Ecole Elémentaire De Marcieu



De par sa grande capacité d'accueil, l'ALP De Marcieu dispose de divers lieux où les activités peuvent se dérouler. Hormis les trois cours et trois préaux, la répartition des activités se fait entre les espaces suivants : la BCD, deux salles de classe (entièrement dédiées aux activités), deux salles d'activités manuelles, une salle informatique.

### Studio de répétition



Le studio communal de répétition, sous la responsabilité du musicien formateur, accueille des groupes de jeunes dans le cadre d'activités chants et musiques. C'est un de nos partenaires privilégiés pour le Festival de Musiques Actuelles.

**Médiathèque**



Partenaire de la médiathèque depuis sa création, nous intervenons le mercredi et le samedi dans le cadre de la ludothèque LUDO L'ESCARGOT, avec ses 150 jeux à disposition pour petits et grands.

**La Permanence du PRE à Bezouze**



La permanence se tient tous les jeudis de 14 h à 17 h dans les locaux de la Mairie, au sein d'un espace dédié, disposant d'une salle d'attente, d'un ordinateur et une imprimante pour les usagers. Un bureau assure la confidentialité.

**Les autres lieux**



**Piscine municipale**



**Mini Golf**



**Collège**



**Arènes**



**Plaine de Peyrouse**



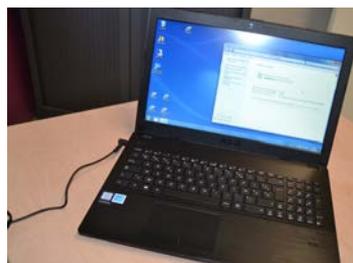
# Les Equipements

## Les véhicules



Véhicules : 2 minibus 9 places, 1 trafic 3 places, et 1 véhicule de service Kangoo. 1 minibus supplémentaire est mis à disposition par la ville pour les périodes de vacances scolaires.

## L'équipement informatique



En 2015, l'ESCAL a fait le choix de s'équiper d'un serveur de domaine afin de rationaliser le travail informatique. Le parc informatique se monte à 31 ordinateurs équipés de Windows et d'un MAC pour la PAO.

### L'équipement administratif



L'ESCAL possède deux photocopieurs couleur en réseau, une plastifieuse, massicots pour tirage et façonnage en grand nombre de documents de communication.

### L'équipement divers



Les locaux techniques du centre socioculturel sont répartis en différents lieux, ils sont équipés d'étagères ou de cantines de rangement. L'ESCAL dispose également de matériel de camping pour les séjours enfants et jeunes, d'une alarme vol et d'une alarme incendie, de matériel d'éclairage (spots, halogènes et projecteurs), de matériel pour l'organisation de festivités (comptoirs, friteuses, barbecues, sono de 300W avec différents lecteurs de média, micros).

En 2016, l'ESCAL a fait l'acquisition d'une chambre froide plus économique et répondant aux normes HACCP

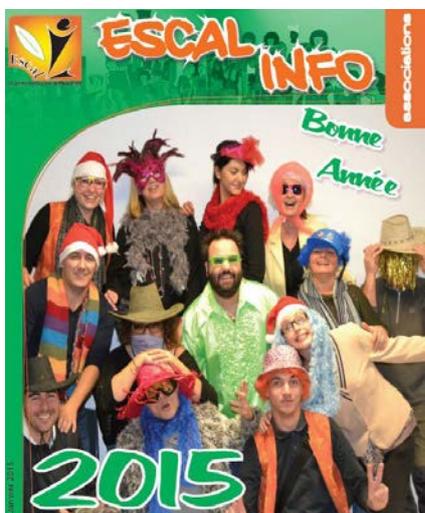
# Les moyens de communication

Depuis toujours, l'ESCAL a toujours souhaité développer des outils de communication à destination des habitants, avec un développement ces dernières années d'outils dématérialisés.

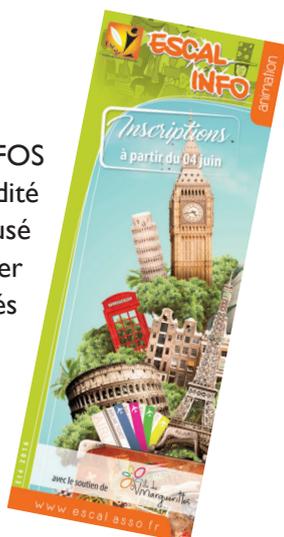
## Les Supports Papiers

### L'ESCAL INFOS ASSOCIATIONS :

Edité à 4000 exemplaires, onze fois par an, l'ESCAL INFOS ASSOCIATIONS reste le principal vecteur de communication du centre socioculturel, distribué dans toutes les boîtes aux lettres marguerittoises, grâce à l'appui de la ville de Marguerittes, qui en assure la distribution. Une nouvelle version, imaginée en 2013, permet de lui donner un format magazine, afin d'en faire un réel vecteur de lien social entre les habitants.

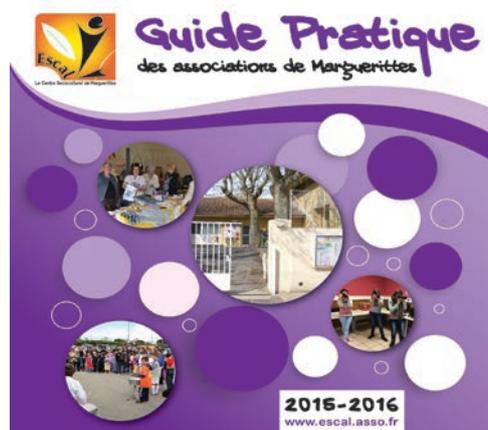


Chaque été, un ESCAL INFOS ANIMATION hors série est édité à 2500 exemplaires et diffusé dans les écoles pour présenter l'ensemble des activités enfance-jeunesse de la saison.



### Le Guide Pratique des ASSOCIATIONS

Publié à 4 000 exemplaires, il a permis, aux habitants, depuis sa création en septembre 2014, de découvrir ou redécouvrir la richesse de la vie associative locale. Distribué dans toutes les boîtes aux lettres marguerittoises et présenté lors du traditionnel Forum des Associations de septembre, cet outil s'installe progressivement dans le quotidien des familles marguerittoises.



### Les Editions Diverses :

Afin de présenter ses activités, le centre socioculturel réalise des plaquettes périodiques : CLAS, Ateliers Adultes, programme d'activités vacances. Leur réalisation en interne, permet de pouvoir les réactualiser et les adapter tout au long de l'année.

La plaquette généraliste présentant les activités de l'ESCAL, créée en 2011, est toujours utilisée quotidiennement. A la rentrée 2013, celle-ci avait fait l'objet d'une réactualisation. En 2015, une plaquette Atout Emploi Villages a été créée afin de valoriser l'action «EMPLOI» menée sur les 5 communes de notre territoire d'intervention.

Depuis la rentrée 2014-2015, la *Lettre aux Familles* est venue compléter le panel d'informations proposé par l'ESCAL. Ce document a pour but, toutes les six semaines, de présenter les activités éducatives mises en place par l'ESCAL dans le cadre des rythmes éducatifs, et est devenu une référence auprès des familles marguerittoises.



### Les Outils Dématérialisés

#### Le Site Internet



Depuis de nombreuses années, le centre socioculturel dispose d'un site Internet, qui présente :

- tous les pôles d'activités de l'ESCAL et les informations les concernant ;
- la possibilité de téléchargement de l'ESCAL INFOS ASSOCIATIONS tous les mois ;
- tous les programmes d'activités du secteur animation et les trousseaux des camps au format PDF.

Tous les étés, les familles peuvent télécharger facilement l'ensemble des modalités de fonctionnement des séjours courts et séjours de vacances, proposés par le pôle Enfance-Jeunesse (plannings, trousseaux, menus, ...).

De même, des espaces ressources pour les associations et les administrateurs sont disponibles et protégés par des mots de passe. Pour autant, ceux-ci manquent de mises à jour régulières, ce qui les rendraient plus efficaces et attrayants pour les utilisateurs.

#### FACEBOOK :

En 2011, l'ESCAL a créé une page Facebook. Ce nouvel outil de communication, adapté aux plus jeunes, est un moyen de répondre aux besoins de réactivité dans l'actualité. Si cet outil présente des risques, des mesures de précaution ont été mises en place afin de les limiter.

#### TWITTER :

En 2015, l'ESCAL a créé son compte Twitter, qui demande d'être mis en fonctionnement.

### Les Autres Supports

#### Les Cartes d'Adhésion

Depuis maintenant quatre ans, les cartes d'adhésion ont été repensées, de manière plus moderne, colorées avec un format carte de visite.

#### Les Supports Municipaux :

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont présentées dans les différents supports de communication mis à disposition par la ville :

- les **bulletins municipaux** de juin, octobre et de décembre, pour présenter le bilan de nos actions passées ;
- les **Rendez-vous Marguerittois**, trois fois par an, pour présenter nos actions à venir ;
- l'**info rentrée**, pour présenter les informations générales sur l'ESCAL ;
- le **panneau lumineux**, en fonction des besoins. Celui-ci est sans nul doute à utiliser davantage par nos services.

#### Les MEDIAS LOCAUX

Régulièrement, les actions du centre socioculturel sont diffusées au travers des médias locaux, principalement l'hebdomadaire MIDI LIBRE, dont le blog est très suivi. Des événements peuvent également être présentés par le biais de RADIO SOMMIERES.

# Les moyens financiers

Comme lors du dernier projet social, il nous paraît important de préciser les moyens financiers mobilisés dans le cadre du projet social, au travers d'une présentation de l'évolution des Comptes de Résultats entre 2012 et 2015 (dernier exercice clos connu), ainsi que de la présentation du Patrimoine de l'ESCAL, au travers de l'évolution de son bilan.

## Evolution des Comptes de Résultat :

Le compte de résultat est le document comptable présentant l'ensemble des produits et des charges de l'association sur un exercice comptable, soit du 1er janvier au 31 décembre.

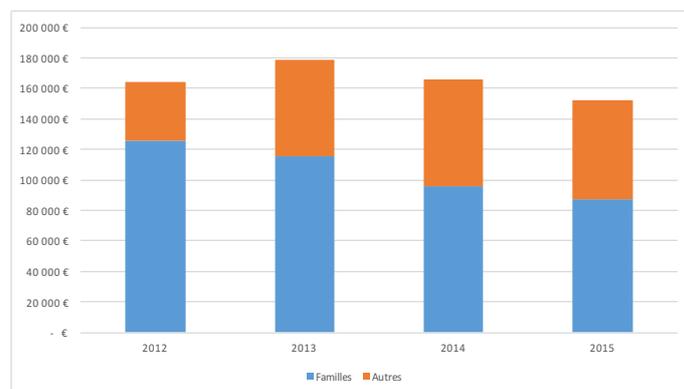
## Généralités sur le Compte de Résultats

Entre 2012 et 2015, les Comptes de Résultats de l'ESCAL, sont restés stables, à un Chiffre d'Affaire, oscillant entre 820 000 et 875 000 €, (même si celui-ci a dépassé les 900 000 € en 2015, mais ceci du fait d'une reprise de provision de 65 000 € liés à la régularisation d'un litige prudhommal ancien).



## Au niveau des participations :

On constate, une diminution des participations des familles (- 31%), à peine compensée par l'augmentation des participations « autres » (aides aux temps libre, reversements PSO ALP par la ville, participations des associations...). Cela ne fait que renforcer la dépendance de l'ESCAL vis-à-vis des subventions.

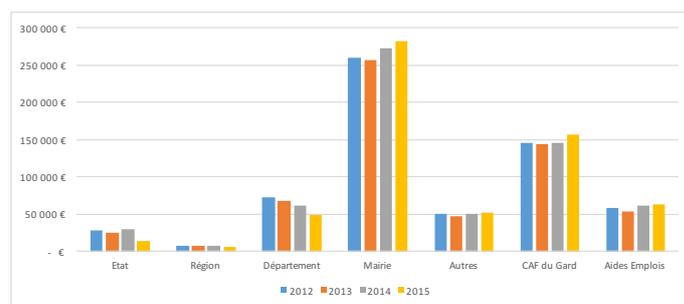


## Au niveau des subventions :

Sur la période, le niveau des subventions est resté constant (entre 601 000 et 622 000 €), représentant plus des 2/3 des financements de l'association (71 % en 2012, 73 % en 2013, 77 % en 2014 et 69 % en 2015). Cela démontre la forte dépendance de l'ESCAL aux financements publics et par là-même la nécessité pour l'ESCAL d'adapter ses propositions, en fonction des attentes des partenaires, dans le respect de nos valeurs et de nos savoir-faire.

Si la proportion globale des subventions reste inchangée, pour autant leur répartition a nettement évolué depuis 2012.

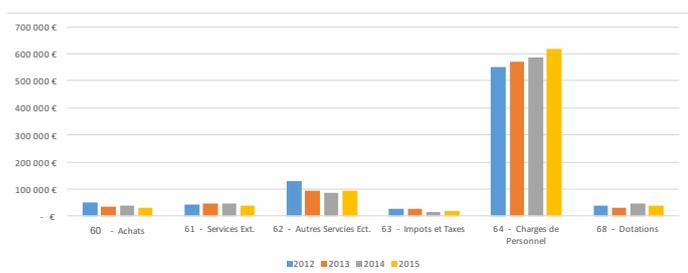
En effet, comme le montre le graphique ci-dessous, les subventions de l'Etat, de la Région et du Département ont diminué respectivement de 49%, 19 % et 32 %, là où les subventions de la ville de Marguerittes, de la CAF du Gard et du PLIE-FSE ont augmenté de 9 %, 7 % et 2 %.



Les Aides à l'Emploi ont quant à elles augmenté de 8 %, notamment du fait du financement sur la base de 35 h des Emplois d'Avenir, là où les CAE-CUI n'étaient financés en 2012, que sur la base de 20 h / hebdomadaire.

### Détails des charges :

Le graphique ci-dessous fait état des détails des charges significatives (les comptes 65-66-67-69 ayant été exclus du document). Nous observons sur la période concernée une stabilité globale des charges. En effet les fortes diminutions des Achats (- 39%) et des Services (-11 et - 26 %) sont venues compenser l'évolution des charges de personnels (+ 13%).



Si seules les charges de personnels ont évolué sur la période, il est à noter que cette augmentation a été maîtrisée et a permis de:

- satisfaire aux augmentations légales des charges sociales ;
- recruter une animatrice supplémentaire (mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs en 2014),
- passer à temps complets tous les emplois aidés ;
- créer deux CDI en 2013 et 2014, pour des personnels en contrats aidés au sein de l'ESCAL depuis 12 et 5 ans !

### Le Patrimoine de l'ESCAL :

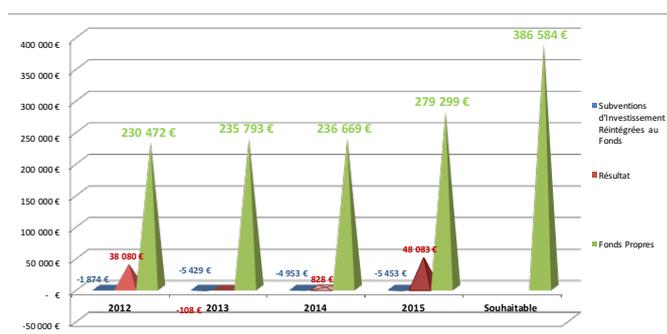
Le patrimoine comprend à la fois les biens possédés par l'ESCAL, mais aussi les dettes contractées, ainsi que les créances à recevoir. Il est formalisé chaque année au 31 décembre au sein d'un document appelé le bilan comptable.

### Evolution du Bilan de l'ESCAL 2012 à 2015 :

|                   | 2012             | 2013             | 2014             | 2015             |      |
|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------|
| <b>ACTIF</b>      |                  |                  |                  |                  |      |
| Immobilisations   | 25 644 €         | 39 469 €         | 40 825 €         | 40 275 €         | 57%  |
| Créances          | 148 763 €        | 129 075 €        | 183 197 €        | 218 203 €        | 47%  |
| Disponibilités    | 239 657 €        | 280 823 €        | 269 628 €        | 196 209 €        | -18% |
|                   | <b>414 064 €</b> | <b>449 367 €</b> | <b>493 650 €</b> | <b>454 687 €</b> |      |
| <b>PASSIF</b>     |                  |                  |                  |                  |      |
| Fonds Associatifs | 230 472 €        | 235 794 €        | 236 668 €        | 279 299 €        | 21%  |
| Provisions        | 95 178 €         | 111 750 €        | 141 171 €        | 63 221 €         | -34% |
| Dettes            | 88 414 €         | 101 823 €        | 115 811 €        | 112 167 €        | 27%  |
|                   | <b>414 064 €</b> | <b>449 367 €</b> | <b>493 650 €</b> | <b>454 687 €</b> |      |

Le bilan de l'ESCAL entre 2012 et 2015, a augmenté de plus de 40 000 € (+ 10 %), c'est-à-dire que le patrimoine de l'association s'est vu renforcer durant cette période, notamment par la diminution des VMP et des disponibilités à l'ACTIF et des provisions, liées à la régularisation du litige Prud'homme au PASSIF.

Au 31 décembre 2015, même si le Fond de Roulement de l'ESCAL (302 245 €) est supérieur au Besoin en Fonds de Roulement (107 256 €), permettant ainsi de dégager de la trésorerie, les Fonds Propres de l'Association ne sont pour autant pas encore suffisants pour couvrir les 4 mois et demi de fonctionnement nécessaire.



### FOCUS

Dans le cadre de la définition du Projet Social, la CAF conventionne l'ESCAL de manière pluriannuelle. Il reste aujourd'hui le seul partenaire à agir selon ce fonctionnement, permettant une réelle projection et une sécurisation sur 4 ans.

Fin 2016, la ville de Marguerittes a annoncé sa volonté de conventionner avec l'ESCAL, sur la base de ses actions, jusqu'à la fin du mandat municipal (2020), soit, sur la même période que le Projet Social.

# Les partenaires

Les partenariats avec les structures se mènent à différents niveaux : local, intercommunal, départemental, régional, et national. Il serait trop long de détailler ici le type de partenariat mené avec les structures concernées, et il y aurait un risque certain de tomber dans la répétition ou la redondance. Aussi, un simple tour d'horizon des structures partenaires permettra au lecteur d'identifier le partenariat existant dans la complexité des projets menés.

## Au niveau local

- la mairie de Marguerittes et ses différents services ;
- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- le collège Lou Castellans ;
- les écoles élémentaires De Marcieu et Peyrouse ;
- les écoles maternelles De Marcieu, Peyrouse et Genestet ;
- l'antenne de prévention Samuel Vincent ;
- les travailleurs sociaux du CMS ;
- le CFA de la CCI et la MFR, organismes de formation implantés sur la commune ;
- les associations Marguerittoises, sportives, sociales ou culturelles adhérentes ou pas au Centre Socioculturel
- les commerçants, artisans et entreprises implantés sur la commune ;
- la Gendarmerie Nationale;
- Les pompiers.

## Au niveau intercommunal

- les communes de Bezouze, Cabrières, Poulx et Saint Gervasy ;
- la Mission Locale Jeunes d'Agglomération de Nîmes Métropole (MLJA) ;
- la Mission Locale Jeunes Rhône Argence ;

- Pôle Emploi ;
- les associations prestataires de services implantées sur l'agglomération ;
- le GRETA, les FRANCAS et autres organismes de formation implantés sur l'agglomération ;
- les travailleurs sociaux de la CAF, de la MSA, du Conseil Départemental dans leurs circonscriptions respectives ;
- les entreprises prestataires de services implantées sur l'agglomération ;
- le CEMA Guillaumet ;
- les centres socioculturels du Territoire : Soleil Levant à Manduel, Pierre Mendès France à Saint-Quentin-la-Poterie et l'Odysée à Redessan.

## Au niveau départemental

- le Conseil Départemental du Gard et ses différents services ;
- la Caisse d'Allocations Familiales du Gard et ses différents services ;
- la Préfecture du Gard ;
- la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et ses différents services (DDCS) ;
- la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) ;
- Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) ;
- la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard (DDTM) ;
- la Direction Départementale de Pôle Emploi ;
- Agence de Services et de Paiement (ASP) ;
- l'Association Interprofessionnelle de Santé et de Médecine du Travail (AISMT) ;
- les centres sociaux et socioculturels du département ;
- les Francas du Gard à travers leurs différents réseaux ;
- Conseils Municipaux d'Enfants et de jeunes (CMEJ) ;

- le réseau départemental des Ludothèques ;
- le COmité Départemental d'Education pour la Santé du Gard (CODES 30) ;
- la cellule technique départementale des opérations Ville Vie Vacances (VVV) ;
- le réseau d'écoute d'aide et d'accompagnement des parents du Gard (REAAP) ;
- la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) ;
- la Caisse d'Epargne ;
- la délégation départementale de la MAIF.

### Au niveau régional

- le Conseil Régional Occitanie ;
- le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) ;
- la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ;
- le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) ;
- l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education ;
- Le Centre Régional de Formation Professionnelle.

### Au niveau national

- la Mutuelle ADREA ;
- le Syndicat National d'Associations Employeurs (SNAEC SO) ;
- la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) ;
- l'organisme paritaire collecteur agréé Uniformalion ;
- la société AIGA gestionnaire des logiciels comptables, paye et adhérents des centres sociaux ;
- les partenaires sociaux liés aux charges sociales de l'association (Malakoff Médéric, URSAFF, AG2R,...).

## FOCUS

Dans le cadre de sa mission d'ANIMATION GLOBALE, l'ESCAL met en place, coordonne et anime différents réseaux partenariaux :

- **Les Petits Déjeuners partenariaux :** ces rendez vous réguliers ont pour vocation de permettre à l'ensemble des travailleurs sociaux du territoire de se retrouver, à l'initiative de l'ESCAL et de la responsable du SST. Ils ont pour vocation de permettre de mieux se connaître et d'échanger ensemble sur des sujets d'actualités. Ces rendez-vous, initialement limités aux Travailleurs Sociaux, ont évolué et se sont élargis (médiathèque, PM, ...) et ont changé de nom en devant «partenariaux». Toutefois, afin d'éviter leur essoufflement, un travail autour de thématiques est à envisager, dans l'objectif de maintenir la dynamique engagée ;
- **Le Projet Educatif de Territoire :** depuis 2009, l'ESCAL a en charge la coordination du Projet Educatif Local, devenu Projet Educatif de Territoire (PEDT) en 2014. Dans ce cadre l'ESCAL organise régulièrement des réunions avec les acteurs éducatifs du territoire, participe aux Conseils d'Ecoles Elementaires Peyrouse et De Mariceu et apporte sa contribution dans le cadre du groupe départemental des PEDT du Gard, organisé sous l'égide du Groupe d'Appui Départemental.

# Les Dispositifs

Depuis sa création, l'ESCAL inscrit son action dans le cadre de dispositifs, qui au-delà des moyens financiers, permet d'inscrire l'action du centre socioculturel dans le cadre de politiques publiques affirmées.

## Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Ce dispositif, sous forme de contrat de 4 ans signé entre la Caisse d'Allocations Familiales du Gard et la ville de Marguerittes, a pour but de développer les actions de loisirs ou d'accueil liées à la petite enfance (0-6 ans), l'enfance (7-11 ans) et la jeunesse (12-17 ans). Il remplace depuis 2007 les Contrats Enfance (CE) et Temps Libre (CTL).

L'ESCAL intervient localement dans le dispositif au travers de l'accueil de la petite enfance par l'ALSH, les mercredis et vacances scolaires, en faveur des enfants âgés de plus de 3 ans et de moins de 18 ans. En 2016, à la demande des familles et en lien avec la ville de Marguerittes, l'accueil a été étendu aux enfants dès 3 ans, en conformité avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection Maternelle et Infantile.

Depuis 1999, l'ESCAL, principal organisateur de loisirs sur la ville pour les 6-17 ans, a été fortement associé à la réalisation du diagnostic et la mise en œuvre du CTL 2002-2004, ainsi que du CTL 2005-2007, donnant lieu à de nouvelles actions (développement de séjours de vacances agréés pour enfants et jeunes). Les deux CEJ suivants 2008-2011 et 2012-2015 ont été renouvelés en l'état, en intégrant uniquement à la marge avec les logiques de dégressivités financières (notions de Stock et de Flux).

Si le renouvellement de 2016 ne devrait donner lieu à aucune modification remarquable de l'organisation des activités enfance-jeunesse, la mise en œuvre progressive des Conventions Territoriales Globales (CT par la CAF), à compter de 2017, devrait avoir pour conséquence de repenser l'action de manière transversale.

## Le Contrat de Ville

Depuis 2001, la ville de Marguerittes, dans un premier temps dans le cadre d'un conventionnement avec la ville de Nîmes, puis dans le cadre du Contrat Urbain de

Cohésion Sociale (CUCS) à partir de 2007, bénéficie de crédits spécifiques du Fonds Interministériels à la Ville (FIV). Ce dispositif regroupe 3 partenaires principaux, à savoir l'Etat, le Conseil Départemental du Gard et la ville de Marguerittes. Dès sa mise en œuvre, ce dispositif a permis au Centre Social de renforcer et de développer 5 actions auprès des jeunes Marguerittois et leurs familles, intégré dans le « Projet de Territoire » réalisé entre 2008 et 2009, en lien avec les axes prioritaires dégagés.

La redéfinition de la géographie prioritaire, à partir de 2013, a eu pour conséquence de voir le territoire de Marguerittes placé en catégorie de « territoire en veille active » à compter de 2015, avec pour conséquence la suppression des financements des actions, avec en parallèle l'engagement de nouveaux partenaires (CAF, Région,...) dans le cadre du contrat signé. Pour autant l'absence de coordination technique locale de ce dispositif met en péril son devenir au local, malgré la volonté politique affichée des élus de la ville et du Conseil Départemental de maintenir leur soutien aux actions de l'ESCAL.

## La Cellule départementale Ville Vie Vacances (VVV)

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'Etat au travers des services de la DDCS, a pour but la mise en place d'actions de prévention primaire et secondaire pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans en voie de marginalisation, repérés par les partenaires sociaux. Les financements obtenus ont donné lieu à des activités de loisirs éducatifs, se déroulant en période de petites et grandes vacances scolaires, et favorisant l'insertion sociale de ces jeunes.

## L'Appel à Projet JEUNES

Ce nouveau dispositif imaginé dans le Gard par la CAF, la MSA, le Conseil Départemental et la DDCS, a pour but la mise en place d'actions pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Ces financements à destination directement des jeunes, par l'intermédiaire des structures, doit permettre l'émergence de projets à l'initiative des jeunes eux-mêmes et se veut être un outil de mobilisation pour les équipes pédagogiques.

### **Le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Gard (REAAP)**

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'Etat au travers des services de la DDCS, a pour objectif le renforcement du rôle éducatif des parents et le soutien de ces derniers dans cette tâche, ainsi que l'orientation vers des organismes spécialisés en cas de besoin. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus communément appelée le soutien à la parentalité, conformément à la charte des initiatives pour l'écoute, l'appui et l'accompagnement des parents. Depuis novembre 1999, le Centre Socioculturel a développé des « espaces de paroles » pour atteindre les objectifs initialement fixés, et plus récemment la mise en place d'ateliers parents enfants et d'un comité des parents.

### **Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)**

Ce dispositif, financé par la CAF, le Conseil Départemental du Gard et l'Etat, a pour objectif d'encourager des actions utilisant le temps périscolaire pour développer des activités favorisant un enrichissement éducatif et culturel, complémentaire à celui de l'école pour des enfants qui ne peuvent en bénéficier suffisamment dans leur environnement familial et social. L'accompagnement aux devoirs des collégiens, développé par l'ESCAL depuis de nombreuses années et contribuant à la réussite scolaire des enfants tout en accompagnant les parents dans leur rôle éducatif à travers des contrats de projets, ne bénéficie de financement CLAS que depuis 2004.

Malheureusement la sortie de Marguerittes du territoire prioritaire de la Politique de la ville en 2015, a entraîné le désengagement de l'Etat sur le financement du CLAS.

Depuis 2015, un travail sur la question de la place des parents au sein du CLAS a été engagé, afin de faire de ce dispositif, en cohérence avec la volonté des partenaires financeurs, un véritable outil de soutien à la parentalité.

### **Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**

La municipalité de Marguerittes a eu la volonté de mettre en place ce dispositif dans le courant des années 2000. De sa place, l'ESCAL, principal interlocuteur sur les questions liées à la jeunesse, s'est impliqué dans cette démarche de réflexion collective et fait partie du comité de pilotage

du dispositif. Le CLSPD s'est vu redynamiser en 2012. Toutefois, ce dispositif, afin de répondre pleinement aux préoccupations des habitants, devra savoir sortir de l'entre-soi, des travailleurs sociaux, dans lequel il est plongé depuis 2014.

### **Le Fonds National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP)**

Ce dispositif conventionné avec l'Etat a pour but le cofinancement de postes d'animateurs professionnels qualifiés de niveau III (DEJEPS) pour le développement d'actions visant les loisirs des enfants et des jeunes.

L'ESCAL bénéficie d'un poste FONJEP, pour lequel la volonté conjointe du Conseil Départemental du Gard et de la DDCS a permis de conventionner ce poste sur des objectifs précis avec la mise en place d'un suivi régulier de ceux-ci.

### **Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)**

Depuis 2014, l'ESCAL a développé des actions de formation des responsables associatifs locaux financés dans le cadre du FDVA. Celui-ci a pour vocation d'attribuer des subventions à des projets de formation des bénévoles élus et responsables d'activités. Il permet à la DRJSCS de soutenir le développement de la vie associative.

Les actions de formation soutenues au titre du FDVA doivent être en adéquation avec le projet associatif de l'ESCAL et se tourner vers le développement des compétences des bénévoles.

### **Fonds Social Européen (FSE)**

Le FSE fait partie des Fonds structurels communautaires, dont l'objectif est d'améliorer la cohésion sociale et le bien-être économique dans toutes les régions de l'Union. Le FSE est géré selon des programmes cycliques de sept ans. La stratégie et le budget du FSE sont négociés entre les États membres de l'UE, le Parlement européen et la Commission Européenne.

C'est dans le cadre du Plan Local d'Insertion par l'Emploi, que l'ESCAL soucrit depuis de nombreuses années au FSE.

# Forces et Faiblesses

Lors du séminaire du personnel de décembre 2015, puis lors du Comité de Pilotage du 9 février 2016, salariés et administrateurs ont répertorié leurs représentations quant aux FAIBLESSES et FORCES de l'ESCAL. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'un classement, par un travail collectif des permanents, visant à identifier 10 priorités dans chacune des catégories.

## Nos FAIBLESSES vues par les Administrateurs

- La dépendance financière
- Les locaux inadaptés
- Une faible implication financière de l'Etat
- Les limites physiques de l'infrastructure
- Le manque de moyens
- L'environnement instable
- Le manque de reconnaissance de la part des Citoyens
- La multiplicité de lois et règlements, sans cesse en changement
- La méconnaissance de toutes les actions et activités
- Le manque de personnel pour le PRE

## Nos FAIBLESSES vues par les Salariés

- L'organisation complexe et la polyvalence du travail
- Le manque de transversalité
- La communication Interne
- La méconnaissance de toutes les actions et activités
- La gestion du temps
- Le manque d'accompagnement des nouveaux Salariés
- La notion de PROJET à réaffirmer
- Les moyens Financiers
- Les locaux
- L'âge des membres du CA

## Nos FORCES vues par les Administrateurs

Le personnel qualifié  
 Le projet social  
 l'appui de la municipalité  
 Le professionnalisme  
 La qualité de la gestion  
 La qualité des salariés  
 Le «Vivre Ensemble» - Les liens entre les générations  
 L'implication du personnel  
 Le statut d'Association sans but lucratif  
 La cohésion de l'équipe

## Nos FORCES vues par les Salariés

Les valeurs de l'Education Populaire  
 Nos valeurs  
 La tolérance  
 L'accessibilité à tous les publics (tarifs, mobilité)  
 La reconnaissance par la CAF  
 La variété des actions de l'ESCAL dans la ville  
 Des actions pour toutes les tranches d'âges  
 Les nombreux projets mis en place  
 Les moyens financiers et matériels  
 La cohésion de l'équipe

Ce travail sur les représentations vient corroborer la présentation du diagnostic, vis-à-vis :

- des **inquiétudes et incertitudes quant à l'évolution de l'environnement**, ne permettant pas une réelle démarche de construction dans le temps des actions engagées et fragilisant les finances de l'association ;
- du **besoin de transversalité** de l'action du centre socioculturel, notamment dans la mise en place d'une articulation plus marquée des activités, au sein d'un accueil revisité et unique par exemple ;
- des **locaux**, qui après un quart de siècle de fonctionnement, atteignent leurs limites et doivent être repensés ;
- l'**attachement à nos valeurs**, qui doivent être le fondement de notre action, au travers d'une véritable démarche «projet» ;
- de l'**équipe pluridisciplinaire** de permanents (bénévoles et salariés) qui reste un atout de l'ESCAL ;
- du **réseau partenarial** développé depuis 25 ans, qui concourt à la réussite de notre projet !

# Partie 4



Orientations du Projet Social



|   |      |
|---|------|
| <i>Intro</i> .....                                | p 67 |
| <i>La démarche</i> .....                          | p 68 |
| <i>Les questionnaires</i> .....                   | p 70 |
| <i>L'orientation et sa philosophie</i> .....      | p 74 |
| <i>Les objectifs</i> .....                        | p 76 |
| <i>Accueil et communication</i> .....             | p 78 |
| <i>La gouvernance et l'évaluation du PS</i> ..... | p 82 |

*« La seule façon de renforcer notre intelligence est  
de n'avoir d'idées arrêtées sur rien,  
de laisser l'esprit accueillir toutes les pensées »*

*John KEATS (1795-1821) - Poète romantique anglais*

*“Je connais un moyen de ne pas vieillir :  
c'est d'accueillir les années comme elles viennent et avec le sourire...*

*un sourire, c'est toujours jeune.”*

*Pierre DAC (1893-1975) - Humoriste français*

**Nous arrivons à présent dans l'articulation même du projet. Cette quatrième partie a pour objet de présenter les différentes étapes d'élaboration de ce Projet Social, mais surtout d'en définir la finalité et les objectifs à venir.**

# La démarche

## QUESTIONNAIRE EVALUATION INTERNE

Au mois de novembre et décembre 2015, des questionnaires d'évaluation interne des fiches actions ont été complétés par les membres du Conseil d'Administration ainsi que par les salariés. Parallèlement à cette évaluation, trois groupes de salariés se sont constitués et se sont réunis à plusieurs reprises afin de relire le projet social et d'en faire une synthèse : points importants, points de désaccords, partie manquante, ...

## SEMINAIRE DU PERSONNEL



Suite à ce travail de « regards croisés » sur nos actions et grâce à la « matière » récoltée, un séminaire du personnel a été organisé durant deux jours dans les Cévennes. Celui-ci a permis aux quinze salariés permanents de se retrouver, en toute convivialité, afin de restituer les travaux effectués en groupe sur les parties 01 à 03, d'aborder nos représentations sur l'ESCAL, d'élaborer une synthèse à partir du travail effectué sur les fiches actions passées, de pointer les forces mais aussi les faiblesses de l'ESCAL et de mettre en place la méthodologie de travail de préparation du futur projet social. Ce séminaire, à l'initiative des salariés, démontre notre volonté d'associer tous les acteurs au cœur du projet, pour permettre à chacun de pouvoir se l'approprier et le faire vivre tout au long des quatre années à venir.

## COMITE DE PILOTAGE

Un premier comité de pilotage s'est réuni le 9 février 2016 afin de définir les enjeux du prochain Projet Social et de présenter le cadre général de la démarche, la synthèse des travaux du Séminaire du Personnel, la méthodologie de travail et l'échéancier mais aussi de rappeler ce qu'est un centre social (en lien avec la CAF).

L'étude des parties 1 à 3 a rapporté différentes réflexions, sur l'identité de l'ESCAL, sur les données sociodémographiques, sur l'absence d'évaluation du PS précédent ou encore sur la place de l'ESCAL (partenariats avec les acteurs locaux, lien entre l'ESCAL et les partenaires institutionnels), mais aussi sur la problématique des locaux (mauvaise insonorisation, manque de places...) la place des bénévoles au sein de la structure, la valorisation des démarches de développement durable.

## RECUEIL D'INFORMATION

Recueil d'informations d'avril à mai 2016 et finalisation de l'évaluation du Projet social 2013 – 2016, mise en exergue d'une problématique.

## COMITE DE PILOTAGE

Le deuxième comité de pilotage s'est réuni le 9 juin 2016. L'état d'avancement de la réflexion sur la problématique a été présenté, comprenant les évaluations des fiches actions 2013-2016, la question de l'accueil et la communication, l'accessibilité des publics aux différents services, la réaffirmation de la reconnaissance de l'ESCAL dans sa dimension « centre socioculturel ».

Le plan de rédaction du PS 2017-2020 a été retenu et un groupe de travail au sujet de la réalisation d'un questionnaire, a été mis en place.



## QUESTIONNAIRE

En septembre 2016 les salariés ont interrogé les différents adhérents et usagers de la structure (les jeunes du TITA, les membres du CA, les familles, les adultes du PRE, les adultes des ateliers, les partenaires et les associations) en effectuant un « phoning » ciblé. Environ 80 questionnaires abordant l'accueil et la communication (visibilité/lisibilité, canaux de communication, contact/relation avec les interlocuteurs et fonctionnement général) ont permis de recueillir la parole des habitants.

## SEMINAIRE GENERAL

Mercredi 21 septembre 2016, un séminaire regroupant administrateurs, salariés et partenaires s'est déroulé au Mas Praden.



Le contexte 2016 a également été resitué : l'impact des attentats et de la crise socio-économique sur les publics, le besoin de réaffirmation des valeurs républicaines, ainsi que le besoin de partage et de « co-construction ». Des groupes de travail ont été formés afin de traiter les différentes parties du PS :

- Concernant l'identité, l'histoire et les valeurs, le groupe a travaillé sur un réajustement de cette partie, avec la volonté de mixer l'histoire de l'ESCAL avec les différents PS, de réaffirmer les valeurs qui nous sont propres et il en est ressorti la volonté d'AGIR ENSEMBLE ;
- Concernant l'environnement et les moyens, le groupe a travaillé selon la « méthode entonnoir » faisant un focus sur l'axe formation/emplois et mettant aussi en exergue un rappel de la Loi NOTRe.

Le groupe réfléchissant sur la problématique et les objectifs a quant à lui fait un point sur la démarche d'évaluation du PS 2013-2016, et pensé à une méthode d'évaluation permanente entre salariés, bénévoles et partenaires. Il a également réfléchi à la problématique de l'accueil en se posant la question : « Les habitants sont-ils bien accueillis et assez informés au sein de l'ESCAL ? »

Le quatrième groupe a travaillé sur la synthèse de l'ensemble des questionnaires.

L'après-midi a été consacré à la définition des différents objectifs des futures fiches actions.

## COMITE DE PILOTAGE

Mercredi 12 octobre 2016 s'est déroulé le dernier comité de pilotage, durant lequel a été présenté l'avancement de la réécriture du PS abordant le postulat, la finalité, l'hypothèse, les différentes parties et enfin les fiches actions et objectifs du Projet Social 2017-2020.

## Les RELECTURES

Les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 octobre 2016, différents collectifs de relecture se sont mobilisés, afin de reprendre l'ensemble du document.



## CA de VALIDATION



Mercredi 19 octobre 2016, le CA a été consacré à la présentation de ce Projet Social, avec la présence associée des anciens Présidents et Adjoints. Le document a été approuvé à l'unanimité.

# Le questionnaire

Cette année, une enquête au sujet du projet social a été effectuée. L'équipe a donc interrogé différents acteurs de l'ESCAL tels que les familles de Praden, les usagers du PRE, les jeunes du TITA, les membres du conseil d'administration, les partenaires, les membres des associations, les adultes et les familles du CLAS et des ACF. Nous avons donc récolté 70 réponses sur les 80 questionnaires de base. En effet, ceux-ci permettent de prendre en compte les retours et de pouvoir améliorer différents points, sur la question de l'ACCUEIL, qui est l'axe central du futur projet social :

## La visibilité et la lisibilité de l'ESCAL



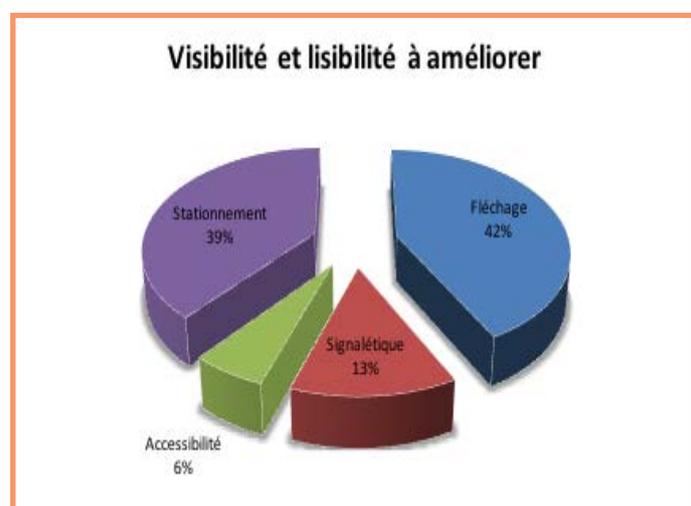
Le dépouillement du questionnaire permet de relever que l'ESCAL est connu grâce : aux écoles, l'EIA, la mairie et par le bouche à oreilles (amis, familles).

Cependant l'ESCAL est connu essentiellement par la population marguerittoise, qui connaît l'emplacement de la structure. Nous constatons que l'ESCAL doit améliorer sa visibilité envers les publics extérieurs.

Nous observons différentes problématiques comme le stationnement, le fléchage urbain et la signalétique interne.

Le fléchage urbain est à améliorer, actuellement il est compliqué pour les nouveaux usagers de repérer l'ALSH du Mas Praden et le PRE, qui sont pourtant deux lieux essentiels aux actions de l'ESCAL.

Depuis sa création l'ESCAL n'a cessé d'évoluer, ce qui induit un questionnement sur le stationnement, qui devient peu à peu trop exigü. Pour finir, la signalétique interne doit être repensée car l'accueil et le TITA manquent de visibilité pour le public.

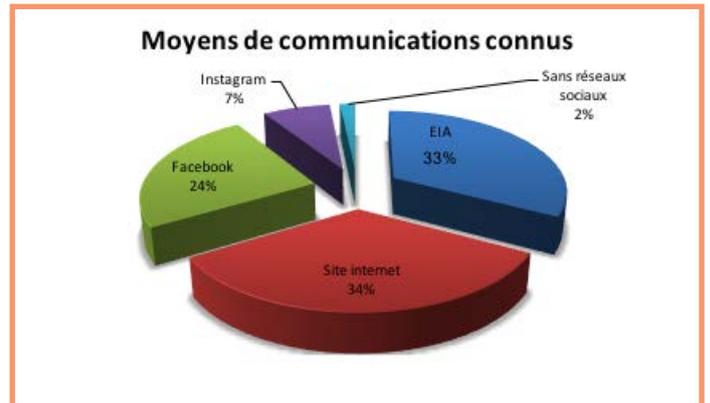


## Les canaux de communication

Les adhérents retrouvent les informations de l'ESCAL par différents canaux de communications tels que :

- la documentation écrite par les flyers et l'EIA,
- internet par les réseaux sociaux,
- les mails et le site internet
- oralement par les animateurs des ateliers et de la structure.

Cependant, un réel travail est à faire concernant la documentation du TITA, qui s'avère peu présente. A noter que le site internet manque de dynamisme et n'est pas tenu à jour régulièrement.

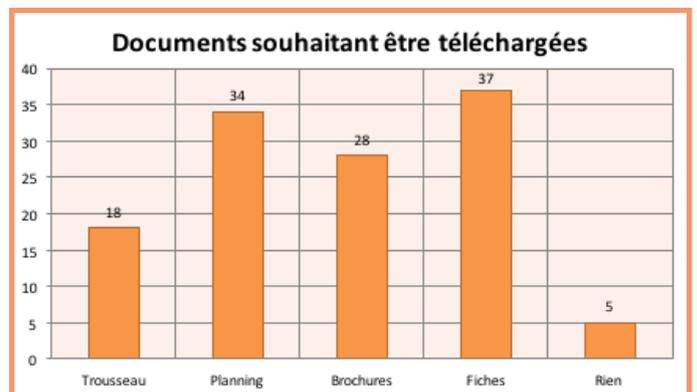


### Bonne Temporalité de la communication

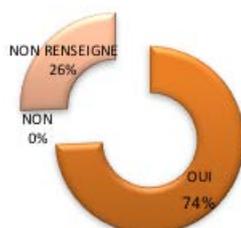


Globalement la temporalité de nos publications (mensualité de l'EIA par exemple) satisfait les personnes interrogées. Pour autant un travail d'anticipation devra être entrepris quant à la diffusion de nos différents supports (exemple : programme d'activités Jeunes au collège). De plus, les familles souhaiteraient être informées par une alerte (mails, SMS, ...), leur rappelant les dates d'inscriptions pour les vacances. Cela montre qu'il y a une faille dans notre méthode de communication et qu'il faut peut-être réaffirmer certains partenariats (collège, école).

Les adhérents, principalement les familles de Praden et du TITA, souhaiteraient télécharger les documents sur le site internet (fiches d'inscriptions, plannings et brochures, ...). Cela leur permettrait de gagner du temps lors des inscriptions, les documents étant ainsi complétés en amont. Il est aussi envisageable de réfléchir à des préinscriptions sur internet car en effet, les parents ne sont pas forcément disponibles pendant les heures des permanences d'inscriptions.



### Satisfaction des contenus des outils de communication

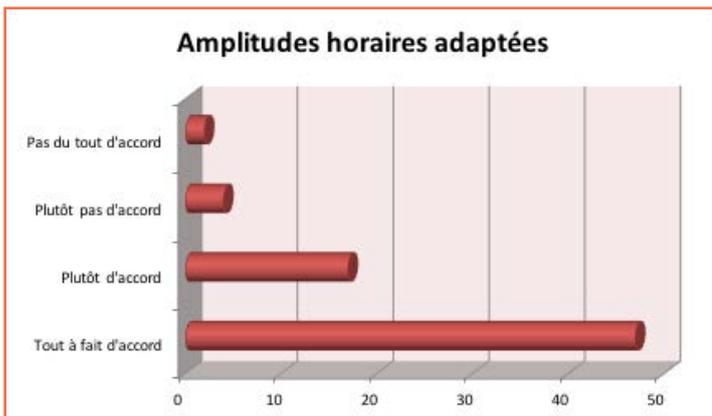
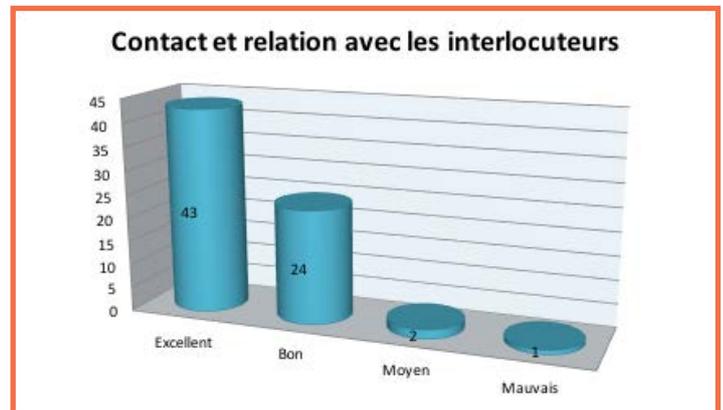


Dans l'ensemble, nos informations sont pertinentes et les contenus adaptés aux attentes du public.

## Contact et relation avec les interlocuteurs

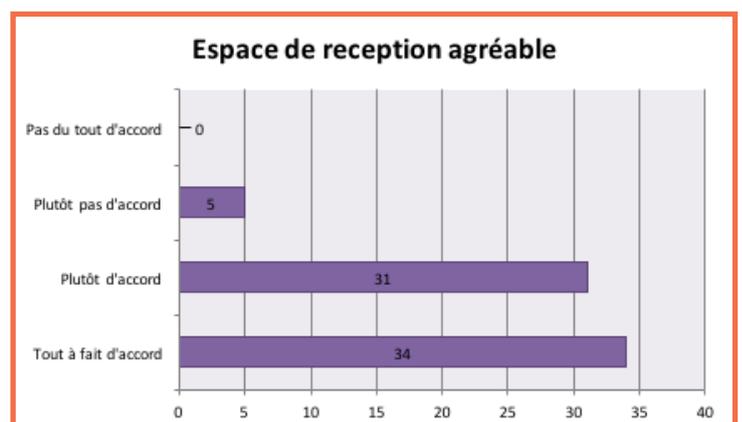
Les usagers sont globalement satisfaits de la relation qu'ils ont avec l'ESCAL. Cependant, il faut noter que la capacité des locaux montre sa limite, en effet l'accueil, point central de l'ESCAL, doit être repensé : manque de confidentialité et de convivialité, incohérence des renseignements donnés selon les interlocuteurs, ...

L'accueil téléphonique est à améliorer, notamment par rapport aux disponibilités des interlocuteurs. Le public du PRE fait remonter des temps d'attentes trop longs lors de périodes d'affluences, du fait de l'affectation d'une seule permanente à l'action.



Les horaires d'ouvertures conviennent pour la plupart de notre public. Une augmentation du nombre de permanences a été demandée par les usagers pour avoir un suivi et un accompagnement plus régulier. Les jeunes souhaiteraient des horaires plus amples pour le TITA. De plus, il faudrait repenser les horaires des permanences d'inscriptions qui se déroulent sur le temps de travail des familles (jeudi après-midi ou samedi matin) pour la plupart d'entre eux.

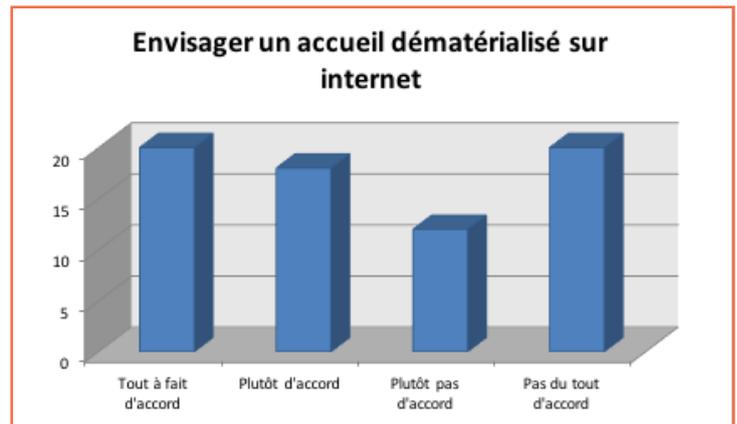
Globalement les locaux sont accueillants et entretenus, cependant la question de leur hygiène et de la vétusté du matériel mis à disposition a été soulevée (tables, frigo, ...).



En regardant le graphique nous pouvons nous apercevoir que les **adhérents sont partagés concernant la dématérialisation** de l'accueil.

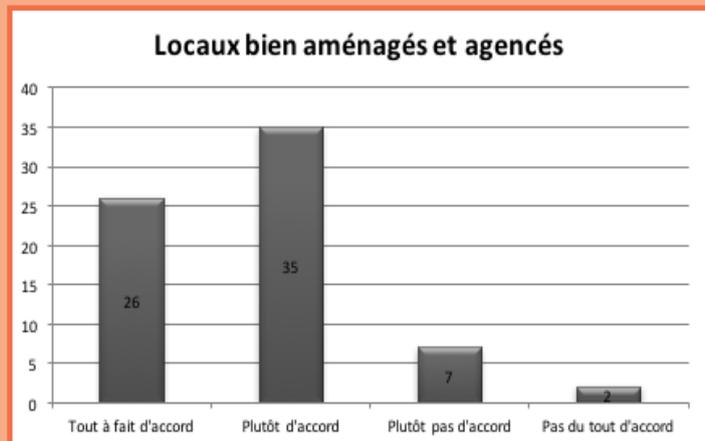
Les familles de PRADEN et les jeunes y sont plutôt favorables, étant donné le gain de temps potentiel pour les inscriptions.

Pour autant, salariés et usagers s'accordent sur la nécessité du maintien du contact humain, qui concourt à la convivialité.



## FOCUS

**Dans le cadre de l'enquête, différents retours ont été réalisés spécifiquement sur les locaux, dont l'usage doit engendrer une réflexion sur leur avenir.**



### Le Siège Social :

Les usagers de l'ESCAL nous alertent sur les locaux qui commencent à être trop exigus (insonorisation/ espace/ fonctionnalité...). Les associations soulèvent régulièrement la question du manque de salles. Il faut donc repenser l'espace des inscriptions, le coin de l'accueil qui n'est pas adapté pour faire attendre les gens (manque de convivialité), tout comme le fait de devoir monter l'escalier pour faire les inscriptions (poussette, personne en situation de handicap...). L'ESCAL est un lieu qui accueille un public varié et sensible à la chaleur c'est pourquoi la climatisation a été évoquée à plusieurs reprises.

Les jeunes expriment la volonté de «rajeunir le TITA» en s'investissant pour refaire la peinture du lieu et changer le mobilier. Ils souhaiteraient que le lieu soit plus dynamique et plus flexible au niveau des horaires (au lieu de 15 h 30, plutôt 13 h 30) et sur les jours d'ouvertures (le lundi).

### Le Point Ressource Emploi :

Les locaux manquent de mobilier et d'un coin convivialité pour que les usagers puissent attendre quand le public afflue (café/point annonce info). L'escalier est un point très négatif puisque de nombreuses personnes ont soulevé la dangerosité et leur non praticité.

De même, l'isolement du PRE vis-à-vis de l'ESCAL ne permet pas de créer du lien entre les actions du PRE et les autres pôles de l'ESCAL et complique la prise en charge globale des usagers.

# Finalité et Objectifs

C'est au travers d'une démarche d'animation globale revendiquée, en lien avec ses valeurs, que l'ESCAL pourra accompagner les habitants dans leurs projets familiaux de vie, qu'il s'agisse de leur projet :

- Educatif, pour les enfants et les jeunes ;
- Professionnel et de socialisation, pour les adultes ;
- Associatif, pour les associations.

Par une approche transversale, l'enjeu du projet social 2017-2020, sera donc de réaffirmer l'ACCUEIL, comme axe central du projet favorisant la prise en compte des publics, de manière globale. Ainsi l'ACCUEIL sera la pierre angulaire du prochain PS !

## Finalité

**Par un ACCUEIL des habitants repensé,  
favorisant le « mieux vivre » ensemble,  
développer l'AGIR ENSEMBLE !**

## Hypothèse

C'est par un accueil global de chaque habitant, favorisant la rencontre, le « mieux vivre » ensemble, puis l'agir ensemble, que nous pourrons l'accompagner dans la construction de son projet familial de vie, qu'il s'agisse de son projet :

- Educatif, pour les enfants et les jeunes ;
- Professionnel et de socialisation, pour les adultes ;
- Associatif, pour les associations

## Familles - Adultes

### Accompagner et soutenir les familles et les adultes, dans leur parcours pour leur permettre d'AGIR ENSEMBLE

*Impulser une dynamique locale, découvrir et s'inscrire dans les réseaux partenariaux*

*Informier, orienter et conseiller les familles et les adultes*

*Mobiliser et favoriser la participation*

*Créer et développer des liens sociaux et familiaux*

## Enfance - Jeunesse

### Agir ensemble pour permettre à chaque enfant d'être acteur de sa vie

*Favoriser la participation et l'engagement des enfants et des jeunes*

*Agir en complémentarité des Familles et de «l'Ecole»*

*Permettre à chacun d'appréhender son environnement et son territoire de vie*

*Favoriser la construction personnelle et l'estime de soi de chaque enfant et jeune*

## Vie Associative

### Agir ensemble pour enrichir nos projets associatifs

*Assurer des services aux associations*

*Conseiller, informer et former les responsables associatifs*

*Renforcer la logique fédérative et se positionner dans une logique de relais d'opinion*

*En complémentarité avec les Offices Municipaux participer à l'animation de la Vie Locale*

# L'Accueil, comme pierre angulaire du Projet Social

*Concevoir l'accueil comme l'axe central de ce nouveau projet social, c'est repenser la prise en charge des habitants, dès leur arrivée à l'ESCAL. Cela conduit forcément à re-imaginer la posture d'accueil des permanents dans une dimension beaucoup plus globale, avec la volonté affirmée d'accompagner les habitants.*

Pour ce faire, différents axes sont à envisager :

## **Le recentrage de l'Accueil au sein du Siège Social**

Les parties précédentes démontrent la difficulté de mise en place d'une action transversale, étant donné l'éclatement des sites d'accueil du public, notamment le plus fragile, pour lequel les locaux ne sont plus adaptés à leurs besoins. Dans le cadre de ce futur projet social, il s'agit donc de recentrer l'ensemble des accueils sur le site du 7 ter rue des Cévennes, avec un réaménagement des locaux du RDC, afin de faciliter l'accès.

De plus, le fait d'accueillir les parents en rendez-vous, dans un bureau spécifique permettra d'éviter les problématiques liées à l'accès à l'étage, et répondra aux besoins de confidentialité de certaines situations.

## **L'inscription de l'Accueil dans une logique de labélisation**

Depuis de nombreuses années l'ESCAL a inscrit son action dans une recherche de labélisation de son accueil. Ce fut le cas dès 2008, avec la Cyberbase, puis plus récemment avec la mise en place du Point Relais CAF (voir FOCUS). D'autres labélisations sont à envisager, afin de conforter la dimension d'Accueil de l'ESCAL, d'autant que les logiques de dématérialisation des services publics, engagées par de nombreuses administrations, vont engendrer un besoin de relais locaux équipés au niveau informatique, et adaptés à l'accueil des différents publics.

Cette démarche a pour ambition de permettre la reconnaissance de la qualité de l'action, sa conformité par rapport aux attentes des partenaires mais aussi de faciliter les démarches des usagers, par une réponse de proximité.

Dans cette logique, l'ESCAL, de sa place, contribuera à la mise en place d'un Point Info Familles à l'accueil de la Mairie.

## FOCUS



Les services publics et au public sont essentiels à la vie quotidienne des populations et à l'attractivité des territoires. Ils jouent un rôle majeur en matière de cohésion sociale et territoriale.

L'accès aux services publics relève de plus en plus de plusieurs canaux conjoints et complémentaires : Internet, téléphone, physique...

Pour répondre aux défis posés par l'augmentation et la diversification des modalités de contact, la Branche Famille a initié simultanément plusieurs chantiers institutionnels qui visent à la dotation des piliers d'une relation de service renouvelée : refonte du Caf.fr, redéfinition de l'offre téléphonique, développement de la dématérialisation des relations avec les allocataires et les partenaires.

Prenant appui sur ces réalisations, la Branche Famille souhaite proposer à ses usagers un agencement des modalités de contact qui soit adapté à leurs demandes et qui permette d'établir des contacts efficaces et utiles tant pour l'usager que pour la gestion de sa situation.

Cette évolution de la relation de service suppose de concevoir une offre de relation avec les partenaires, qui soit aisément lisible et appropriable par les usagers et qui facilite un usage efficace des différents canaux de la relation de service.

Afin de mener à bien cette ambition la CAF a développé un réseau de Points Relais CAF, qui concourt à accompagner les allocataires dans leurs démarches au plus près d'eux domicile, avec pour objectifs de :

- faciliter l'accès aux droits et aux services,
- permettre l'accès aux sites Internet et applications smartphones institutionnels (Caf.fr, mon enfant.fr, etc en fonction des usages locaux.) et accompagner si besoin l'usager dans l'utilisation des services qu'ils proposent ;
- délivrer une information générale ou personnalisée de premier niveau à tout usager désirant connaître les prestations et services susceptibles de répondre à sa situation ainsi que les principales conditions à satisfaire et démarches à réaliser pour les obtenir,
- aider à la constitution des dossiers ;
- aider à la compréhension des informations Caf : notifications, courriers, courriels,
- orienter vers les partenaires ou services compétents lorsque la nature de la demande ou la complexité du dossier ne relève pas de ce premier niveau d'information.

L'ESCAL a obtenu le label Point Relais CAF, par un e-convention, à compter du 1er octobre 2016.

## FOCUS

### La redéfinition des missions de l'Accueil

Depuis plus de 15 ans, nous avons fait le choix que l'accueil soit assuré par une **SECRETARE d'ACCUEIL**, entraînant une approche plutôt administrative de la prise en compte des habitants. A



l'occasion du départ à la retraite de celle-ci, une réflexion sera mise en place pour définir le profil d'un **CHARGE d'ACCUEIL**, qui en complément de l'Accompagnatrice à / et dans l'Emploi, et de l'animatrice Famille Adultes aura comme mission d'assurer l'accueil de tous les publics (Associations, familles, demandeurs d'emploi, ...) en leur permettant de mieux découvrir l'ensemble des actions de l'ESCAL, mais aussi du territoire.

Afin de renforcer l'équipe d'Accueil et de mettre en place des actions innovantes d'accompagnement et d'orientation des publics, l'ESCAL envisage de mobiliser le dispositif du Service Civique (voir FOCUS), afin de permettre à un ou plusieurs jeunes, de construire leur projet en appui de l'ESCAL.

### La redéfinition du site Internet

2017 sera l'année de la refonte du site Internet afin de le rendre plus lisible et plus attractif, avec la mise en place d'outils interactifs à l'usage des familles et des associations.

Une nouvelle charte graphique avec des couleurs par pôle et des accès à des espaces de téléchargement en ligne facilitera la navigation.

De plus, les associations auront accès à un espace personnel où chacune aura la possibilité d'y apposer ses informations et ses actualités.



L'engagement de service civique permet à un jeune volontaire de contribuer à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale par des actions à caractère éducatif, environnemental, humanitaire, sportif, etc. Les actions à caractère religieux ou politique en sont exclues. Depuis le 1er juin 2015, ce service civique est universel : tous les jeunes de 16 à 25 ans (ou 30 ans pour les jeunes reconnus handicapés) qui souhaitent s'y engager doivent se voir proposer un contrat.



### La mise en place d'une logique de pré-inscription sur Internet

Si le questionnaire démontre l'attachement des associations et des familles à la prise en charge « humaine » de leurs besoins, il en ressort qu'une logique d'outils interactifs en ligne permettrait d'établir une pré-inscription et de prendre un RDV selon un créneau horaire choisi. De plus, les familles auront la possibilité de télécharger les documents nécessaires (fiche inscription, trousseau pour les séjours...).

Ce nouveau service en ligne, 24h / 24h, avec accès sécurisé leur permettra de prendre le temps de réfléchir tranquillement au mode d'accueil de leur(s) enfant(s) ou aux activités, et ainsi, d'établir les premières formalités administratives d'inscription.

Il s'agit d'assurer un service innovant envers les familles tout en gardant la relation physique indispensable à une meilleure qualité d'accueil.

### L'Adaptation de l'ESCAL Infos Associations

Repensé en 2013, avec un nouveau format et une logique magazine, l'ESCAL Info Associations a besoin de se moderniser pour rester en phase avec les attentes des habitants. Ce travail est à faire d'une part en réactualisant le visuel de ce mensuel, d'autre part en imaginant de nouvelles rubriques, plus informatives (infos légales, alertes RDV, ...).

Un beau magazine se travaille : d'un côté la présentation, de l'autre un argumentaire construit. Il s'agira de donner envie aux lecteurs de feuilleter mais également de pouvoir s'emparer de manière simple et efficace des informations.

Aussi, format, papier, visuels graphiques et plan seront repensés, afin d'accrocher et séduire le lecteur.

## L'accueil et la place des familles :

Il nous semble important de réaffirmer la place des familles dans ce nouveau projet social. Nous concevons la famille comme essentielle dans les processus d'éducation. C'est certainement lié à notre histoire, mais surtout l'inscription dans la politique de la branche famille de la sécurité sociale.

Si le concept de famille est en constante évolution dans notre société, il n'en est pas moins vrai que les réponses aux problématiques familiales restent un enjeu majeur. Il s'agit d'apporter des réponses globales aux familles au travers des activités adaptées aux spécificités de chacun.

Nous apportons une attention toute particulière à l'accueil des familles, ainsi nous les accueillons dans nos locaux et les renseignons du lundi au samedi de 9 h à 12 h, les lundis mercredis jeudis et vendredis de 14 h à 18 h 30 et les mardis de 15 h à 18 h 30.

## FOCUS

Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif :

- Pour bénéficier de la prestation de service « centre social – animation collective familles », le projet « familles » doit présenter les caractéristiques suivantes :
- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- coordonner les actions développées et services de soutien à la parentalité au sein du centre social ;
- faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Le projet familles doit obligatoirement être porté par un « référent familles » qualifié qui consacre au moins un mi-temps à cette fonction. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles. Il lui revient également de repérer et/ou de construire le « fil conducteur » à travers l'ensemble des actions « familles » conduites par le centre social

Tout au long de l'année les jeudis de 15 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous, nous accueillons les familles pour les inscriptions aux différentes activités proposées par l'ESCAL (adultes, familles, ALSH Praden et ALSH TITA).

Ces temps d'accueil individuel permettent parfois d'aborder certaines difficultés. Ces moments permettent d'entendre leurs questionnements et de les orienter vers les bons interlocuteurs (assistantes sociales, éducateurs de la ville...) mais aussi de les informer sur les animations liées à la parentalité proposées par l'ESCAL au travers de l'animatrice famille.

La constance des équipes favorise les liens avec les familles qui fréquentent le centre depuis quelques années et facilitent donc le dialogue lorsque celles-ci sont confrontées à des difficultés qu'elles soient d'ordre économique ou éducatif....

## Les Actions Collectives Familles

Ces actions visent à soutenir les parents dans leur rôle éducatif, en répondant aux problématiques familiales repérées sur le territoire, en renforçant les liens parents-enfants et la cohésion interfamiliale et en facilitant l'articulation des actions familles du centre socioculturel et celles menées par les partenaires du territoire.

Ces actions sont impulsées par l'animatrice famille et co-construites avec un petit groupe de parents volontaires faisant partie du Comité des parents. Le choix des horaires atypiques (samedi – dimanche - soirée) s'est imposé tout naturellement pour permettre à un maximum de familles de s'inscrire dans les Actions Collectives Familles.

Basé sur une démarche participative le Comité des parents, nous permet de mieux répondre aux attentes des parents, ceux-ci sont consultés et co-construisent l'animation famille de l'ESCAL pour donner du sens aux actions et renforcer l'appropriation collective du projet.



## FOCUS

Les animations collectives de l'ESCAL peuvent prendre différentes formes, sorties et week-end famille, ateliers parents / enfants conférences ..., cependant si la forme peut changer la dimension collective reste au cœur des actions et les objectifs restent les mêmes. A savoir, permettre aux familles de se rencontrer entre elles, de se retrouver et de partager, mais aussi de favoriser les liens sociaux et familiaux.



C'est dans cet esprit de pépinière de projets co-construits avec les familles, que l'ESCAL s'inscrit, et pour demain et les 4 années à venir nous souhaitons accompagner et soutenir les familles dans leur(s) parcours pour leur permettre d'AGIR ENSEMBLE.



### L'inscription dans une démarche de Développement Durable

La réécriture de notre projet social nous invite à réinterroger le projet tel qu'il est historiquement constitué, et, à le situer dans un champ plus vaste qui renforce la pertinence et favorise les relations avec d'autres acteurs du territoire.

C'est par cette approche que nous nous devons de favoriser la participation des habitants au cœur de nos actions en veillant à la mixité sociale et à l'intergénérationnel.

Le développement durable est une démarche citoyenne qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Elle repose sur des principes fondamentaux, la solidarité, la participation et la responsabilité de chacun.

- Solidarité entre les membres d'une société, entre les générations, et plus largement entre les peuples.
- Participation de chacun, quel que soit sa profession, son statut social, son âge.
- Responsabilité de chacun, de chaque citoyen.

Le développement durable implique une vision élargie du bien-être humain et de l'émancipation des personnes ; une ouverture à l'universalité autant qu'à la durabilité.

Sensibiliser les habitants aux enjeux de leur territoire, favoriser la rencontre et l'échange, c'est leur permettre d'imaginer et de construire collectivement leur projet d'avenir en leur permettant ainsi de décider et d'agir pour leur avenir.

L'ambition d'un tel développement, basé sur la solidarité, la justice sociale, la citoyenneté, l'équité, et la coopération, rejoint celle portée par les acteurs du développement durable et semble légitimer leur intervention dans ce champ.

Le développement local se situe dans un contexte national, européen et planétaire. Il encourage la conscience d'être citoyen du monde parmi tous les autres, la connaissance, l'acceptation réciproques et la valorisation des cultures différentes, la réduction des à priori, la lutte contre la xénophobie et le racisme, la solidarité internationale, la problématique du don et la valeur de l'échange...

L'intégration de la notion de durabilité permet de renforcer le lien entre le local et le global et réintroduit du Politique à la fois dans les projets des habitants que nous accompagnons comme dans nos démarches de production du projet centre social.

Le développement durable peut ainsi paradoxalement nous aider à développer des visions à long terme et à sortir de l'urgence de « l'ici et maintenant » dans laquelle il est si facile de se trouver enfermer.



Ce projet vise à contribuer au développement d'une culture commune, à la qualification des salariés autour de la notion de Développement Durable, et à la démocratisation des enjeux du développement durable auprès des différents publics du centre.

Du pôle enfance jeunesse au conseil d'administration, du PRE aux ateliers adultes,... le développement durable se décline à tout moment et en tout lieu. La notion de transversalité, notion au coeur de notre projet, trouvera tout son sens et va favoriser l'interaction entre les diverses actions que nous allons engager.

Le développement durable permet enfin de réaffirmer la vocation participative de notre centre socioculturel.

### La réflexion sur l'accueil des moins de 6 ans au Mas Praden

La fermeture, en 2016, de l'Accueil de Loisirs du centre Françoise DOLTO nous a amené à redéfinir notre politique d'accueil des tous-petits au Mas Praden en lien avec la municipalité.

La DDCS, sur avis de la Protection Maternelle Infantile, nous a donné son autorisation d'accueillir une centaine d'enfants de moins de 6 ans et nous accompagne dans la mise en place de cet accueil. Le Projet Educatif de l'ESCAL sera revu afin d'y intégrer pleinement les spécificités liées à cette tranche d'âge.

De plus, un nouvel agencement des espaces du Mas Praden va être repensé sur du moyen terme pour assurer sécurité et confort. Il ne s'agit pas de se substituer à une crèche, un lieu d'accueil parent-enfant ou à toute structure dite «multi-accueil».



### La réflexion sur un nouveau Centre Socioculturel

Le travail de recueil de témoignages visiophoniques lors de l'AG 2016 « Imaginez l'ESCAL dans 10 ans », met en évidence la volonté unanime des usagers, administrateurs, partenaires et salariés de construire un nouveau bâtiment dans un avenir proche. En effet, le bâtiment actuel, bâti de matière empirique, au fur et à mesure du développement de l'ESCAL, arrive aujourd'hui à saturation et les possibilités d'extension sont quasi-inexistantes.

Dès 2015, le bureau de l'association, en lien étroit avec la ville, avait anticipé cette question. Il apparaît important pour le bureau de maintenir la localisation du futur bâtiment à proximité de la rue des Cévennes et de concevoir celui-ci autour d'un patio, favorisant la circulation, et par là-même contribuant à la dimension fédérative souhaitée par l'ESCAL.

En effet, ce PATIO contribuera à une dynamique d'accueil, de partage, d'échanges et de rencontres. Rassemblant aujourd'hui une soixantaine d'associations, nous souhaitons dans notre démarche de développement durable créer un espace de mutualisation afin de consolider et améliorer les actions existantes, en étant force de propositions.

Avec un équipement adapté aux besoins des associations et du public bénéficiaire, ce nouveau centre aura pour ambition de développer l'aspect culturel en lien avec les offices municipaux et la Médiathèque. En effet, afin de permettre aux habitants de bénéficier d'une riche offre artistique, il est envisagé la construction d'une salle de spectacle à dimension humaine, qui servirait aussi bien à notre centre qu'aux autres acteurs locaux du territoire.

Ce nouveau bâtiment comportera également plusieurs salles adaptées à l'utilisation de différents types d'activités (sport, musique ...) sans pour autant nuire au bon déroulement de ceux-ci. D'autre part, certaines animations seront valorisées de par un aménagement en lien avec celles-ci.

Sur le plan technique, il nous paraît primordial de nous mettre aux normes relatives à l'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) autour de 3 axes :

- Accès et signalétique : *transport, parking, trottoir, rampe d'accès...*
- Circulation intérieure du bâtiment : *portes coulissantes, larges poignées...*
- Usage des équipements : *sanitaires...*

Cette réflexion initiale doit permettre de construire un pré-projet à présenter aux partenaires financeurs, afin de recueillir des adhésions et engagements financiers nécessaires, à sa réalisation. Dans le contexte économique actuel, cette démarche prospective est indispensable pour la viabilité du projet.

## FOCUS

La question de l'ADHESION est essentielle au sein des associations. Comment faire en sorte que les usagers deviennent adhérents du projet, au-delà du simple principe d'acquiescement annuel d'une cotisation.

Il apparaît que c'est bien la responsabilité des permanents (salariés ou bénévoles) de favoriser cette prise de conscience par un discours adapté et argumenté, afin de sensibiliser tous les publics à la nécessité de participer à la vie de l'ESCAL, tout simplement en donnant son avis et participant aux choix de l'association.

Cette démarche n'a d'autre vocation, que de favoriser l'AGIR ensemble !

### La Parole des Habitants

Lors du séminaire, un constat a été établi mettant en exergue que les usagers sont régulièrement les mêmes depuis quelques années à fréquenter la structure. Un point a été soulevé, concernant la participation des habitants les plus éloignés géographiquement de la structure. Il nous semble important d'aller à leur rencontre afin de nous assurer qu'ils reçoivent bien l'information en matière de prévention, de loisirs, d'activités,.... Des actions de prévention, d'animations et d'informations seront proposées dans les différents quartiers de la ville, en lien avec les différents partenaires locaux. Notre volonté d'accueillir au mieux les habitants, nous incite à aller à leur rencontre afin de les amener à adhérer à une démarche participative et un projet collectif afin de développer les liens sociaux.



# La gouvernance et l'évaluation du Projet Social

La démarche de gouvernance et d'évaluation doit être pensée avant tout comme participative, ouverte, avec le souci constant d'intégrer au maximum l'ensemble des acteurs concernés par le projet : habitants, bénévoles, professionnels, partenaires institutionnels ou associatifs, élus locaux.

La démarche participative apparaît en effet comme une condition fondamentale à l'appropriation du projet par les professionnels, les acteurs locaux, les habitants eux-mêmes, et permet ainsi de lui donner sens, de le constituer comme socle de l'action du centre socioculturel.

## Le modèle ASSOCIATIF, comme mode de gouvernance

Il est important de les associer étroitement, avec le souci de leur permettre d'engager une démarche visant à les rendre acteurs de leur territoire et, d'exprimer leurs idées, leurs points de vue :

1. Par le biais de l'**assemblée générale**, qui est le premier lieu d'expression démocratique. C'est le lieu, où l'on rend compte à tous les adhérents de la vie de l'association au travers :
  - d'un rapport moral : le sens et le pourquoi de l'action ;
  - d'un rapport d'orientation : ce que l'on souhaite faire pour l'avenir ;
  - d'un rapport d'activité : ce qui a été fait ;
  - d'un rapport financier : ce que cela a coûté.

Ce doit être un lieu d'échanges et de questionnements. C'est au moment de l'assemblée générale que sont élues de nouvelles personnes et que le conseil d'administration est renouvelé.



2. Par le biais du **conseil d'administration** qui est composé des 32 administrateurs soient élus par l'assemblée générale (16 représentants des familles et 8 représentants des associations) soient membres de droit (cinq représentants de la ville, un représentant de la CAF, un représentant du CD30 et un représentant de la DDCS). Le CA a pour responsabilité de décider du projet social, de définir les orientations, de réfléchir et débattre sur les sujets qui vont permettre la réalisation du projet et de voter le budget annuel de l'association. C'est à lui de valider les décisions qui engagent l'association et qui seront proposées soit par le bureau, soit par des commissions de travail. C'est le président qui en assure l'animation, avec en appui l'équipe de cadres de l'association. Depuis 2013, un membre représentatif du personnel assiste au CA.
3. Par le biais du **bureau** qui est l'exécutif du conseil d'administration. Il se réunit deux fois par mois et assure la gestion et le bon fonctionnement de la vie quotidienne. Il a un pouvoir de décision à partir du moment où il participe à la réalisation des orientations ou des projets qui ont été validés par le CA. La responsabilité associative est portée par le bureau. Le bureau et le CA sont des organes primordiaux de la structure car c'est eux qui ont un pouvoir décisionnaire.
4. Par le biais des **commissions** qui sont organisées en fonction des pôles et des actions, des projets, du travail à réaliser. Elles rassemblent des administrateurs, des bénévoles, les salariés mais aussi des personnes extérieures qui sont volontaires. Elles permettent l'intégration de personnes nouvelles dans le projet de l'association. Les commissions n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions qui engagent l'association mais elles sont force de propositions.

## Des outils adaptés au projet

Afin d'évaluer au plus juste nos objectifs et nos actions, il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des usagers, des habitants, des partenaires et des publics. Pour cela le dernier séminaire du 21 septembre 2016 a tracé des lignes et des méthodes d'évaluation.

### Séminaires du personnel et des administrateurs :

Deux séminaires annuels seront organisés entre les salariés, avec une vision professionnelle de terrain, et les administrateurs de l'ESCAL pour la vision politique. Ils permettront de faire un point de situation sur les différentes actions effectuées, permettant ainsi de les réajuster si nécessaire et de réaffirmer notre volonté d'évaluation participative.

### Evaluation des habitants :

La réorganisation de l'accueil, détaillée plus loin, devra permettre une évaluation permanente avec l'ensemble des usagers de l'ESCAL. Qu'ils participent aux activités proposées (enfance-jeunesse, familles, adultes...), ou qu'ils soient responsables d'associations, il sera nécessaire d'organiser des temps d'évaluation à l'aide de différents outils :

- Dès l'accueil, un espace sera consacré à l'évaluation pour l'ensemble des usagers ; l'accueil physique par le/la chargée d'accueil ou éventuellement les salariés permettra d'utiliser cet outil (questionnaire visant à évaluer les actions de l'ESCAL mais surtout la qualité de l'accueil et des informations données).
- Des moments d'évaluations formalisés avec les usagers (familles, enfants et jeunes, associations...) seront organisés sous différentes formes en fonction du public (questionnaires de satisfaction, réunions, ...)
- La refondation du site internet sera facilitateur dans l'outil d'évaluation. Il devra prendre en compte les besoins et attentes de chaque habitant mais devra aussi contenir une partie dédiée à l'évaluation par les utilisateurs.

### Rapports des Assemblées Générales Annuelles :

Les rapports présentés en AG ont permis de faciliter l'évaluation du précédent Projet Social. Ils ont permis ainsi à chacun, salariés et administrateurs, d'en faire un état des lieux. L'ESCAL étant une association, il est nécessaire d'informer et d'impliquer nos adhérents à cette démarche, afin de faire vivre le projet, de le réajuster si besoin mais aussi de donner du sens à l'adhésion.

## FOCUS

### Une préoccupation centrale : connaître le sens, conserver la finalité de l'évaluation

*Extrait de Informations sociales 2009/2 (n° 152)*

Comme l'indique l'étymologie ex valure, le mot évaluation vient de « valeur ». De ce fait, affirme Patrick Viveret (2002), « définir l'évaluation comme une délibération sur les valeurs, ce qui correspond à l'étymologie du terme, c'est refuser de la réduire à un simple exercice de mesure, lui-même référé aux catégories dominantes d'un économisme qui a coupé ses liens avec l'éthique et le politique. » Une pluralité de définitions témoigne d'un enrichissement progressif de la notion, notamment autour de l'idée d'une démarche cognitive et appréciative à partager avec les différents acteurs concernés.

L'évaluation a ainsi plusieurs finalités : éthique, renvoyant d'une part à la finalité informative et de transparence, d'autre part à la finalité « démocratique », avec un haut niveau de participation des acteurs ; gestionnaire, se rapportant à l'amélioration des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre des différentes actions ; décisionnelle, correspondant à la poursuite, à l'arrêt ou à la refonte de la politique institutionnelle et enfin, une finalité d'apprentissage et de mobilisation de tous les acteurs.

Elle porte simultanément et concrètement sur plusieurs aspects : la cohérence entre les différents objectifs, ainsi qu'entre les objectifs et les moyens mis en œuvre ; l'efficacité, mesurant si les ressources mobilisées ont été bien utilisées et si les résultats sont à la mesure de ces moyens ; l'efficacé, jugeant si les effets propres de la politique institutionnelle et des actions sont conformes aux objectifs ; l'effectivité, recherchant les conséquences pour les usagers et pour la société ; la pertinence, analysant les objectifs, les moyens et les pratiques en regard de la nature des problèmes pris en charge. Dit autrement, ceci implique l'évaluation des besoins, qui précise les effets attendus ; l'évaluation de l'activité, qui renvoie à l'organisation ; l'évaluation des effets produits, qui interroge à la fois le degré de satisfaction des personnes concernées, explique les causes, rend certains effets compréhensibles, et, enfin, accepte de prendre en compte les constats inattendus qui en ressortent. Cette évaluation complexe présuppose d'établir des relations de confiance entre ces différents acteurs et un accord préalable. Quelles en sont les conséquences pour le travail social ?

# Partie 5

Les fiches actions du Projet Social



|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| <i>Pôle Associations</i> .....     | <i>p 85</i> |
| <i>Pôle Enfance/Jeunesse</i> ..... | <i>p 91</i> |
| <i>Pôle Famille / Adulte</i> ..... | <i>p 97</i> |

# *Pôle Famille / Adultes*

## **Objectif Général**

**Accompagner et soutenir les familles et les adultes,  
dans leur parcours pour leur permettre  
d'AGIR ENSEMBLE**

## **Objectif I**

**Impulser une dynamique locale, découvrir  
et s'inscrire dans les réseaux partenariaux**

## **Objectif II**

**Informier, orienter et conseiller  
les familles et les adultes**

## **Objectif III**

**Mobiliser et favoriser la participation**

## **Objectif IV**

**Créer et développer des  
liens sociaux et familiaux**

## Objectif I

**Impulser une dynamique locale, découvrir et s'inscrire dans les réseaux partenariaux**

### Objectifs Spécifiques

1. Engager une démarche de développement durable ;
2. Développer des actions citoyennes sur le territoire ;
3. Eveiller les consciences collectives et encourager l'altruisme.

### Descriptif de l'action

**A partir des demandes et besoins des habitants nous souhaitons co-construire des actions mettant en avant le VIVRE ENSEMBLE, pierre angulaire de l'AGIR ENSEMBLE.**

**Au travers de l'émergence de nouveaux projets et le développement d'actions collectives sur la cité, nous souhaitons améliorer la communication entre les habitants du territoire et permettre aux nouveaux habitants d'accéder à l'information.**

**D'autre part diverses actions collectives amèneront l'habitant à découvrir et à s'inscrire vers les réseaux partenariaux.**

**Cette action valorise la mixité sociale des publics et l'intergénérationnel.**

### Résultats attendus

- Création de groupes, projets, associations ;
- Inscriptions dans les réseaux partenariaux, locaux ;
- Lutte contre les discriminations.

### Les indicateurs d'évaluation

- Volontariat
- Parole des habitants
- Nombre d'actions collectives

### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Familles- Adultes,;à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.

## Objectif II

### Informer, orienter et conseiller les familles et les adultes

#### Objectifs Spécifiques

1. Guider les usagers dans leurs démarches (administratives, emploi, parentales, citoyennes, culturelles...) ;
2. Aiguiller les usagers vers les bons interlocuteurs/acteurs ;
3. Organiser des actions collectives de formation et d'information, en direction des familles et des adultes.

#### Descriptif de l'action

**Dans un esprit de développement durable et de simplification, de plus en plus de structures ont recours à des accueils dématérialisés. Nous désirons apporter un accueil de proximité afin de lutter contre l'isolement et la fracture numérique, pour permettre à tous d'avoir accès à l'outil informatique et faire valoir leurs droits.**

**Au travers de la découverte des nouvelles technologies, nous souhaitons rendre acteurs les adultes et les familles dans leurs démarches dans une dynamique de dématérialisation. La constitution de groupes thématiques permettra la transmission des savoirs. Par le conseil et l'orientation nous renforcerons des liens avec les partenaires locaux.**

#### Résultats attendus

Rendre autonomes les usagers dans leurs démarches ;  
Faciliter l'accès à l'information.

#### Les indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes – participations régulières - engagement dans une démarche  
Parole de l'utilisateur Grille FSE / CAF

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Familles- Adultes, à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.

## Objectif III

### Mobiliser et favoriser la participation

#### Objectifs Spécifiques

1. Impliquer les familles/les adultes dans la construction des projets du centre ;
2. Valoriser les compétences et promouvoir les talents ;
3. Permettre l'émergence de nouveaux projets ;
4. Véhiculer une image citoyenne et lutter contre les discriminations.

#### Descriptif de l'action

**Au travers de différentes actions proposées nous souhaitons permettre aux adultes et aux familles d'OSER :**

**Oser s'impliquer dans des projets**

**Oser relever des défis**

**Oser mettre à profit ses compétences**

**Oser se découvrir et outrepasser ses propres freins**

**OSER une étape pour AGIR...**

#### Résultats attendus

Mixité des publics - Image de soi positive - Confiance en soi - Naissance de nouveaux projets - émergents des habitants

Mise en relation des demandeurs d'emploi et employeurs - Assurance d'une équité de traitement

#### Les indicateurs d'évaluation

Listing – inscriptions – émergence Observation de l'évolution d'un groupe

Parole de l'usager - Volontariat

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Familles- Adultes, à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.

## Objectif IV

### Créer et développer des liens sociaux et familiaux

#### Objectifs Spécifiques

1. Favoriser la mutualisation des échanges ;
2. Impulser la rencontre ;
3. Eveiller la solidarité.

#### Descriptif de l'action

**Autour de divers espaces conviviaux de rencontres nous aspirons à être porteurs d'actions collectives fédératrices et intergénérationnelles, développant l'entraide et la solidarité.**

**La constitution de groupes thématiques favorise les échanges entre les usagers et leur permet de se soutenir mutuellement.**

**La cohésion sociale est vecteur d'apprentissage, de communication, de ressources et de confiance en soi.**

#### Résultats attendus

Dynamique de groupe  
Liens intergénérationnels, sociaux et familiaux  
Image positive de soi

#### Les indicateurs d'évaluation

Nombre de participants – nombre de rencontres – régularité de participation - Volontariat – parole des habitants

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Familles- Adultes, à partir de bilans d'activités réalisés par des professionnels, en lien avec des enquêtes de satisfaction réalisées.



# Pôle Enfance / Jeunesse

## Objectif Général

**Agir ensemble pour permettre à chaque enfant d'être acteur de sa vie**

## Objectif V

**Favoriser la participation et l'engagement des enfants et des jeunes**

## Objectif VI

**Agir en complémentarité des Familles et de «l'Ecole»**

## Objectif VII

**Permettre à chacun d'appréhender son environnement et son territoire de vie**

## Objectif VIII

**Favoriser la construction personnelle et l'estime de soi de chaque enfant et jeune**

## Objectif V

### Favoriser la participation et l'engagement des enfants et des jeunes

#### Objectifs Spécifiques

1. Favoriser l'ouverture d'esprit, l'élargissement des centres d'intérêt, des regards sur le monde et sur l'information ;
2. Permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté ;
3. Soutenir et accompagner les initiatives de l'enfant et du jeune ;
4. Permettre aux enfants et aux jeunes d'exercer des responsabilités.

#### Descriptif de l'action

**Point Information Jeunesse ;**

**Forum des Métiers ;**

**Stand de Fête Cool ;**

**Chantier Educatif ;**

**Conseil Municipal des Enfants ;**

**Projets JEUNES (CAF, DDCS, CD30, ...) ;**

**Paroles de Jeunes et Conseils d'Enfants ;**

**Commissions Menus ;**

**Music Ados ;**

**Festival de Musiques Actuelles ;**

**Dispositif Anima'jeunes ;**

**Formation des Animateurs.**

#### Résultats attendus

Les enfants et jeunes sont impliqués dans les décisions liées à leur vie. Ils deviendront acteurs de leur vie quotidienne et pourront agir pour la commune et le collectif.

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs** : nombre de jeunes et d'enfants impliqués, fréquentation, assiduité, nombre de projets, ...

**Qualitatifs** : évolution des jeunes et des enfants dans leur comportement, prise en compte de la parole des enfants et des jeunes dans les décisions locales, retours des familles, pérennisation des actions impulsées, évolution de l'image des jeunes dans la ville, promotion et reconnaissance des projets, ...

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Enfance-Jeunesse, à partir des bilans d'activités réalisés par les professionnels, des éléments recensés par les animateurs, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

## Objectif VI

### Agir en complémentarité des Familles et de «l'Ecole»

#### Objectifs Spécifiques

1. Assurer une cohérence éducative entre les temps scolaires, péri et extra scolaires ;
2. Proposer des projets d'animation vecteurs d'apprentissage et de découverte en lien avec le socle commun ;
3. Associer les familles dans le fonctionnement et l'organisation des actions, afin de mieux répondre à leurs besoins.

#### Descriptif de l'action

**Accueil de Loisirs Périscolaires Elémentaires ;**

**Accompagnement à la Scolarité ;**

**Ludothèque «Ludo l'Escargot» ;**

**Permanences au collège ;**

**Participation aux Conseils d'écoles et au CA du collège ;**

**Organisation d'espaces de rencontres et d'échanges avec les parents (présentation des activités, bilans, soirées de valorisation, ...)**

#### Résultats attendus

Les projets mis en place seront complémentaires à ceux des établissements et au S3C, respectant le rythme de l'enfant. Les relations avec les familles sont facilitées par des rencontres régulières avec les mêmes adultes référents (directeurs ALP, ALSH, Animatrice Famille,...). Les enfants et les jeunes ont la possibilité d'apprendre autrement et d'être valorisés dans d'autres domaines (culturels, sportifs, nouvelles technologies,...).

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs** : nombre d'animations et d'activités proposées, nombre de jeunes, d'enfants et de familles impliqués, fréquentation, assiduité, ...

**Qualitatifs** : évolution des jeunes et des enfants dans leur comportement, participation aux instances statutaires des établissements scolaires, retours des familles et des enseignants, retour des partenaires locaux impliqués, pérennisation des actions impulsées, promotion et reconnaissance des projets, ...

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Enfance-Jeunesse, à partir des bilans d'activités réalisés par les professionnels, des éléments recensés par les animateurs, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

## Objectif VII

### Permettre à chacun d'appréhender son environnement et son territoire de vie

#### Objectifs Spécifiques

1. Permettre aux enfants et aux jeunes d'assimiler les valeurs de la République ;
2. Favoriser l'appropriation des règles et principes de la société. ;
3. Associer les enfants et les jeunes à l'animation de la vie locale ;
4. Développer chez l'enfant et le jeune la dimension éco-citoyenne ;
5. Développer des partenariats avec les acteurs éducatifs du territoire.

#### Descriptif de l'action

**Mise en place d'actions liées à la citoyenneté ;**

**Construction de RI et règlement en lien avec les enfants et les jeunes ;**

**Participation des enfants et des jeunes à l'animation des moments forts de la vie du village (Fête Votive, Carnaval des Enfants, FETE COOL, Pégoulade, Fête de la Musique, ...) ;**

**Mise en place de rencontres intergénérationnelles ;**

**Inscription dans le cadre de la Démarche Eco centre ;**

**Organisation d'actions en lien avec les partenaires locaux (Samuel Vincent, Médiathèque, Maison de la Garrigue, CPE Françoise DOLTO, ...).**

#### Résultats attendus

Les différents projets et rencontres proposés permettent aux enfants et aux jeunes de s'ouvrir sur l'extérieur, de participer et d'animer la vie de leur village, de donner leur avis et d'être valorisés.

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs** : nombre d'animations et d'activités proposées, nombre de jeunes, d'enfants et de familles impliqués, fréquentation, assiduité, ...

**Qualitatifs** : évolution des jeunes et des enfants dans leur comportement, retours des familles, retour des partenaires locaux impliqués, pérennisation des actions impulsées, promotion et reconnaissance des projets, ...

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Enfance-Jeunesse, à partir des bilans d'activités réalisés par les professionnels, des éléments recensés par les animateurs, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

## Objectif VIII

### Favoriser la construction personnelle et l'estime de soi de chaque enfant et jeune

#### Objectifs Spécifiques

1. Favoriser et valoriser l'acquisition de savoirs, de savoirs être et de savoirs faire ;
2. Mettre en place un cadre sécurisant qui permette la prise de confiance en soi et entre autre, pour oser agir, prendre des initiatives, des responsabilités... seul ou à plusieurs ;
3. Privilégier chez l'adulte une attitude bienveillante et d'écoute des enfants et des jeunes, pour créer une relation de confiance.

#### Descriptif de l'action

**Organisation des Accueils Collectifs de Mineurs 03-17 ans ;**

**Rédaction d'un nouveau Projet Educatif ;**

**Travail sur les Projets Pédagogiques ;**

**Mise en place d'un collectif des Directeurs d'ACM ;**

**Organisation de journées de rassemblement des animateurs CEE (préparation, bilan, formation, ...)**

#### Résultats attendus

Chaque enfant et chaque jeune peut trouver à l'ESCAL de quoi vivre ses loisirs. La culture et les voyages sont vecteurs d'enrichissement personnel et d'intégration sociale. Au travers de ces actions, l'enfant ou le jeune peut se construire en tant qu'individu à part entière dans le collectif.

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs** : nombre d'animations, d'activités, de projet et de séjours proposés, nombre de jeunes, d'enfants et de familles impliqués, fréquentation, assiduité, ...

**Qualitatifs** : évolution des jeunes et des enfants dans leur comportement, retours des familles, retour des partenaires locaux impliqués, promotion et reconnaissance des projets, ...

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission Enfance-Jeunesse, à partir des bilans d'activités réalisés par les professionnels, des éléments recensés par les animateurs, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.



# *Pôle Associations*

## **Objectif Général**

**Agir ensemble pour enrichir nos projets associatifs**

## **Objectif IX**

**Assurer des services aux associations**

## **Objectif X**

**Conseiller, informer et former les responsables associatifs**

## **Objectif XI**

**Renforcer la logique fédérative et se positionner dans une logique de relais d'opinion**

## **Objectif XII**

**En complémentarité avec les Offices Municipaux participer à l'animation de la Vie Locale**

## Objectif IX

### Assurer des services aux associations

#### Objectifs Spécifiques

1. Répondre aux besoins matériels des associations adhérentes ;
2. Faciliter l'organisation de la vie associative locale..

#### Descriptif de l'action

**Domiciliation ;**  
**Boîte aux lettres ;**  
**Secrétariat ;**  
**Photocopies ;**  
**Mise à disposition de locaux ;**  
**Prêt de Matériel et de véhicules ;**  
**Publication d'articles dans l'EIA.**

#### Résultats attendus

Aide à la réussite et au développement de la vie associative

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs :** Nombre de réalisations, évolution du nombre d'associations adhérentes,...

**Qualitatifs :** Fidélisation des associations, retours des responsables associatifs, cohérence entre les services proposés et les attentes des responsables associatifs.

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Vie Associative », à partir des éléments recensés par les associations et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

Le Rapport d'Activités Annuel tiendra compte des objectifs fixés et rendra compte aux adhérents de la « bonne » réalisation de la fiche action.

## Objectif X

### Conseiller, informer et former les responsables associatifs

#### Objectifs Spécifiques

1. Identifier les besoins et attentes des associations ;
2. Favoriser la construction de réponses adaptées à chaque association ;
3. Tenir informées les associations des actualités les concernant ;
4. Donner les moyens aux responsables associatifs d'assumer leurs missions.

#### Descriptif de l'action

**Centre de documentation de la salle 1901 ;**

**Conseils de professionnels qualifiés ;**

**Accompagnement des bénévoles associatifs au montage de projets ;**

**A partir des besoins exprimés par les « dirigeants » associatifs, l'ESCAL met en place des temps de formations sur : accompagnement juridique, notion de responsabilités, relations contractuelles aux prestataires, ... la communication, les médias, la mise en place d'un site Internet, ... la comptabilité et la gestion, ... le projet associatif, ...**

**Relais d'informations locales et institutionnelles par listes de diffusion.**

#### Résultats attendus

Développement de l'activité associative avec une prise en charge autonome par des responsables associatifs locaux qualifiés pour mener à bien leurs missions.

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs :** nombre de demandes, nombre de conseils prodigués, évolution du nombre d'associations adhérentes, nombre de sessions de formations mises en place, ...

**Qualitatifs :** fidélisation des associations, retours des responsables associatifs, cohérence entre les formations proposées et les besoins identifiés par les responsables associatifs, cohérence entre les conseils prodigués et les sollicitations des responsables associatifs, ...

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Vie Associative », à partir des éléments recensés par les associations et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

Le Rapport d'Activités Annuel tiendra compte des objectifs fixés et rendra compte aux adhérents de la « bonne » réalisation de la fiche action.

## Objectif IX

### Renforcer la logique fédérative, et se positionner dans une logique de relais d'opinion

#### Objectifs Spécifiques

1. Promouvoir nos valeurs au travers de la réaffirmation de la Charte des Associations ;
2. Identifier et recenser les problématiques des associations adhérentes ;
3. Valoriser le «fait» associatif marguerittois, dans notre environnement ;
4. Contribuer à la prise en compte des associations, dans la définition des politiques locales.

#### Descriptif de l'action

**Réactualisation de la Charte des Associations ;**

**Mise en place de modalités de suivi de la Chartes des Associations ;**

**Organisation de temps de parole avec les responsables Associatifs ;**

**Présence d'élus de l'ESCAL aux AG des Associations Adhérentes ;**

**Participation aux réseaux et instances locales, en lien avec les sujets associatifs**

#### Résultats attendus

L'ESCAL est identifié sur le territoire, comme une tête de réseau, aussi bien par ses adhérents que par ses partenaires, avec une réelle prise en compte de son expertise dans la définition des politiques publiques en faveur du monde associatif.

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs** : nombre de sollicitations, nombre d'événements interassociatifs, évolution du nombre d'associations adhérentes, ...

**Qualitatifs** : fidélisation des associations, retours des responsables associatifs, pérennisation des actions impulsées, ...

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Vie Associative », à partir des éléments recensés par les associations et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

Le Rapport d'Activités Annuel tiendra compte des objectifs fixés et rendra compte aux adhérents de la « bonne » réalisation de la fiche action.

## Objectif XII

### En complémentarité avec les Offices Municipaux participer à l'animation de la Vie Locale

#### Objectifs Spécifiques

1. Favoriser la prise de responsabilité des habitants dans l'animation de la vie locale ;
2. Faciliter les rencontres entre les associations et au travers d'elles entre les habitants ;
3. Apporter un appui logistique et humain à la mise en place de projets inter associatifs.

#### Descriptif de l'action

**Participation aux évènements mobilisant les acteurs associatifs ;**  
**Conseils dans la mise en place de projets inter associatifs ;**  
**Mise à disposition de moyens humains et matériels.**

#### Résultats attendus

L'ESCAL s'inscrit dans les projets locaux favorisant la synergie entre associations.

#### Les indicateurs d'évaluation

**Quantitatifs** : nombre d'animations, d'activités, de projet et de séjours proposés, nombre de jeunes, d'enfants et de familles impliqués, fréquentation, assiduité, ...

**Qualitatifs** : évolution des jeunes et des enfants dans leur comportement, retours des familles, retour des partenaires.

#### Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera au sein de la commission « Vie Associative », à partir des éléments recensés par les associations et les salariés, et en lien avec les enquêtes de satisfaction réalisées.

Le Rapport d'Activités Annuel tiendra compte des objectifs fixés et rendra compte aux adhérents de la « bonne » réalisation de la fiche action.

*Lexique*

- ACI** : Action Collective d'Insertion
- ACM** : Accueil Collectif de Mineurs
- AFPA** : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
- AG** : Assemblée Générale
- AG2R** : Association Générale de Retraite par Répartition
- AISMT** : Association Interprofessionnelle de Santé et de Médecine du Travail
- ANPE** : Agence Nationale Pour l'Emploi
- ALP** : Accueil de Loisirs Périscolaire
- ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- ASP** : Agence de Service et de Paiement
- ASH** : Actualités Sociales Hebdomadaires
- BAFA** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- BAFD** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
- BCD** : Bibliothèque Centre de Documentation
- BEATEP** : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire
- BEESAPT** : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités Physiques pour Tous
- BPDJ** : Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
- BP-JEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
- C2i** : Certificat Informatique et Internet
- CA** : Conseil d'Administration
- CAE-CUI** : Contrat d'Accompagnement à l'Emploi - Contrat Unique d'Insertion
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CCN** : Convention Collective Nationale
- CD** : Conseil Départemental
- CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- CEE** : Contrat d'Engagement Educatif
- CEJ** : Contrat Enfance-Jeunesse
- CESF** : Conseiller en Economie Sociale et Familiale
- CFA** : Centre de Formation des Apprentis
- CLSPD** : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- CODES** : COMité Départemental d'Education à la Santé
- CVL** : Centre de Vacances et de Loisirs
- CNAF** : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
- CRAJEP** : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
- CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- CME** : Conseil Municipal des Enfants
- COMIDER** : COMité pour le Développement de l'Economie Régionale
- CPRDFOP** : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle
- CRIJ** : Centre Régional d'Information Jeunesse
- DEFA** : Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animation
- DE-JEPS** : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
- DES-JEPS** : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
- DEI** : Direction de l'Emploi et de l'Insertion
- DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DIRECCTE** : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- DRJSCS** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- DSDEN** : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- EIA** : ESCAL Info Associations
- ERP** : Etablissement Recevant du Public
- ESPE** : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
- FDVA** : Fonds de Développement de la Vie Associative
- FSE** : Fonds Social Européen
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- FONJEP** : FONds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- HACCP** : Hazard Analysis Critical Control Point (Analyse des dangers)
- LGV** : Ligne Grande Vitesse
- MLJ** : Mission Locale Jeunes
- MAPTAM** : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
- MDENM** : Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole
- NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- OMC** : Office Municipal de la Culture
- OMF** : Office Municipal des Fêtes
- OMEPT** : Office Municipal de l'Environnement du Patrimoine et du Tourisme
- OMS** : Office Municipal des Sports
- PRE** : Point Ressource Emploi
- PDI** : Programme Départemental d'Insertion
- PLIE** : Plan Local d'Insertion par l'Emploi
- PIJ** : Point Information Jeunesse
- PEDT** : Projet Educatif De Territoire
- PAO** : Publication Assistée par Ordinateur
- PAP** : Plan d'Accompagnement Personnalisé
- PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- PSCI** : Prévention et Secours Civiques niveau I
- RDC** : Rez-de-Chaussée
- RDV** : Rendez-Vous
- REAAP** : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- RSA** : Revenu de Solidarité Active
- SMIC** : Salaire Minimum de Croissance
- SNAEC SO** : Syndicat National des Associations Employeurs et Centres SOciaux
- SRDE2I** : Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
- SRESRI** : Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- SST** : Service Social Territorial
- TCSP** : Transport Collectif en Site Propre
- TGV** : Train à Grande Vitesse
- URSSAF** : Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
- UTASI** : Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion
- VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience
- VMP** : Valeurs Mobilières de Placement
- VVV** : Ville Vie Vacances
- ZAC** : Zone d'Activité Commerciale



# Projet Social

2017-2020